la tribune

JEUDI
22 SEPTEMBRE
2016

87 ¢ taxes en sus
PP40011259

SHERBROOKE | 40 PAGES | 107e ANNÉE, N° 179

latribune.ca



PHOTO SPECTRE MÉDIA, JULIEN CHAMBERLAND

Nicolas Fontaine, Maryse Turcotte, Jean-Marc Rozon et Lloyd Langlois

PANTHÉON DES SPORTS

UNE NOUVELLE CUVÉE D'IMMORTELS

PAGES 38 ET 39



LAROCHELLE
LE COUREUR DES BOIS
Une exclusivité pour les chasseurs
PAGE 33

Arts et spectacles
Du succès et des projets pour Yoan
PAGE 19

Affaires
Publiforme s'installera dans un édifice de 1,5 million $
PAGE 13

Résidence Murray
Le propriétaire dévoilera une nouvelle version du projet d'agrandissement
PAGE 4

L'ÉTINCELLE D'UNE VIE TROP BRÈVE

La Fête des Anges rassemblera samedi à Beauvoir les parents touchés par le deuil périnatal PAGE 3



Le modèle peut différer de la photo.

VOLVO

Volvo XC90 T8 hybride 2017

Volvo Sherbrooke
3626, rue du Blanc-Coteau, Sherbrooke **819 563-8303**
www.volvosherbrooke.com

5100920

DÉVELOPPEMENT DE LA STATION MONT ORFORD

La MRC donne le feu vert à une aide de 2,5 M$

ALAIN GOUPIL
alain.goupil@latribune.qc.ca



La MRC de Memphrémagog a entériné mercredi soir le versement d'une aide financière de 2,5 M $ sur cinq ans à la Corporation Ski & Golf Mont-Orford qui sera chargée d'investir ce montant dans le développement de ses infrastructures. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, MAXIME PICARD

SHERBROOKE – La station du mont Orford peut maintenant procéder à la modernisation de ses installations. La Corporation Municipalité régionale de comté (MRC) de Memphrémagog a entériné mercredi soir le versement d'une aide financière de 2,5 M $ sur cinq ans à la Corporation Ski & Golf Mont-Orford qui sera chargée d'investir ce montant dans le développement de ses infrastructures.

Comme *La Tribune* l'avait annoncé la semaine dernière, la résolution adoptée mercredi soir prévoit que 16 des 17 municipalités de la MRC de Memphrémagog participeront à ce plan de développement en y injectant conjointement 250 000 $ par année pendant cinq ans. La MRC Memphrémagog fera de même en puisant 250 000 $ par année pendant cinq ans dans son Fonds de développement du territoire (FDT).

Seule la municipalité de Canton de Potton ne fait pas partie de l'entente, compte tenu du fait que la station du mont Owl's Head, une concurrente directe du mont Orford, se trouve sur son territoire.

Comme les détails de cette aide seront dévoilés lors d'une conférence de presse prévue jeudi matin au chalet du mont Orford, aucun des maires des municipalités concernées n'a voulu commenter le contenu de cette aide financière.

Sans vouloir trop s'avancer lui non plus, le préfet de la MRC, Jacques Demers, a toutefois tenu à souligner le montant de 2,5 M $ est destiné au développement des infrastructures et non dans l'opération de la station du mont Orford, qui relève uniquement de la Corporation.

«On veut investir dans des infrastructures qui auront un impact sur l'ensemble de la région, pas seulement pour la station, a dit M. Demers tout en soulignant le pouvoir d'attraction que représente la montagne en termes de retombées économiques pour la MRC de Memphrémagog.

«Le parc du mont Orford au complet attire plus d'un million de visiteurs par année. On n'a rien qui se rapproche de cette norme-là. C'est notre porte d'entrée. On a la SEPAQ, le mont Orford, Jouvence, Musique Orford. Tout ça dans un parc provincial dont le retombées sont aujourd'hui évaluées à plus de 40 M $ par année et qui est responsable de 300 emplois directs. On ne peut pas passer à côté de ça», a fait valoir M. Demers qui est aussi maire de Sainte-Catherine-de-Hatley.

Parmi les 16 municipalités participant à ce plan de développement, celles de Magog et Orford verseront à elles seules plus de la moitié des 250 000 $ prévus chaque année (voir tableau), avec une contribution respective de 94 500 $ et 52 160 $.

À l'inverse, le hameau de Saint-Benoit-du-Lac, où l'on retrouve l'abbaye du même nom, aura à verser une obole de 500 $ à titre de municipalité participante.

CONTRIBUTIONS ANNUELLES

MUNICIPALITÉS	MONTANT
Austin	15 844 $
Ayer's Cliff	4551 $
Bolton-Est	6352 $
Eastman	12 276 $
Hatley	5616 $
Canton de Hatley	9982 $
Magog	94 500 $
North Hatley	4562 $
Ogden	5358 $
Orford	52 160 $
Saint-Benoit-du-Lac	500 $
Sainte-Catherine-de-Hatley	11 634 $
Saint-Étienne-de-Bolton	3959 $
Canton de Stanstead	14 212 $
Stanstead	5260 $
Stukeley-Sud	3229 $
Total :	**250 000 $**

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE
offert par laTribune

TERRAQUÉ, *adjectif*

Définition – [Vieux] [Soutenu] (En parlant de la Terre) Composé de terre et d'eau. *Notre globe terraqué.*

Étymologie – De l'anglais *terraqueous*, 'à la fois terreux et aqueux'.

Anagramme – *étarquer* : [Marine] tendre le plus possible. *Étarquer une voile le long de sa vergue.*

DÉFI!
Utilisez ce mot aujourd'hui et enrichissez votre vocabulaire!



Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

3883288

SOMMAIRE

affaires	13
annonces classées	23
arts et spectacles	19
décès	27
horaire télé	20
horoscope	27
loterie	6
monde	16
opinions	14
sports	33

NOUS JOINDRE

ADRESSE
1950, rue Roy
Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION (24/7)
819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca
Téléc. 819 564-8098

PUBLICITÉ
819 564-5450
Téléc. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES
819 564-2222
Téléc. 819 564-5482

ABONNEMENTS
819 564-5466
Sans frais
1 800 567-6955

HEURES D'OUVERTURE
De 8 h 30 à 17 h

FACEBOOK
facebook/quotidienlatribune

TWITTER
@LT_LaTribune

MÉTÉO

Maritza
10 ans
École du Saint-Esprit



AUJOURD'HUI
ENNUAGEMENT
MAX. : **22°** MIN. : **11°**
Lever du soleil : 6 h 35
Coucher du soleil : 18 h 44

VENDREDI
nuageux,
max. : 17° min. : 4°

SAMEDI
soleil et nuages,
max. : 15° min. : 3°



Abonnez-vous
819 564-5466

3863701

Une chambre de bébé inhabitée

La Fête des anges rasssemblera samedi à Beauvoir les parents touchés par le deuil périnatal



MÉLANIE NOËL
melanie.noel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Véronique a perdu son fils, Willyam. Il avait quatre jours. Nourah avait complété 21 semaines de grossesse lorsqu'elle a accouché prématurément de sa petite Dounia, décédée dans les minutes suivantes. Enceinte de 13 semaines, Marie-Ève devait abandonner l'idée de mettre au monde Gabriel. Willyam, Dounia, Gabriel. Des bébés, à terme ou en devenir, qui n'ont pas survécu, mais qui ont été nommés. Pleurés. Et aimés depuis.

« C'était le soir de Noël. Ça s'est fait tellement vite que je n'ai pas pu me rendre à l'hôpital. Ça s'est passé chez mes beaux-parents. Je n'avais eu aucune contraction dans les jours précédents. Tout allait bien. Puis, quelques crampes. Et le temps que je réalise ce qui se passait, j'avais accouché, seule, dans la salle de bain », se souvient Nourah Belembaogo qui apprendra par la suite qu'une incompétence du col de l'utérus était à l'origine du malheur.

De son côté, Marie-Ève Plante était heureuse de se rendre à sa première échographie. Jusqu'à ce que son médecin décèle quelque chose d'anormal, une mégavessie. « C'était incompatible avec la survie du bébé. Et sa clarté nucale était élevée. On m'a immédiatement proposé l'interruption de grossesse. Deux semaines plus tard, on procédait sans que j'aie vraiment de soutien », raconte-t-elle.

« Chaque deuil se vaut. Il ne faut pas minimiser notre peine. »

— Marie-Ève Plante

« Vous êtes jeunes, vous en ferez un autre. C'est pas un vrai deuil. Tu ne l'as pas accouché, c'est moins pire ». La mère a tout entendu.

« Chaque deuil se vaut. Il ne faut pas minimiser notre peine. Moi, on m'a arraché mon bébé. On l'a aspiré et on l'a détruit. J'ai voulu le voir, c'était important pour moi. J'aurais préféré qu'il soit entier plutôt qu'en petits morceaux », explique Marie-Ève qui, comme Nourah, est aujourd'hui mère de deux enfants.

UNE VIE DE QUATRE JOURS, UN AMOUR QUI NE MEURT PAS

Willyam était le premier enfant de Véronique Côté. À cause d'une malformation cardiaque non décelée lors des échographies, il est décédé quatre jours après l'accouchement. Ses parents étaient en plein deuil lorsque Véronique est retombée enceinte, quelques semaines après le décès de leur aîné.

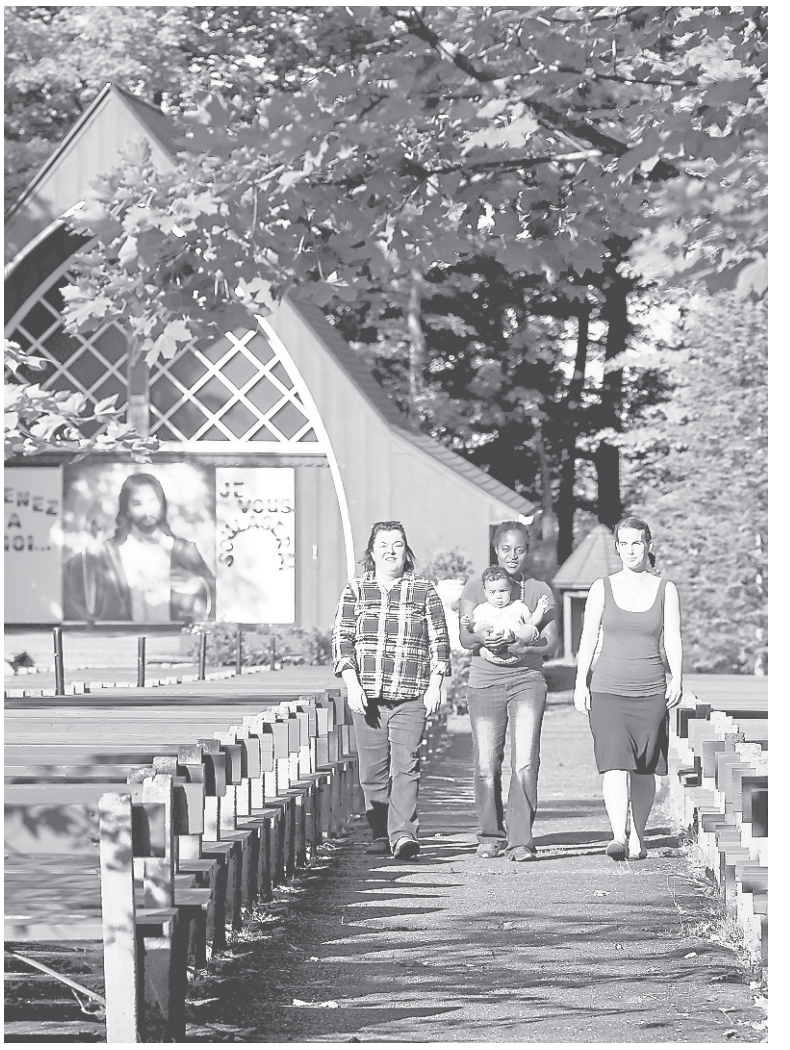
« C'était une surprise. On était sous le choc. C'est étrange, car tu vis le deuil de ton fils et la croissance d'un nouveau bébé dans ton ventre. C'était très ardu en terme d'émotion. Dix mois jours pour jours après la naissance de Willyam, mon deuxième fils naissait. Je berçais mon bébé et parlais à l'autre qui était au ciel », se souvient celle qui a deux fils aujourd'hui.

Dix ans après sa mort, Willyam fait toujours partie de la famille. Des photos de lui sont accrochées aux murs de la maison. Son urne meuble le salon. Ses deux petits frères posent des questions.

« On en parle et c'est de cette façon que Willyam continue à vivre. À l'école, lorsque les enfants ont à présenter leur famille, ils parlent de leur grand frère. Je crois que ça contribue à faire tomber les tabous entourant le deuil périnatal. J'espère que cette ouverture d'esprit fera en sorte que le parent qui le vit ce deuil ne restera pas caché dans son coin sans savoir vers quelles ressources se tourner », note Véronique.

Sortir de l'étage des naissances de l'hôpital sans nourrisson. Une chambre de bébé décorée qui reste inhabitée. Le sentiment de culpabilité. Le deuil périnatal vient avec son lot de tourments.

Parce qu'elles sont passées par là, les trois mères organisent, samedi, la 4e édition de la Fête des anges de Sherbrooke, un événement qui honore tous les enfants décédés en cours de grossesse, à l'accouchement ou durant les premières années de vie. Veillée à la chandelle, paroles réconfortantes, musique et période de recueillement seront au programme.



Véronique Côté, Nourah Belembaogo et Marie-Ève Plante organisent la Fête des anges, une soirée de recueillement en mémoire des bébés partis trop tôt.
— PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU.

« À l'école, lorsque les enfants ont à présenter leur famille, ils parlent de leur grand frère. Je crois que ça contribue à faire tomber les tabous entourant le deuil périnatal. »

— Véronique Côté

La Fête des anges se tiendra samedi à 18 h 30 au Sanctuaire de Beauvoir de Sherbrooke. Les profits recueillis à la suite des ventes de chandelles serviront à financer les activités liées au deuil périnatal organisées par Naissance Renaissance Estrie. Toute la population est invitée à l'événement. Pour plus information : 819 239-3876 ou fete-des-anges-sherbrooke@outlook.com.

Un individu accusé dans une affaire d'agression armée au parc Victoria

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Nasir Ahmad Qurbani a été accusé de voies de fait causant des lésions et harcèlement contre un père et son fils au parc Victoria de Sherbrooke.

L'individu de 59 ans a comparu devant la juge Claire Desgens de la Cour du Québec.

À la suite de la rupture de son fils avec une jeune femme, Qurbani aurait décidé de le venger en s'en prenant au nouveau conjoint de la jeune femme ainsi qu'à son père. C'est ce dernier âgé de 58 ans qui aurait subi les blessures les plus importantes.

Des accusations concernant le fils qui aurait aussi été touché par le couteau utilisé ont été portées, soit voies de fait et harcèlement criminel. Une accusation de délit de fuite a aussi été déposée devant le tribunal.

La procureure aux poursuites criminelles Me Nathalie Robidoux s'est opposée à la remise en liberté de l'accusé.

Le directeur de l'Association éducative transculturelle de l'Estrie Shah Ismatullah Habibi connaît les deux familles impliquées dans cette affaire.

« Ces deux familles sont établies ici depuis plus de dix ans. Je ne connaissais pas de conflit entre elles. Ce n'est aucunement un crime d'honneur. Ça semble être une bagarre qui a dégénéré. Ce sont des gestes qu'il faut condamner. Un crime d'honneur doit impliquer un membre masculin d'une famille qui commet un acte à l'endroit d'une femme qui a déshonoré sa famille », explique M. Habibi.

Le directeur de l'Association interculturelle Mohamed Soulami explique que le crime d'honneur est un code culturel rattaché à un pays ou même une région donnée.

« Les définitions peuvent varier d'une région à l'autre, mais font référence à l'honneur d'une famille. Il y a toute la notion de laver l'honneur en se faisant justice soi-même. Ce type de geste doit être condamné », estime M. Soulami.

PROJET D'AGRANDISSEMENT

La Résidence Murray présentera une nouvelle version mardi

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca



Le propriétaire de la Résidence Murray doit dévoiler mardi prochain une nouvelle version de son projet d'agrandissement. Son projet initial (notre photo) prévoyait 50 unités dans un édifice de sept étages. La nouvelle mouture comptera également 50 logements. — PHOTO RESIDENCEMURRAY.COM

SHERBROOKE — Une nouvelle version du projet d'agrandissement de la Résidence Murray devrait être présentée mardi prochain en conférence de presse. Entre-temps, un comité de citoyens favorable au projet s'est formé pour défendre les plans d'expansion du propriétaire Pierre Chapdelaine.

Dans les dernières semaines, des citoyens se sont opposés au projet initial d'agrandissement, qui prévoyait 50 unités dans un édifice de sept étages. Ils avaient soulevé des craintes en lien avec la circulation que provoquerait la venue d'une cinquantaine de nouveaux locataires. Ils s'inquiétaient également pour le caractère patrimonial du quartier. Si M. Chapdelaine avait mis sur pied une table de concertation pour chercher un compromis, le processus de discussion a avorté avant même la première rencontre.

Pierre Chapdelaine a néanmoins retravaillé le concept de son agrandissement. « Je présenterai une version différente qui répondra aux besoins pour des logements abordables pour les aînés. Elle respectera le nombre de 50 logements pour assurer une rentabilité. C'est un autre bon projet », déclare-t-il.

M. Chapdelaine se dit satisfait de la deuxième version du projet, « dans les circonstances ». « C'est quand même tout un exploit d'arriver avec un deuxième concept dans un endroit où il y a si peu d'espace. »

Pour valider l'acceptabilité de son projet, le propriétaire a invité plus de 25 citoyens à une présentation lundi. « Depuis le début, je dis que je veux faire ce projet avec les voisins. Il n'est pas question de faire des cachettes avec ça. Quand j'ai vu que mes voisins immédiats n'étaient pas intéressés à discuter, je me suis dit qu'il n'y avait pas juste eux dans le quartier. J'ai invité des citoyens des rues Murray, de la 4e Avenue et des résidents de la Résidence Murray. Nous sommes allés sur une base volontaire. Il y avait même des gens qui avaient signé la pétition contre notre projet. »

Les opposants avaient effectivement déposé une pétition de 156 noms au conseil municipal pour dénoncer le projet de M. Chapdelaine.

« Nous avons présenté le projet aux citoyens et il y a eu un mouvement spontané en faveur de notre projet », avance Pierre Chapdelaine.

Ce « mouvement spontané » a donné naissance à un regroupement qui entend bien s'exprimer pour la réalisation de l'agrandissement. Nathalie Marchand est l'une des porte-paroles désignées par le regroupement. « Il n'y a pas que des opposants. Il y a beaucoup de gens en ville pour qui ce projet pourrait être avantageux. Après avoir vu les maquettes, je trouve que c'est un bon projet qui n'augmentera pas plus la circulation sur la rue Murray. J'ai eu envie de m'investir», commente Mme Marchand.

La porte-parole ne souhaite pas de confrontation avec les opposants. « Nous avons confiance que les gens du secteur appuieront le projet. Nous n'avons pas l'intention de partir en guerre contre les opposants. Nous avons l'intention de donner de l'information à la population. »

Le regroupement pourrait aussi faire des représentations auprès du conseil municipal.

CONTRATS EN INGÉNIERIE

Le processus d'enquête suit son cours à la CAI

SHERBROOKE — La Commission d'accès à l'information du Québec n'a pas abandonné son intention d'étudier la gestion du dossier des contrats en ingénierie à la Ville de Sherbrooke. Le processus prend simplement quelques jours à se mettre en branle.

« Nous ferons notre cueillette d'information pour voir s'il y a matière à enquête et pour voir si la loi a été bafouée », affirmait la semaine dernière Véronique Lessard, conseillère en communication à la Commission d'accès à l'information.

Lundi à l'hôtel de ville de Sherbrooke, la greffière Isabelle Sauvé disait : « Il n'y a pas d'enquête de la Commission d'accès à l'information. Je n'ai rien reçu comme quoi ils voulaient quelques informations que ce soit. Je n'ai pas de problèmes à leur présenter ce dossier. »

Rappelons que la Commission d'accès à l'information avait décidé de son propre chef de s'intéresser à une demande formulée par *La Tribune* pour obtenir la liste des contrats d'ingénierie octroyés par la Ville depuis 2007. Si la Ville a mis quatre mois à envoyer les documents au quotidien, après les avoir présentés au conseil municipal le 6 septembre, elle se défend en affirmant que la demande ne constituait pas à ses yeux une demande en vertu de la loi d'accès à l'information.

Appelée à éclaircir la situation, à savoir si la Commission maintient sa décision, Véronique Lessard confirme que « le processus d'enquête a toujours cours. Il y a un petit délai parce que notre service juridique doit rédiger un mandat d'enquête et inscrire sur quel article de loi porte l'enquête. Aussitôt que c'est rédigé et signé par notre président, le processus de collecte d'information commencera avec la Ville de Sherbrooke. Il faudra donc encore quelques jours ». **JONATHAN CUSTEAU**

Pas encore de noms pour les nouveaux arrondissements

SHERBROOKE — Voilà maintenant six mois que le redécoupage de la carte électorale municipale a été dévoilé à l'hôtel de ville de Sherbrooke. Les quatre nouveaux arrondissements et les 14 nouveaux districts n'ont toujours pas de noms. Le dossier devrait toutefois être ramené à l'ordre du jour avant la fin de 2016.

C'est le Service des affaires juridiques de la Ville qui pilote le dossier et qui le présentera au conseil avant la fin de l'année. Les élus seront appelés à se prononcer à savoir si les arrondissements seront identifiés par des chiffres ou si des nouveaux noms leur seront attribués. « Les élus ont manifesté le souhait d'en discuter », rapporte-t-on au Service des communications de la Ville.

Aucune procédure n'est encore établie à savoir comment les noms seraient déterminés si telle était l'option retenue par les élus.

Pour le moment, les arrondissements sont numérotés. L'arrondissement 1 se situe dans le secteur de Rock Forest, Saint-Élie, Deauville et Brompton. L'arrondissement 2 regroupe les districts de l'actuel Fleurimont, l'arrondissement 3 est celui de Lennoxville alors que l'arrondissement 4 regroupe les actuels secteurs de Jacques-Cartier et du Mont-Bellevue.

Lors de la présentation des nouveaux arrondissements, en mars, la conseillère Nicole Bergeron avait demandé que le nom des nouveaux arrondissements et des nouveaux districts soient déterminés avant les élections de 2017. Elle suggérait que les populations concernées soient mises à contribution pour choisir les noms.

Il est possible de consulter le redécoupage de la carte électorale au sherbrooke.ca/cartes. **JONATHAN CUSTEAU**

Son fils de 5 ans abandonné sur le coin d'une rue

YANICK POISSON
ypoisson@latribune.qc.ca

DRUMMONDVILLE — Maude Roy a eu droit à toute une surprise, lundi en fin de journée, lorsqu'elle s'est présentée au service de garde de l'école Pie X de Drummondville afin de récupérer Koolthert, son petit garçon de cinq ans.

Contrairement à ce qui avait été entendu, son fils avait été placé dans un autobus et avait quitté le service de garde depuis près d'une heure. Le cœur de la maman n'a fait qu'un tour. Elle s'est mise à angoisser et a évidemment paniqué.

« Une chance que mon garçon est allumé. Il a été en mesure de dire au chauffeur où il habitait et une fois sur le coin de la rue, il a réussi à reconnaître les lieux et à se diriger vers la maison. »

— Maude Roy, maman de Koolthert

« On m'a amené à la direction et j'ai crié : il est où mon gars? J'étais vraiment inquiète. Je ne savais pas où ils devaient le débarquer.



Maude Roy, une jeune mamam de Drummondville, a craint pour la sécurité de son fils Koolthert, cinq ans, lorsqu'elle a appris qu'il avait quitté le service de garde de son école à bord d'un autobus. L'enfant est finalement descendu du véhicule scolaire à trois coins de rue de chez lui, et a réussi à retrouver son chemin jusqu'à la maison. — PHOTO ÉRIC BEAUPRÉ, COLLABORATION SPÉCIALE

On m'a dit que les chauffeurs avaient comme mandat de ne pas laisser un enfant si ses parents n'étaient pas là pour l'accueillir et qu'on allait le ramener au service de garde. Ça m'a rassuré », raconte-t-elle.

Pour une raison où une autre, le conducteur de l'autobus n'a pas respecté la consigne et a laissé l'enfant à trois coins de rue de chez lui. Pour se rendre à la résidence, si toutefois il la retrouvait, le jeune garçon de cinq ans devait traverser la rue à quelques reprises.

Lorsqu'elle est revenue chez elle, rongée par l'inquiétude, la mère de famille a aperçu son fils sur le balcon de la voisine. Cette dernière l'avait accueilli et offert une collation en attendant que quelqu'un lui ouvre la porte de sa demeure.

« Une chance que mon garçon est allumé. Il a été en mesure de dire au chauffeur où il habitait et une fois sur le coin de la rue, il a réussi à reconnaître les lieux et à se diriger vers la maison », soupire Mme Roy.

DES EXCUSES

Maude Roy a eu droit à des excuses de la part des responsables du service de garde. Il semble que la situation soit attribuable à une erreur administrative, l'information transmise au téléphone par la maman ne se serait pas rendue sur le terrain.

« J'avais dit que je viendrais le chercher plus tard les lundis et mardis parce que j'ai des cours qui se sont ajoutés au cégep. Koolthert n'a jamais pris l'autobus et ce n'est pas lundi qu'il devait commencer. Je ne l'ai jamais inscrit au transport scolaire. Je me demande comment une telle chose peut se produire », s'interroge-t-elle.

Si elle accepte de parler publiquement de cette situation difficile, c'est afin d'éviter que d'autres parents ne vivent pareille inquiétude.

« Lorsque je suis allé le porter le lendemain, je dois admettre que j'ai eu du mal à m'en aller. La confiance, c'est difficile, dit-elle. Heureusement, il n'y a pas eu de conséquence dramatique, ça aurait pu être pire. J'espère que ça les fera réfléchir sur leur façon de procéder ».

INCENDIE CRIMINEL ET VOL À SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON

Watson et Audy-Simoneau cités à procès

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Julie Simoneau-Audy et Karl Watson ont été cités à leur procès pour une affaire d'incendie criminel et tous les chefs d'accusation qui en découlent pour une affaire qui serait survenue en février dernier à Saint-François-Xavier-de-Brompton.

Les deux accusés ne contestaient pas les chefs d'accusation, mais leur avocat Me Benoit Gagnon de l'aide juridique avait tout de même demandé l'audition d'un témoin dans cette affaire.

Une ordonnance de non-publication a été émise sur le contenu de ce témoignage.

Karl Watson est détenu dans cette affaire, alors que Julie Simoneau-Audy est en thérapie fermée pour tenter de vaincre ses dépendances.

Karl Watson, 23 ans, et Julie Simoneau-Audy, 30 ans, ont été cités à procès sur des accusations d'introduction par effraction et de vol, d'incendie criminel, de vol de véhicule, de fuite de policier, de conduite dangereuse, de voies de fait contre un policier et de possession d'outils de cambriolage. Les événements seraient survenus dans la nuit du 26 au 27 février dernier.

« Le tribunal a conclu qu'il y avait suffisamment de preuve pour soutenir un procès sur les différents chefs d'accusation portés », explique le procureur aux poursuites criminelles, Me Andy Drouin.

Les deux accusés ont été renvoyés à procès sur ces accusations par le juge Paul Dunnigan de la Cour du Québec.

« Mes clients ont renoncé à un procès devant juré. Les deux accusés doivent subir leur procès en même temps. Je souhaite que le dossier avance rapidement parce que mon client est détenu dans ces procédures », explique l'avocat de la défense Me Benoit Gagnon.



Julie Simoneau-Audy — PHOTO ARCHIVES, LA TRIBUNE

Les deux suspects avaient été appréhendés à la suite d'une poursuite policière en marge de l'incendie ayant détruit une maison unifamiliale située à Saint-François-Xavier-de-Brompton, alors que ses occupants se trouvaient en vacances en Floride.

Les deux individus ont été arrêtés par la Sûreté du Québec (SQ) à Saint-Georges-de-Windsor au terme d'une poursuite policière.

Le dossier a été remporté au 20 octobre prochain pour fixer la date du procès.

Julie Simoneau-Audy devrait à ce moment plaider coupable à certaines accusations antérieures portées à la Cour municipale d'East Angus.

La charte des parents inquiets

LUC LAROCHELLE
PERSPECTIVES
luc.larochelle@latribune.qc.ca



Suggestion de question référendaire pour les candidats à la direction du Parti québécois en attendant les conditions gagnantes sur la souveraineté : « souhaitez-vous que le Québec se dote d'un registre public sur les délinquants sexuels »?

Le sujet recoupe la plupart des préoccupations exprimées depuis le début de la campagne au leadership du PQ : autonomie, affirmation, identité, charte des valeurs, etc.

Même si le premier ministre Philippe Couillard et le chef de la CAQ, François Legault, aiment à se tenir loin des référendums, ça les forcerait à se positionner dans le camp du Oui ou celui du Non. Idem, pour les représentants de Québec solidaire.

À défaut d'un référendum, la mise en garde lancée par la Régie de police Memphrémagog, qui a été relayée par la direction de certaines écoles de Sherbrooke, appelle à un positionnement politique quant à la façon d'alerter le public lorsqu'un délinquant sexuel notoire comme Rénald Côté débarque dans une nouvelle ville.

Pour qui, pourquoi et comment cette responsabilité devrait-elle être systématiquement assumée?

Y'a pas de pitié à l'égard d'un père incestueux ayant abusé de sa fille durant 17 ans, de son jeune âge et jusqu'à son lit d'hôpital, quelques mois avant qu'elle ne décède d'un cancer à l'âge de 22 ans. La réputation du « monstre de Magog » n'est pas surfaite et elle le suivra partout. La médiatisation de son déménagement à Sherbrooke ne facilitera sûrement pas son intégration.

« J'ai été surprise par le geste de la Régie de police Memphrémagog, car il est contraire aux positions politiques. Les autorités provinciales n'ont cessé de me répéter que ces informations doivent demeurer à circulation restreinte. En même temps, c'est une initiative qui accrédite mes prétentions. La sécurité, en particulier celles des enfants, commande une plus large diffusion des renseignements » commente Sophie Dupont, qui se bat depuis 12 ans afin que le Québec se dote d'un registre public sur les délinquants sexuels.

Mme Dupont, dont la fille a été exposée aux fantasmes d'un voisin exhibitionniste à l'âge de sept ans, tentera de faire progresser ses revendications à travers un mouvement en voie de formation, le PECAS (Protection des enfants contre les agressions sexuelles).

Sa bataille obtient de larges appuis dans les sondages, qui ne se sont toutefois pas traduits par une participation significative lors de la Marche blanche tenue au début du mois à Québec. Celle-ci n'a réuni qu'une centaine de personnes.

Certaines provinces, dont l'Alberta et la Saskatchewan, ont des registres de délinquants sexuels que le public peut consulter. L'Ontario est à mi-chemin. Certaines informations, incluant la photo d'une personne pouvant représenter une menace, sont diffusées dans les communautés locales concernées. Il en revient à un comité désigné, comprenant un policier, d'évaluer la pertinence et la teneur des dossiers à dévoiler.

Dans le cas particulier de Rénald Côté, ses lourds antécédents ainsi que la menace qu'il représente toujours, puisqu'il a été établi ces derniers mois qu'il avait offert des bonbons à un enfant de 9 ans en l'invitant à son domicile, justifient l'alerte diffusée par le corps policier qui s'efforçait de garder un œil sur lui depuis sa sortie de prison. Ce n'est cependant qu'un cas parmi d'autres.

Pour qui, pourquoi et comment cette responsabilité devrait-elle être systématiquement assumée?

« Nous ne commenterons pas le cas particulier de Magog. Toutefois, notons que les questions de la diffusion de certaines informations de nature personnelle concernant un délinquant sexuel doivent être prises en considération de la *Loi sur le renforcement des peines pour les prédateurs d'enfants*. Bien qu'adoptée par le gouvernement fédéral le 18 juin 2015, cette loi n'est pas encore en vigueur. Le Québec est actuellement en réflexion quant à sa participation à cette initiative fédérale », répond en des termes généraux une porte-parole du ministère de la Sécurité publique du Québec, Louise Quintin.

Ce n'est ni noir ni blanc, plutôt dans les tons de gris actuellement dans l'appareil gouvernemental québécois.

Pour avoir un peu de suite dans les idées, il faut se tourner vers les dirigeants politiques afin qu'ils campent leurs positions : le Québec se donne-t-il un registre de délinquants sexuels, oui ou non?

Si c'est non, qui nous aide à suivre de manière civilisée les déplacements des Rénald Côté de ce monde?

Deux autres Hells Angels libérés d'office

SHERBROOKE — D'autres Hells Angels en lien avec le chapitre de Sherbrooke ont obtenu leur libération d'office récemment.

Ceux-ci ont été libérés aux deux tiers de leur peine, dans la foulée de la décision de la Cour d'appel rendue le 31 août et diminuant sensiblement les peines de 35 motards condamnés après l'opération SharQc, rapporte *La Presse*.

Il s'agit de Guy Auclair, l'un des membres fondateurs des Hells Angels de Sherbrooke en décembre 1984.

Auclair, 61 ans, avait plaidé coupable à un chef de complot pour meurtre. Sa peine avait été réduite de six ans.

Il avait été impliqué dans la tuerie de Lennoxville en 1985. Durant la guerre des motards, il a géré une cache d'argent et a enterré sa fortune personnelle sur son terrain.

Stéphane Ménard, 40 ans, est aussi libre depuis peu. Comme Auclair, il avait plaidé coupable à un chef de complot pour meurtre. Sa peine avait aussi été réduite de six ans.

Ménard est devenu membre des Hells Angels de Sherbrooke en mars 2002. Il dit avoir quitté le groupe en 2013.

Durant la guerre des motards, il a été en possession d'une arme et a été impliqué dans des cellules de trafic de stupéfiants dans les régions de Sherbrooke, Valleyfield et Windsor, en Ontario, rapporte le quotidien montréalais.

Rappelons que les observateurs du monde des motards s'entendent pour dire que le chapitre de Sherbrooke pourrait renaître prochainement à la suite de la libération de plusieurs de ses membres. **CLAUDE PLANTE**

LOTO QUÉBEC Résultats du : MARDI 20 SEPTEMBRE 2016

TOUT OU RIEN 03 04 05 08 09 11 12 15 16 17 20 24
Lotto 6/49 6 1 5 2 6 1 1 4
Sprint 13 22 27 36 46
Lotto Poker 2♢ 3♢ 4♢ 8♠ 10♢
Astro Jour - Mois - Année - Signe : 28 AVRIL 50 GÉMEAUX
Banco 01 04 05 06 08 09 11 13 14 17 30 33 37 38 41 47 56 58 65 67 Turbo x 3
Quotidienne 2 65 3 993 4 2973
Triplex 15 21 22 25 35
Extra 5557150
Gagnant à vie! 1 000 $ par semaine pour toute, toute, toute la vie! Serez-vous le prochain?
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.
lotoquebec.com/loteries
5075983

L'exhibitionniste du mont Bellevue évalué en psychiatrie

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Accusé d'exhibitionnisme, Mario Bégin a été confié au département de psychiatrie du CHUS.

La juge Claire Desgens de la Cour du Québec a référé l'accusé aux psychiatres judiciaires afin qu'ils puissent déterminer son aptitude à comparaître.

L'exhibitionniste allégué a été arrêté cette fin de semaine, alors qu'il flânait à proximité d'une troupe scoute au parc du mont Bellevue.

Il a été accusé, lundi dernier, d'action indécente pour les événements allégués de la fin de semaine. Le procureur aux poursuites criminelles Me Régis Juneau-Drolet s'est opposé à sa remise en liberté.

L'avocate de Bégin, Me Caroline Saint-André de l'aide juridique a demandé au tribunal qu'il soit évalué sur son aptitude à comparaître.

Des accusations de bris de probation ont aussi été portées contre l'individu au palais de justice de Sherbrooke.

Mario Bégin a été arrêté alors qu'il flânait à proximité d'une troupe scoute.

Mario Bégin possède un antécédent en matière d'action indécente pour des événements survenus en 2015. En juillet dernier, une probation de deux ans lui avait été imposée à la suite de son plaidoyer de culpabilité.

Le dossier de Mario Bégin a été reporté au 26 septembre prochain pour le retour d'évaluation psychiatrique.

Vous avez des infos?
Écrivez-nous à ***redaction@latribune.qc.ca***
Appelez-nous au ***819 564-5454***

LA GRANDE FOIRE
AUTOMOBILE
DE L'ESTRIE
3E ÉDITION

PLUS DE 1000 VÉHICULES À LIQUIDER!



SEPTEMBRE

JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
22	23	24	25
12H À 21H	10H À 21H	10H À 17H	10H À 16H

ÉVALUATION GRATUITE DE VOTRE VÉHICULE USAGÉ!

OFFRES IMBATTABLES SUR VÉHICULES NEUFS!

ESSAIS ROUTIERS GRATUIT!

CENTRE DE FOIRES DE SHERBROOKE

1600,
BOUL. DU PLATEAU-ST-JOSEPH
SHERBROOKE

FOIREAUTOMOBILE.COM

5086061

SEMAINE POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE

David Goudreault recevra un prix hommage

CATHERINE MONTAMBEAULT
cmontambeault@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le 3 octobre prochain, l'auteur, poète, slameur, et nouvellement chroniqueur pour le Groupe Capitale Médias David Goudreault se verra décerner un prix hommage par la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) afin de souligner l'adulte couronné de succès qu'il est devenu, lui qui était aux prises avec un trouble grave du comportement étant adolescent.

Dans le cadre de la Semaine pour l'école publique (SPEP), une telle récompense sera également remise à l'humoriste Philippe Laprise, qui a traversé son parcours scolaire avec un trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH), et à la comédienne Gabrielle Marion-Rivard, qui vit avec le syndrome de Williams, une déficience intellectuelle, et étudie au programme de formation à l'insertion sociale du centre Champagnat.

« Nous ne remettons généralement qu'un seul prix hommage pendant la SPEP, mais nous avons choisi de faire exception cette année. En raison du thème de 2016, Les classes et les écoles spécialisées : une autre façon d'assurer l'égalité, il était impossible pour nous de ne choisir qu'une personnalité qui incarne la diversité des difficultés vécues, mais aussi la richesse des réussites une fois devenue adulte. C'est notamment grâce aux nombreux services que nos lauréats ont reçu dans le réseau des écoles publiques, à l'expertise du personnel enseignant et au soutien des autres personnels de l'éducation qu'ils ont pu développer leur plein potentiel. Nous sommes très fiers de leurs réussites et nous souhaitons souligner l'importance de donner à tous les élèves une chance égale de réussite », explique Sylvain Mallette, président de la FAE.

UNE GRANDE CHARGE DE SENS

Si David Goudreault tient à préciser que tous les prix sont agréables à recevoir, il avoue que celui-ci a une résonance toute particulière pour lui.

« C'est une grande charge de reconnaissance et de sens que de recevoir un prix comme celui-là, parce que — c'est moins ce qui est mis de l'avant dans les médias — ce que j'ai fait surtout, dans les dernières années, ce sont des ateliers de création dans les écoles, les centres jeunesse et les centres de détention. J'ai donc rencontré plusieurs milliers d'enfants et d'adolescents du milieu de l'école publique. Le fait de recevoir un prix de ce grand syndicat militant qu'est la Fédération autonome de l'enseignement, c'est très significatif », indique l'auteur.



L'auteur, poète, slameur, et chroniqueur pour le Groupe Capitale Médias David Goudreault recevra un prix hommage de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) en tant qu'exemple de réussite, tout comme l'humoriste Philippe Laprise et la comédienne Gabrielle Marion-Rivard. — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE

« Ça met aussi en perspective mon propre parcours scolaire, ajoute-t-il. Pour moi, il y a quand même un paradoxe qui me fait sourire, parce que j'ai tellement eu de difficulté à apprécier l'école… J'ai eu un parcours un peu tortueux, mais je crois profondément que la ligne droite est rarement le chemin le plus intéressant, tant à l'école que dans la vie. Cette récompense vient reconnaître que même si j'ai eu un parcours particulier, que j'ai longtemps cherché ma voie et les raisons de persévérer à l'école, j'ai réussi à faire mon bout de chemin. »

Celui qui est désormais un amoureux des mots soutient qu'il ne faut jamais sous-estimer l'impact que peut avoir un adulte dans la vie d'un enfant ou d'un adolescent : il attribue d'ailleurs lui-même une partie de sa réussite à sœur Pierrette, qui le laissait pleurer sur « son immense poitrine » en première année, et à Mme Hélène, qui, un peu plus tard, l'encourageait en lecture alors qu'il était « un enfant aussi troublant que troublé ».

« Aujourd'hui, ce prix-là a quelque chose de la passation du flambeau : je me dis qu'il y a des gens qui m'ont donné envie du français, de l'expression, et qui m'ont gardé à l'école, et moi, je peux aller rencontrer des jeunes et être un peu aussi cet adulte-là pour eux. »

La cérémonie de remise des prix hommages aura lieu le lundi 3 octobre à l'école Saint-Pierre-Apôtre, à Montréal.

LE STRØM SPA RECRUTE !

FAITES PARTIE D'UNE ÉQUIPE EXCEPTIONNELLE !

Le Strøm est à la recherche de passionné(e)s de bien-être pour combler différents postes au nouveau spa de Sherbrooke.

- *Préposé aux opérations*
- *Préposé à l'entretien ménager*
- *Chef des opérations et de l'entretien*
- *Hôtesse*
- *Réceptionniste*
- *Chef réception*
- *Préposé au bistro*
- *Chef cuisiner bistro*
- *Esthéticienne*
- *Chef esthéticienne*
- *Massothérapeute travailleur autonome*
- *Chef massothérapeute*
- *Adjoint administratif / commis comptable*
- *Comptable*



NOMINATION

NOMINATION DE GENEVIÈVE VILLEMURE-MARCOTTE POUR LE POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE

Ayant complété une maîtrise en administration des affaires et un baccalauréat en communication, rédaction et multimédia à l'Université de Sherbrooke, Mme Villemure-Marcotte a débuté sa carrière en organisation d'événements au Festival des traditions du monde de Sherbrooke, où elle occupait pendant 6 années le poste de Directrice des communications.

De nature entrepreneure et impliquée, elle relève maintenant le défi d'ouvrir le nouveau Strøm spa de Sherbrooke où elle embauchera une centaine de personnes dès la première année.

Reconnue pour son leadership mobilisateur et sa grande capacité d'adaptation, Mme Villemure-Marcotte encourage son équipe à se dépasser et fait de l'expérience client une priorité au sein de l'organisation.

Visitez le **STROMSPA.COM/CARRIERES** *afin de nous faire parvenir votre curriculum vitae.*

L'AUTHENTIQUE
EXPÉRIENCE SPA
EN NATURE
1705, RUE ROY, SHERBROOKE

strøm
SPA NORDIQUE

5099154

Des contrecoups au boycott des futurs psychologues

ISABELLE PION
isabelle.pion@latribune.qc.ca



Environ 700 doctorants en psychologie et neuropsychologie, internes et stagiaires, ont commencé un boycott de leur formation clinique depuis le 6 septembre dernier au Québec. Ils revendiquent d'être rémunérés pour leur internat. — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE

SHERBROOKE — À l'instar des autres régions, l'Estrie n'échappe pas aux impacts du boycott des internes en psychologie, qui œuvrent un peu partout dans le milieu de la santé et des services sociaux. Les étudiants revendiquent d'être rémunérés pour leur internat, comme c'est le cas ailleurs.

Environ 700 doctorants en psychologie et neuropsychologie, internes et stagiaires, ont commencé un boycott de leur formation clinique depuis le 6 septembre dernier au Québec.

Les doctorants doivent réaliser un internat de 1600 heures où ils assument 80 % de la tâche d'un psychologue en exercice, comme réaliser des évaluations psychologiques et neuropsychologiques, superviser des stagiaires, etc. Les stagiaires, eux, ont enclenché un mouvement par solidarité avec les étudiants à l'internat.

Dans une lettre publiée dans *Le Devoir*, la Fédération interuniversitaire des doctorants en psychologie (FIDEP), de même que plusieurs associations et directeurs de département de psychologie d'universités au Québec soutiennent que « 12 000 patients risquent de ne pas avoir accès à leurs services à court terme ».

La clinique universitaire du campus de Longueuil de l'UdeS « est dans l'impossibilité d'offrir des services à la clientèle », indique Guadalupe Puentes-Neuman, directrice adjointe au département de psychologie de l'UdeS au campus de Longueuil.

En ce moment, environ 80 personnes sont sur une liste d'attente pour obtenir des services, et environ « 50 enfants qui ont été vus l'an passé ne peuvent être rappelés ».

« Le Québec est le seul endroit en Amérique du Nord où l'internat n'est pas rémunéré », souligne Mme Puentes-Neuman, l'une des signataires de la lettre.

À Longueuil, on compte une trentaine d'étudiants en internat et près d'une trentaine de stagiaires.

On peut penser que la clinique universitaire à Sherbrooke enregistre aussi un « fort ralentissement des activités », avance le président par intérim de la FIDEP, Eddy Larouche. On retrouve environ 15 internes à Sherbrooke et une trentaine de stagiaires.

Quels sont les impacts de cette absence de salaire? « Ça retarde la diplomation. Inévitablement, ils doivent travailler... Ils se retrouvent souvent à retarder le processus de formation; le temps consacré au travail n'est pas consacré aux études (...) Si nos étudiants étaient rémunérés, ils obtiendraient leur diplôme plus rapidement », note Mme Puentes-Neuman.

Ce boycott était annoncé depuis la fin de l'année 2015. Les recommandations d'un comité sur la rémunération des étudiants est attendue dans quelques semaines.

Difficile de s'avancer pour le moment sur les impacts du boycott, dont la durée est indéterminée.

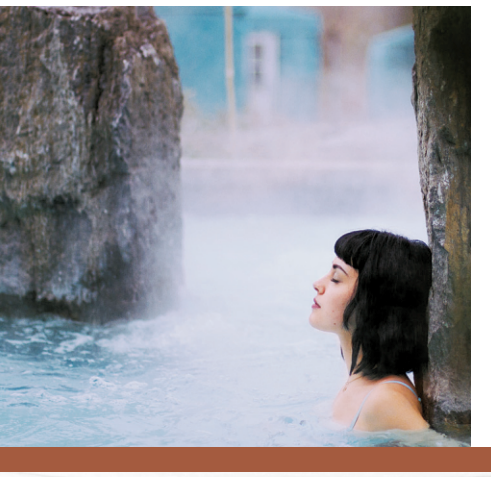
Répondant politique de l'Alliance du personnel professionnel et technique (APTS) responsable de l'Estrie, Emmanuel Breton indique que les membres représentés par l'instance syndicale ressentent les effets du boycott. Sans parler de pénurie, les psychologues ne courent pas les rues, commente M. Breton en déplorant que les étudiants s'avèrent de la main-d'œuvre bon marché. « On les appuie. Ça aide nos membres qui sont déjà surchargés. » Les psychologues se retrouvent au sein de plusieurs établissements de la région. « C'est vraiment toutes les branches du système de santé qui sont touchées. »




OUVERTURE
BIENTÔT !

Détails au
STROMSPA.COM

Soyez les premiers à profiter du nouveau Strøm spa nordique à Sherbrooke !




L'AUTHENTIQUE
EXPÉRIENCE SPA
EN NATURE
1705, RUE ROY, SHERBROOKE

strøm
SPA NORDIQUE

5099148

« Une libération de trop »

Le Barreau déplore la libération du Hells Salvatore Cazzetta

La Presse canadienne



Le Barreau du Québec estime que la décision de libérer le chef présumé des Hells Angels, Salvatore Cazzetta, pour cause de délais déraisonnables est « une libération de trop ». — PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

MONTRÉAL — Le Barreau du Québec estime que la décision de libérer le chef présumé des Hells Angels, Salvatore Cazzetta, de toute accusation pour cause de délais déraisonnables est « une libération de trop » et réclame une mobilisation des élus, décideurs et officiers de justice pour que justice puisse être rendue.

Le juge James Brunton, de la Cour supérieure, a en effet décrété un arrêt des procédures et libéré de toute accusation, mercredi, Salvatore Cazzetta, arrêté en 2009 dans le cadre de l'opération Machine, un dossier de contrebande de tabac.

Trois autres coaccusés, des résidants de la réserve de Kahnawake, ont également obtenu un arrêt des procédures dans le même dossier.

Salvatore Cazzetta avait fait valoir que son procès, qui se serait terminé à l'été 2017, se serait traduit par un délai de 96 mois. Son argumentaire reposait sur la récente décision de la Cour suprême — l'arrêt Jordan — qui a fixé la durée maximale des procédures en Cour du Québec à 18 mois.

Cazzetta n'en est pas à sa première victoire en la matière, puisqu'il était parmi les 31 Hells Angels libéré au printemps 2011, encore une fois pour cause de délais déraisonnables, à la suite de la débâcle de l'opération SharQc.

Salvatore Cazzetta demeure néanmoins détenu, puisqu'il est également accusé en marge de l'opération Magot Mastiff, qui visait à décapiter l'ensemble du crime organisé de la région montréalaise en novembre dernier avec l'arrestation de membres de la mafia italienne, dont le fils de Vito Rizzuto, Léonardo, et l'avocat Loris Cavaliere, de même que le chef de gangs de rue Gregory Wolley.

La bâtonnière du Québec, Claudia P. Prémont, a fait une sortie en règle dans les heures suivantes, affirmant qu'il « est inacceptable qu'autant de ressources publiques mises à contribution dans d'importantes enquêtes ne puissent connaître leur dénouement devant les tribunaux ».

Elle exhorte l'ensemble des acteurs « pour que cette libération pour cause de délais soit la dernière. »

Elle réitère la politique de tolérance zéro sur l'abus des procédures et presse le gouvernement de nommer les juges rapidement et en nombre suffisant pour qu'ils puissent rendre justice dans des délais raisonnables, rappelant que « la Cour supérieure est en manque d'au moins six juges ».

De plus, le Barreau réclame à nouveau une réforme complète du Code criminel, faisant valoir que « les peines minimales en vigueur depuis quelques années ont un impact direct sur l'engorgement des cours criminelles. »

BCS | Bishop's College School
80, chemin Moulton Hill,
Sherbrooke, QC J1M 2K4
1-877-570-7542

*Où les **connaissances se développent** et où les **leaders grandissent**.*



Portes ouvertes:
24 septembre, 10 h à 13 h

Pensionnat et externat anglophone mixte
de la 1re à la 5e secondaire et la 12e année

- Certificat d'admissibilité à l'enseignement en anglais non obligatoire
- Environ 1,5 $ million en bourses d'études et aide financière disponible
- La 12e année : une alternative au CEGEP

www.bishopscollegeschool.com

5100863

GRANDE VENTE de PORTES et FENÊTRES
15 septembre au 2 octobre 2016
Nous payons LES 2 TAXES*
*Sur commande spéciale
NOUS INSTALLONS

MATÉRIAUX ANCTIL RONA
3110, Route 222
Saint-Denis-de-Brompton
Tél.: 819 846-2747
R.B.Q.: 8265-7636-01
www.janctil.com

MATÉRIAUX MAGOG RONA
205, rue Centre
Magog
Tél.: 819 843-4441
R.B.Q.: 5670-5429-01
www.ronamagog.com

Accord D Desjardins
Laflamme

5085132

SiriusXM Les Recrues DODGE
FIER COMMANDITAIRE DU HOCKEY MINEUR PARTOUT AU CANADA

LA LIQUIDATION 0% NE PERDEZ PAS DE TEMPS

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE : 0%± JUSQU'À 84 MOIS
SUR MODÈLES 2016 SÉLECTIONNÉS (À L'EXCLUSION DES MODÈLES RAM)

OU OBTENEZ DES RABAIS TOTAUX ALLANT JUSQU'À 12 000$††
SUR LES MODÈLES RAM 1500 2016 SÉLECTIONNÉS

DODGE GRAND CARAVAN SE 2016

LOUEZ À PARTIR DE :
269$➤ @ 3,49% POUR 60 MOIS
PAR MOIS
AVEC UN ACOMPTE DE 1 541 $
ET UN DÉPÔT DE SÉCURITÉ DE 500 $

OU INFORMEZ-VOUS SUR NOTRE OFFRE

30% DE RABAIS
NE PERDEZ PAS DE TEMPS
SUR LE POSE DES VÉHICULES SÉLECTIONNÉS EN INVENTAIRE°



Prix de départ du modèle
Dodge Grand Caravan SXT Premium Plus 2016 montré, incluant
une remise au comptant de 7 000 $* et un boni de 1 500 $³ : 31 585 $**

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE :
0%± 84 MOIS JUSQU'À ET AUCUN ACOMPTE
SUR LA PLUPART DES MODÈLES (À L'EXCLUSION DES MODÈLES SE)

JEEP CHEROKEE SPORT 4X2 2016

LOUEZ À PARTIR DE :
299$➤ @ 2,49% POUR 60 MOIS
PAR MOIS
AVEC UN ACOMPTE DE 2 030 $
ET UN DÉPÔT DE SÉCURITÉ DE 500 $



Prix de départ du modèle
Jeep Cherokee Trailhawk 4X4 2016 montré : 39 280 $**

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE :
0%± 84 MOIS JUSQU'À ET AUCUN ACOMPTE
SUR D'AUTRES MODÈLES JEEP CHEROKEE 2016 SÉLECTIONNÉS, À L'EXCLUSION DES MODÈLES SPORT.

CHRYSLER 200 LX 2016

À PARTIR DE :
23 695$‡
LE PRIX INCLUT 2 500 $* DE REMISE AU COMPTANT, LES FRAIS DE TRANSPORT ET LES FRAIS SUR LE CLIMATISEUR.

OU CHOISISSEZ

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE :
131$± AUX DEUX SEMAINES @ 3,49%± POUR 96 MOIS ET AUCUN ACOMPTE
FRAIS DE TRANSPORT ET FRAIS SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.



Prix de départ du modèle
Chrysler 200S 2016 montré, incluant
un boni au comptant de 750 $* : 32 140 $**

RAM 1500 QUAD CAB SXT 4X4 2016

OBTENEZ DES RABAIS TOTAUX ALLANT JUSQU'À
12 000$††
INCLUANT 1 500 $ EN BONI DE FIDÉLISATION ET DE CONQUÊTE
SI VOUS POSSÉDEZ ACTUELLEMENT UN RAM OU TOUT AUTRE CAMION DE MARQUE CONCURRENTE OU SI VOUS ÊTES UN TRAVAILLEUR SPÉCIALISÉ DÉTENANT UNE CARTE DE COMPÉTENCE OU D'APPRENTI^.
À l'exclusion des modèles Ram 1500 2016 à cabine simple.



Prix de départ du modèle
Ram 1500 Limited HEMI^MD V8 4X4 2016 à cabine d'équipe montré, incluant des rabais totaux allant jusqu'à 12 000 $†† (qui consistent en une remise au comptant de 10 500 $* et un boni de fidélisation et de conquête de 1 500 $^) : 56 790 $**

TOUTES MARQUES, TOUS MODÈLES
BONI CONQUÊTE DE LOCATION 1 500$Δ
VOUS LOUEZ DÉJÀ ? OBTENEZ 1 500 $ EN BONI DE CONQUÊTE À LA LOCATION SUR LES MODÈLES SÉLECTIONNÉS.

VOUS REBÂTISSEZ VOTRE HISTORIQUE DE CRÉDIT ?
TAUX NON PRÉFÉRENTIELS À PARTIR DE SEULEMENT
4,99 % SUR APPROBATION DE CRÉDIT^Ω

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER | DODGE | JEEP® | RAM DU QUÉBEC
camionram.ca/offres • chrysler.ca/offres • dodge.ca/offres • jeep.ca/offres

CHRYSLER DODGE Jeep RAM

5093646

Le consommateur avisé lit les petits caractères : †, ††, *, ±, **, °, Δ, ^, Ω. Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés auprès des concessionnaires participants à compter du 1er septembre 2016 et pendant le mois en cours seulement, et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Les frais de transport (1 795 $) et les frais sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat ou de location. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix d'achat tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 $) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la signature du contrat. Un acompte peut être demandé. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule (lorsque applicable). Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. ‡ Les prix d'achat annoncés s'appliquent aux modèles Chrysler 200 LX 2016 (UFCE41 + 28A) : **23 695 $**. Les prix d'achat comprennent les frais de transport de 1 795 $ et, le cas échéant, une remise au comptant et/ou un boni au comptant (lorsque applicable). †† Les rabais totaux de 12 000 $ sont disponibles sur les nouveaux modèles Ram 1500 2016 sélectionnés (à l'exclusion des modèles à cabine simple) et consistent en une combinaison de 10 500 $ en remises au comptant (déduites du prix négocié avant l'application des taxes) et de 1 500 $ en boni au comptant de fidélisation et de conquête. Certaines conditions s'appliquent. Dans la limite des stocks. * Les remises au comptant sont offertes sur certains modèles neufs 2016 sélectionnés et sont déduites du prix négocié avant l'application des taxes. Une remise au comptant de 7 000 $ est applicable sur les modèles Dodge Grand Caravan SE 2016, qui se qualifient pour une remise de 7 100 $). Une remise au comptant de 2 500 $ est applicable sur les modèles Chrysler Grand Caravan 2016 (à l'exclusion des modèles Dodge Grand Caravan SE 2016, qui se qualifient pour une remise de 7 100 $). Une remise au comptant de 2 500 $ est applicable sur les modèles Chrysler 200S 2016 sélectionnés et sont déduites du prix négocié avant l'application des taxes. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. ± Les taux de financement à l'achat à partir de 0 % jusqu'à 84 mois (modèles Dodge Grand Caravan 2016, à l'exclusion des modèles SE, et modèles Jeep Cherokee 2016, à l'exclusion des modèles Sport) et à partir de 3,49 % jusqu'à 96 mois (modèles Chrysler 200 LX 2016) sont offerts aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia ou Financement auto TD et sont applicables sur les modèles 2016 sélectionnés. Exemples : Dodge Grand Caravan SXT Premium Plus 2016 (RTKH53 + 29P) avec un prix d'achat de **39 280 $**, financé à un taux de 0 % pour 84 mois sans aucun acompte (0 $) équivaut à 208 paiements aux deux semaines de 164,32 $, des frais de crédit de 0 $ et une obligation totale de 39 280 $. Chrysler 200 LX 2016 (UFCE41 + 28A) avec un prix d'achat de **23 695 $** (incluant les rabais totaux allant jusqu'à 2 500 $, qui consistent en une remise au comptant de 2 500 $, déduite du prix négocié avant l'application des taxes), financé à un taux de 0 % pour 84 mois sans aucun acompte (0 $), équivaut à 208 paiements aux deux semaines de 130,64 $, des frais de crédit de 3 477,34 $ et une obligation totale de 27 172,34 $. Chrysler 200S 2016 (UFCE41 + 28L) avec un prix d'achat de **32 140 $**, financé à un taux de 0 % pour 84 mois sans aucun acompte (0 $), équivaut à 208 paiements aux deux semaines de 176,59 $, des frais de crédit de 0 $ et une obligation totale de 32 140 $. ** Prix de départ du modèle Jeep Cherokee Trailhawk 4X4 2016 (KLJH74 + 27E + ADE) montré : 39 280 $. Prix de départ du modèle Dodge Grand Caravan SXT Premium Plus 2016 (RTKH53 + 29P) montré, incluant une remise au comptant de 7 000 $ et un boni de 1 500 $: 31 585 $. Prix de départ du modèle Dodge Grand Caravan SE 2016, qui se qualifient pour une remise de 7 100 $). Une remise au comptant de 2 500 $ est applicable sur les modèles Chrysler 200S 2016 sélectionnés et sont déduites du prix négocié avant l'application des taxes. Une remise au comptant de 10 500 $ en remises au comptant (déduites du prix négocié avant les taxes) et de 1 500 $ en boni au comptant de fidélisation et de conquête : 56 790 $. Les prix de départ des véhicules montrés incluent les remises/bonis au comptant et n'incluent pas les options (par exemple, certaines teintes de peinture). Les options sont disponibles chez les concessionnaires participants et sont déduites du prix négocié après l'application des taxes. Les modèles montrés peuvent différer légèrement des modèles qui sont commercialisés au Canada. ° Le rabais de 30 % est offert sur les camions Ram est offert aux clients admissibles à la location ou à l'achat au détail d'un modèle Ram 1500 2016 sélectionné (à l'exclusion des modèles à cabine simple). Ram 2500/3500 Dodge Grand Caravan 2016 (modèles SE) sont exclus. Certaines exclusions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. ^ Le boni au comptant de fidélisation et de conquête de 1 500 $ sur les camions Ram ou les propriétaires ou locataires actuels d'un camion d'un autre manufacturier. Le véhicule doit avoir été acheté ou loué par le client admissible et enregistré à son nom au plus tard le 1er septembre 2016. Une preuve de propriété ou d'entente de location sera exigée. Les travailleurs spécialisés agréés et ceux qui suivent une formation de travailleurs spécialisés sont également admissibles. Ceci inclut les travailleurs spécialisés en formation, les travailleurs agréés, les travailleurs certifiés et les clients qui terminent un certificat d'apprentissage. Une preuve de licence ou un certificat de travailleur spécialisé sera exigé. Certaines conditions s'appliquent. L'offre est valide pour le mois en cours seulement. Δ Financement à un taux non préférentiel avec approbation de crédit. Financement de 4,99 % disponible sur modèles Dodge Grand Caravan 2016, à l'exclusion des modèles Dodge Grand Caravan SXT Premium Plus 2016 (RTKH53 + 29P) avec un prix d'achat de **31 585 $** incluant une remise au comptant de 7 000 $ et un boni de 1 500 $, financé à un taux de 4,99 % pour 84 mois, équivaut à 182 paiements aux deux semaines de 205,78 $, des frais de crédit de 5 866,96 $ et une obligation totale de 37 451,96 $. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. ➤ Les offres à la location jusqu'à 60 mois sont offertes aux clients admissibles par l'entremise de Location SCI et sont applicables sur les nouveaux modèles 2016 admissibles chez les concessionnaires participants, sur approbation de crédit. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule. Exemples : Dodge Caravan SE 2016 (RTKH53 + 29E) avec un prix d'achat de **22 440 $**, loué à 3,49 % pour 60 mois avec un acompte de 1 541 $ et un dépôt de sécurité de 500 $, équivaut à 60 paiements mensuels de 269 $. Jeep Cherokee Sport 4X2 2016 (KLTL74 + 24A) avec un prix d'achat de **26 995 $**, loué à 2,49 % pour 60 mois avec un acompte de 2 030 $ et un dépôt de sécurité de 500 $, équivaut à 60 paiements mensuels de 298,99 $. L'acompte, le dépôt de sécurité et le premier versement mensuel sont payables à la signature du contrat. Allocation annuelle de 18 000 km. Frais de 0,16 $ plus taxes du kilomètre excédentaire. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. MC Le logo SiriusXM est une marque de commerce enregistrée de SiriusXM Satellite Radio inc. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep® • RAM**

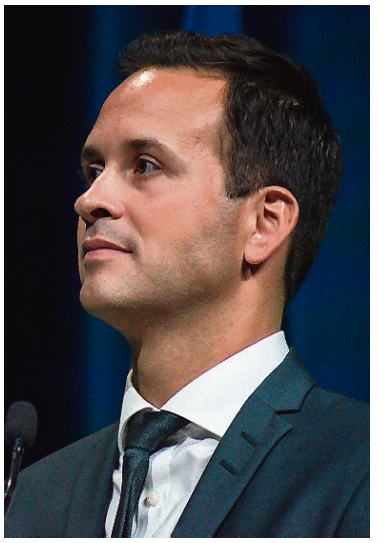
SONDAGE CROP- *LA PRESSE+*

Cloutier et Lisée au coude-à-coude

DENIS LESSARD
La Presse

QUÉBEC — En quatre mois, Jean-François Lisée est parvenu à renverser totalement la tendance: parti de loin, il est désormais carrément au coude à coude avec Alexandre Cloutier dans la course à la direction du Parti québécois (PQ). « Ça va être une lutte à finir entre les deux », prévoit Alain Giguère, président de CROP. Plus encore, Lisée est désormais le seul parmi les aspirants susceptible de l'emporter sur Philippe Couillard, révèle le plus récent sondage CROP réalisé pour *La Presse+*.


Jean-François Lisée


Alexandre Cloutier

LE PQ ÉLU MINORITAIRE

Avec Jean-François Lisée à la barre, le Parti québécois aurait récolté 31 % des voix si des élections avaient eu lieu cette semaine. Les libéraux de Philippe Couillard obtiennent 33 % des intentions de vote, « mais avec la concentration des voix du PLQ, ces résultats peuvent donner un gouvernement péquiste minoritaire », observe Alain Giguère. Les libéraux obtiendraient une avance plus confortable contre Alexandre Cloutier, à 36 % contre 27 %. Leur avance serait plus nette encore si Martine Ouellet était la barre du PQ : 36 % contre 25 %. Paul St-Pierre Plamondon ferme la marche, très loin, avec 21 %.

REVIREMENT

La montée de Lisée constitue un renversement de tendance spectaculaire. « On voit l'inverse de ce qu'on avait vu en mai », observe M. Giguère. À l'époque, c'est Alexandre Cloutier qui mettait en danger les libéraux, à 34 % contre 33 %. Lisée était loin derrière, cédant alors 7 points d'avance au PLQ (33 % contre 26 %) ; Martine Ouellet était tout près, à 25 %. C'est avec Lisée comme chef péquiste que la Coalition avenir Québec (CAQ) faisait son meilleur score, à 27 %. Maintenant, c'est Lisée qui va chercher le plus d'appuis à la CAQ, qui glisserait à 25 % si le PQ confiait la barre au député de Rosemont.

RÉFÉRENDUM

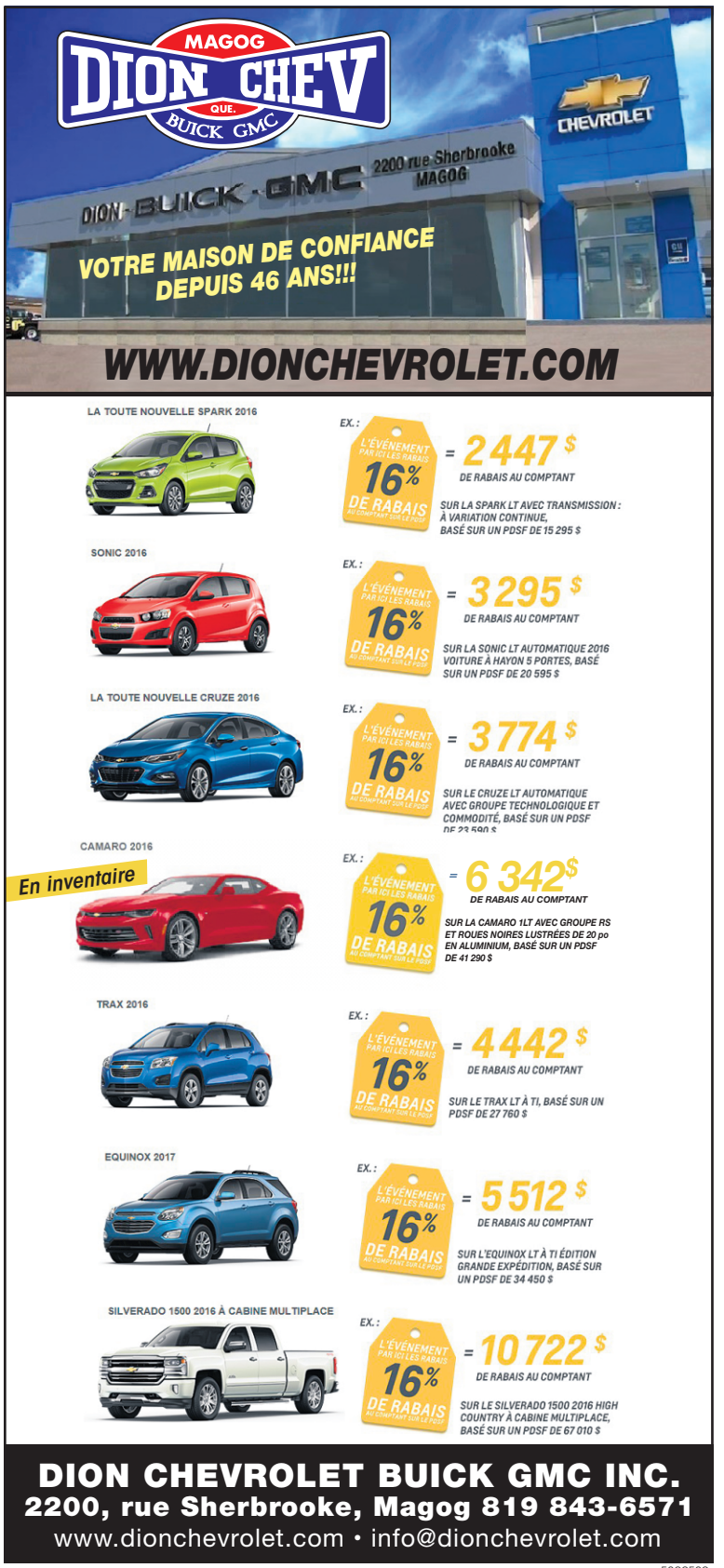
CROP a sondé 1000 internautes du 15 au 19 septembre, alors que, quotidiennement, Cloutier et Lisée croisaient le fer sur la question identitaire. Selon Alain Giguère, le regain de popularité de Lisée tient à autre chose : il est le seul à s'engager clairement à ne pas tenir de référendum. CROP observe que la possibilité de tenir un référendum durant le prochain mandat rebute les électeurs. Ainsi, 77 % des gens disent qu'ils ne seraient pas davantage attirés par le PQ s'il s'engageait à aller de l'avant avec une consultation dans un premier mandat. Le référendum est un incitatif à voter pour le PQ pour une personne sur quatre seulement. Même les péquistes sont partagés : 48 % des personnes qui appuient le PQ ne souhaitent pas que le parti s'engage à tenir un référendum. « Ce n'est pas le seul facteur de la remontée de Lisée, mais c'est un élément important », estime Alain Giguère.

COUDE À COUDE

CROP a sondé les intentions des répondants qui appuient le Parti québécois. Il ne s'agit pas de « membres du PQ » qui auront droit de vote pour le choix du chef, mais de sympathisants péquistes. Alexandre Cloutier et Jean-François Lisée sont littéralement au coude à coude, le premier récoltant 37 % d'appuis et le second, 36 %. Martine Ouellet arrive troisième à 22 %, suivie de très loin par Paul St-Pierre Plamondon, à 5 %.

DEUXIÈME CHOIX

Globalement, Cloutier et Lisée se séparent également les deuxièmes choix, à 21 et 22 %. Martine Ouellet obtient 24 % des deuxièmes choix, et 23 % soutiennent ne pas avoir décidé qui ils appuieraient au second tour. En analysant plus finement les réponses, CROP observe que Lisée est en avance quand on répartit les deuxièmes choix des partisans de Martine Ouellet il en récupère 27 %, contre 22 % pour Cloutier. Plus du tiers (34 %) des pro-Ouellet soutiennent que leur deuxième choix n'est pas arrêté.



5099539



5099715

affaires

S&P / TSX	TSX C.	$ CAN	D. JONES	S&P 500	NASDAQ	OR US	PÉTROLE
14 710,82	813,29	76,30	18 293,70	2 163,12	5 295,18	1 331,40	45,34
+ 188,84	+ 10,08	+ 0,59	+ 163,74	+ 23,36	+ 53,83	+ 13,20	+ 1,29

ENTENTE DE 60 M$ AVEC KAWASAKI

Khrome livre ses premiers sièges au Japon

YANICK POISSON
ypoisson@latribune.qc.ca

DRUMMONDVILLE – Le président de Merkur et Khrome, Martin Dufour, vient de confirmer la livraison des sièges qui seront installés dans la première voiture du contrat de 60 millions $ signé en 2015 avec Kawasaki Rail Car. Ces sièges seront expédiés au Japon et assemblés dans le compartiment qui servira à réaliser des tests de chauffage et de climatisation.

« La production de masse débutera en novembre, après presque deux ans de développement. Nous sommes très heureux d'en arriver à l'étape de la production. Cela permettra la création de 20 emplois à Drummondville dans les prochains mois», explique le président.

Le groupe Merkur et Khrome a dû mettre les bouchées doubles pour redémarrer l'entreprise depuis son rachat en 2013, consolider plus de 15 emplois locaux et décrocher ce contrat d'envergure avec Kawasaki. Fabriqués dans l'usine de la route 139, dans l'usine de Saint-Nicéphore, ces sièges rentreront dans la fabrication des voitures du programme M9 pour les trains de banlieue de la région de New York.

Rappelons que Khrome est un fabricant de composantes de finition intérieure et extérieure doté d'une expertise approfondie dans le secteur du transport. Employant près de 15 employés à Drummondville, l'entreprise a participé à des projets majeurs de développement, d'intégration et d'assemblage de systèmes ou composantes pour des chefs de file dans l'industrie du transport en commun en Amérique du Nord.

L'usine de 4500 mètres carrés (48 000 pi2) est propriété du Groupe Merkur depuis 2013. M. Dufour espère que Khrome comptera de 100 à 150 travailleurs d'ici cinq ans

PARC INDUSTRIEL RÉGIONAL

Publiforme s'installera dans un édifice de 1,5 M $

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une autre entreprise sherbrookoise décide de s'installer dans le secteur de la rue Robert-Boyd, le nouveau tronçon du Parc industriel régional de Sherbrooke.

Publiforme entamera sous peu la construction d'une toute nouvelle usine. Le bâtiment, d'une superficie de 1533 mètres carrés (16 500 pieds carrés), répondra aux besoins grandissants de l'entreprise en termes d'espace, notamment pour sa production liée à de nouveaux contrats majeurs, annonce Sherbrooke Innopole.

Les investissements réalisés par l'entreprise, en collaboration avec le Comité de promotion industrielle de Brompton (CPIB), seront de l'ordre de 1,5 million $, incluant la bâtisse, le terrain ainsi que les équipements, affirme-t-on.

Fondée en 1996, Publiforme est une entreprise familiale offrant des services de production d'enseignes, de lettrage, de marquage routier, d'impression numérique et de sérigraphie.

L'entreprise ayant actuellement pignon sur rue sur le chemin des Écossais peut également s'occuper de la conception graphique. Au cours des prochaines années, les gens de Publiforme souhaitent faire grandir l'entreprise tant à l'échelle provinciale que nationale.

« Les nouveaux projets fusent en ce moment chez Publiforme, ce qui fait que nos locaux actuels devenaient limités. »

— Jean-Guy Boisvert, président de l'entreprise

«Les nouveaux projets fusent en ce moment chez Publiforme, ce qui fait que nos locaux actuels devenaient limités», commente Jean-Guy Boisvert, président de l'entreprise.

«En plus de nous offrir une vitrine intéressante auprès de clients industriels potentiels, la nouvelle bâtisse répondra à tous nos besoins en termes d'espace pour nos nouveaux contrats, en plus d'être entièrement adaptée à nos activités.»

La nouvelle usine, qui doublera l'espace de travail, permettant d'augmenter la capacité de production. Ayant dernièrement obtenu des contrats majeurs au Canada, spécialement avec Molson-Coors Canada, l'entreprise commençait à se sentir à l'étroit dans ses locaux du chemin des Écossais. Une fois la construction terminée, l'équipe quittera ses installations actuelles au printemps prochain.

Cette étape de croissance devrait se traduire par la consolidation des 25 emplois actuels et possiblement l'ajout de quatre nouveaux postes dans un avenir rapproché, ajoute-t-on.

LA DEVANTURE

Le nouvel édifice montrera le savoir-faire des gens de Publiforme, assure la direction. La devanture promet d'être très attrayante. « Nous sommes dans le domaine de l'affichage, et donc notre relocalisation est une belle occasion pour nous de prôner par l'exemple », ajoute M. Boisvert.

C'est le CPIB qui construira la bâtisse et la louera à l'entreprise avec option d'achat. Publiforme pourra racheter l'usine lorsque la direction sera prête.

«Entretemps, ils nous verseront un loyer qui leur permettra d'accumuler du capital, ce qui n'aurait pas été le cas s'ils avaient dû emprunter auprès d'un financier. C'est notre façon de faire depuis bientôt 30 ans», souligne Paul Proulx, président du CPIB.

«Notre but est d'aider les entreprises, sans toucher à leur fond de roulement. Auparavant, nos activités se limitaient au territoire de Brompton, mais nous élargissons maintenant nos services au grand Sherbrooke.»



5084839



5093450

opinions

Présidente-éditrice **LOUISE BOISVERT** Rédacteur en chef **MAURICE CLOUTIER** Directeur de l'information **LOUIS-ÉRIC ALLARD**

Jusqu'où faut-il aller?

DENIS DUFRESNE
ÉDITORIAL
denis.dufresne@latribune.qc.ca



L'arrivée du délinquant sexuel Rénald Côté au centre-ville de Sherbrooke suscite avec raison de l'inquiétude dans ce quartier où on retrouve plusieurs écoles.

Elle soulève également la question de la diffusion d'informations sur les individus avec ce genre de passé criminel, sur leur réinsertion sociale et sur les mesures de prévention.

La décision de la Régie de police Memphrémagog (RPM) de rendre cette information publique, lundi, était avisée et responsable compte tenu du dossier criminel de M. Côté, reconnu coupable d'agressions sexuelles sur sa fille sur une période de 17 ans et condamné à 14 ans de prison en 2003.

Le nouveau citoyen sherbrookois avait également été arrêté en janvier dernier pour avoir incité un enfant de 9 ans à monter chez lui en lui offrant des bonbons, bien qu'il soit assujetti à de strictes conditions de remise en liberté, dont celle d'éviter tout contact avec des personnes d'âge mineur... ce qui, il faut le reconnaître, n'a rien de rassurant.

Les résidants du centre-ville et les parents d'enfants qui fréquentent les écoles de ce secteur avaient le droit de savoir qu'un délinquant sexuel habite leur quartier et, dans ce cas précis, la RPM a visiblement jugé que la sécurité de la population avait préséance sur le droit à l'anonymat de cet individu.

Depuis plusieurs années, des voix s'élèvent pour que le gouvernement du Québec rende publiques les données du registre national des délinquants sexuels, qui est à l'usage exclusif des services de police.

Le sénateur Pierre-Hugues Boisvenu et initiateur de la Charte canadienne des droits des victimes d'actes criminels, est de ceux-là.

Selon lui, cela ne contreviendrait pas à la Charte canadienne des droits et libertés, bien que cette banque de données contienne le nom, la date de naissance, une photographie, des informations sur la nature des infractions et sur les conditions auxquelles la personne est assujettie.

Dans une entrevue avec notre collègue René-Charles Quirion, M. Boisvenu fait valoir que «la sécurité de la population doit passer au-delà de toutes les autres considérations dont la remise en liberté anonyme d'un criminel à risque».

La divulgation de certaines informations sur des individus considérés à risque pourrait sans doute avoir un effet préventif en permettant aux personnes qui les côtoient de savoir à qui elles ont affaire.

Mais rendre le registre public ne risquerait-il pas en même temps de créer un faux sentiment de sécurité?

Car seulement une minorité des agresseurs y sont identifiés; de plus, à peine 10 pour cent des agressions sexuelles seraient déclarées aux autorités policières.

En outre, comment éviter de stigmatiser des individus qui, jusqu'à preuve du contraire, veulent se réhabiliter, ou de sombrer dans la vindicte populaire?

Selon le CALACS de l'Estrie (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel), le registre est un moyen parmi d'autres «mais pas le plus bénéfique pour prévenir les agressions».

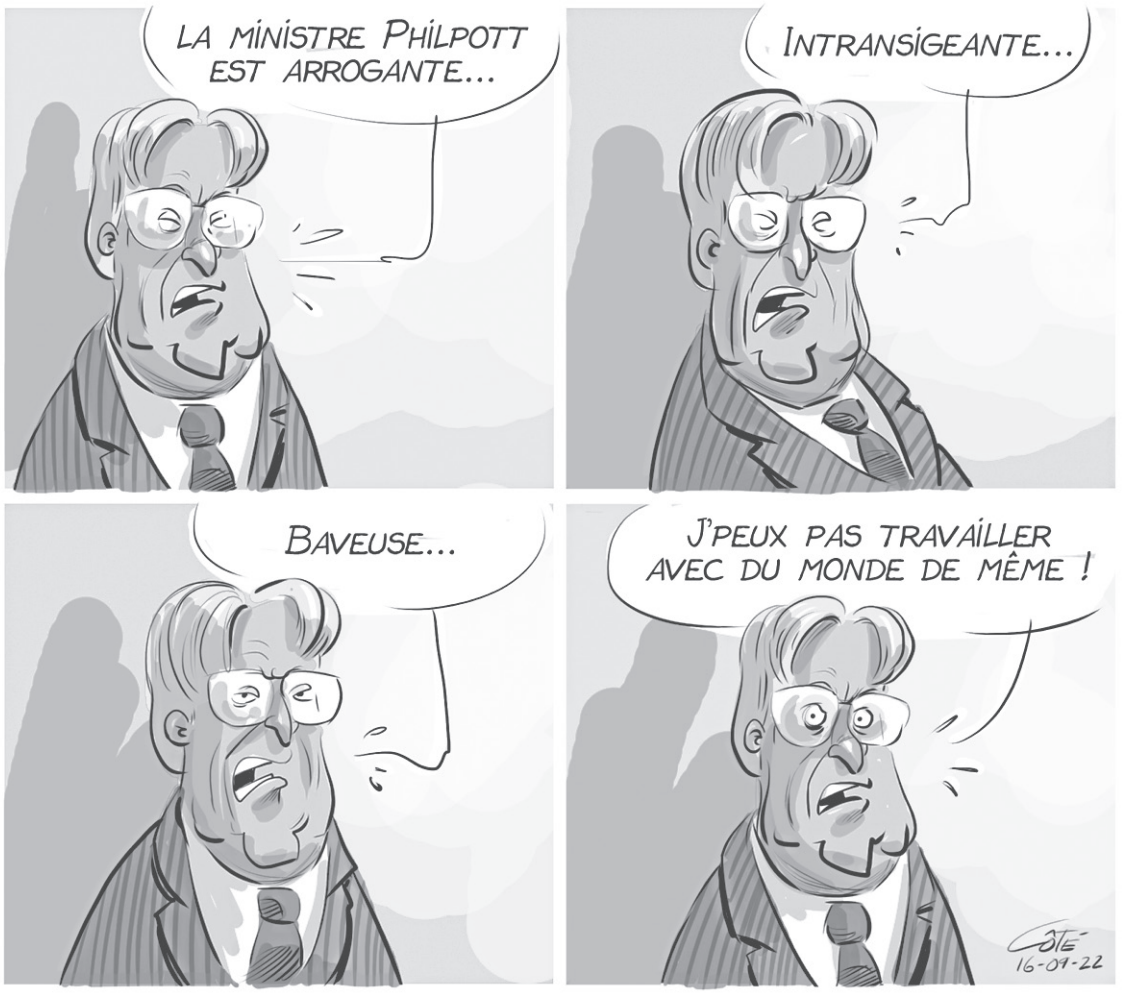
L'organisme rappelle que la majorité des agressions sont commises par un proche ou une connaissance de la victime.

Le CALACS estime qu'il faut concentrer les efforts sur la prévention et encourager les femmes à dénoncer leur agresseur.

Il appartient d'abord aux services de police de juger si un individu représente un risque tel qu'il vaut mieux en aviser la population, comme l'a fait la Régie de police Memphrémagog.

C'est une question de sécurité publique.

Mais la sensibilisation, la prévention et la dénonciation des agresseurs font également partie de la solution.



André-Philippe Côté, *Le Soleil*

MON CLIN D'ŒIL **STÉPHANE LAPORTE** *Collaboration spéciale*

«Ma conversation à propos de Pacioretty a été piratée.» - MICHEL THERRIEN

CARREFOUR DES LECTEURS

Pour un programme Objectif emploi au service des gens

La Coalition estrienne de l'aide sociale s'indigne du fait que le gouvernement songe à l'adoption du projet de loi 70 sous bâillon. Ce n'est pas une option démocratique et démontre le peu de respect et d'écoute du gouvernement et de son ministre. Malgré l'opposition et la grogne manifestées lors de mobilisations, de mémoires et de multiples dénonciations de ce projet par des organismes, chercheurs universitaires, etc., le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, François Blais, continue de vouloir couper les prestations de base. Les membres de la Coalition estrienne de l'aide sociale appuient la proposition d'un programme Objectif emploi au service des gens présenté par la Coalition Objectif dignité au ministre Blais. Premièrement, la réintroduction de la rencontre initiale entre la personne qui fait une demande d'aide sociale et un agent d'aide socioéconomique. Cependant, les agents devront être en nombre suffisant pour répondre aux demandes. D'ailleurs, précisons que toutes les personnes assistées sociales devraient y avoir accès, et non seulement celles qui font une première demande. Pour la Coalition estrienne de l'aide sociale, l'État devra livrer la marchandise pour que le programme fonctionne. Il devra réinvestir dans les services pour que les agents d'aide socioéconomique soient disponibles rapidement, tout en tenant compte des situations particulières de certaines personnes qui, par exemple, vivent loin d'un centre local d'emploi ou ne peuvent se déplacer.Les agents devront pouvoir faire preuve de toute la souplesse nécessaire. Deuxièmement, l'annulation des coupures à la prestation de base en cas de non-participation au programme Objectif emploi et une harmonisation des montants d'allocation qui devraient être octroyés aux participants. Finalement, la Coalition estrienne tient à souligner que, même avec l'allocation de participation de 260 $ proposée par le ministre Blais et reprise dans son scénario, le revenu des personnes assistées sociales demeurerait nettement insuffisant pour leur permettre de couvrir leurs besoins de base, ce qui constitue en soi un obstacle majeur à la réinsertion en emploi.

Line Marcoux, *Comité régional estrien pour un Québec sans pauvreté*
Manon Brunelle*, Illusion Emploi*
Geneviève Bouchard*, Action Plus*
Alain Roy*, Association des locataires de Sherbrooke*
Jimmy Forgues*, Solidarité populaire Estrie*

VOL DE DOCUMENTS

La CAQ sert des mises en demeure au cabinet Couillard

DENIS LESSARD
La Presse

QUÉBEC — Pendant plusieurs jours avant de passer dans le camp libéral, Yan Plante a transféré des dizaines de documents stratégiques de la Coalition avenir Québec à son adresse courriel personnelle : le plan d'action du parti de François Legault, des informations sur l'effectif et les finances de son ancien employeur notamment. Plante s'est aussi transféré un courriel de François Legault qui, le 21 juin dernier, lui souhaitait bon anniversaire, indique une liste des documents copiés par M. Plante, obtenue par *La Presse*. Il a aussi envoyé, à son adresse Hotmail, une lettre confidentielle du Directeur général des élections sur les contributions illégales versées à l'ex-ADQ, et qui exige un remboursement de la CAQ.

La CAQ s'est adressée à deux reprises à la Sûreté du Québec et, depuis une première défection de Frédéric Schautaud il y a deux semaines, a eu accès aux courriels de ces deux employés sur le serveur de l'Assemblée nationale. On y constate qu'avant de quitter la CAQ, M. Plante, un ancien conservateur à Ottawa, avait demandé l'opinion de Mario Lavoie, ex-collaborateur de Jean-Charest qui avait travaillé longtemps chez les conservateurs sous Brian Mulroney. Les deux hommes ont eu peine à se joindre durant leurs vacances respectives, « quand on s'est parlé, Yan avait déjà pris sa décision », a expliqué Mario Lavoie, joint hier par *La Presse*.

La Coalition avenir Québec a transmis tôt hier matin deux mises en demeure au cabinet de Philippe Couillard à la suite de ce « vol » de documents commis par cet ancien conseiller stratégique de François Legault. « M. Couillard cautionne ces gestes, il est toujours en retard sur les enjeux éthiques. Assez, c'est assez de la magouille libérale », a observé le chef caquiste François Legault. On lui a recommandé de ne pas parler de vol. « Pour des raisons juridiques, on m'a dit d'éviter ce mot. Mais cela ressemble bien à une vache... qui a quatre pattes », a lancé M. Legault.

En point de presse hier, le député caquiste de Borduas, Simon Jolin-Barrette, a indiqué que Yan Plante et le chef de cabinet de M. Couillard, Jean-Louis Dufresne, s'exposaient à des recours juridiques s'ils faisaient fi des mises en demeure, qui exigent des déclarations sous serment sur l'utilisation qui a été faite de ces documents. M. Legault a souligné que son parti s'était adressé à la SQ à deux reprises déjà sur ces transfuges, et envisageait de le faire une troisième fois.



François Legault, chef de la CAQ – PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE CANADIENNE

Pour le premier ministre Couillard, « M. Legault, de toute évidence, fait de la diversion parce qu'il ne veut pas se poser la vraie question : pourquoi tant de gens quittent la CAQ, le quittent? Je vais lui suggérer une réponse : parce que des gens qui croient à la fois au Québec et au Canada ne se sentent pas chez eux à la CAQ, ne sont pas bienvenus à la CAQ, et c'est ce qui est en train de se produire. Il est à mon cabinet, il a été recruté pour son talent, son expertise, et bien sûr, on est très contents de l'avoir avec nous », a dit M. Couillard. En Chambre, le leader parlementaire Jean-Marc Founier a manié l'ironie : « Je ne suis pas sûr que les documents stratégiques de la CAQ nous intéressent beaucoup! », a-t-il lancé.

Les mises en demeure visent Yan Plante et le chef de cabinet de Philippe Couillard, Jean-Louis Dufresne. On demande que les documents volés soient détruits et que les deux personnes visées fassent une déclaration sous serment pour garantir que ces informations ne seront pas utilisées.

HOBBEC.com
18, RUE PRINCIPALE
GRANBY
450 372-3622
LE SPÉCIALISTE DU MODÈLE RÉDUIT EN RÉGION
Passion à l'échelle !
• Téléguidés
• Modèles réduits
• Modèles à coller
• Pistes de course et trains
5090019

Un tout nouveau traitement naturel à base de plantes pour lutter contre les envies urgentes et fréquentes d'uriner jour et nuit.

Avec l'âge, la prostate tend à grossir. Ce phénomène est naturel, bénin et sans danger, excepté le fait qu'une prostate volumineuse peut entraver l'écoulement urinaire : envies fréquentes d'uriner, mictions difficiles à déclencher, volume et flux urinaires faibles, etc. L'autre inconvénient est que si la vessie n'arrive plus à se vider complètement, il existe des risques de complications : infections urinaires, lithiases vésicales et parfois plus grave encore, atteinte de la fonction rénale.

webbernaturals.com

Super Prostate de Webber réunit les bienfaits de l'extrait de palmier nain à ceux d'herbes médicinales aptes à atténuer les manifestations urologiques liées aux cas légers à modérés d'HBP. Des études cliniques portant sur l'efficacité du palmier nain lui ont attribué une efficacité égale à un médicament d'ordonnance dans le traitement des troubles prostatiques : urines douloureuses, envies urgentes et fréquentes d'uriner.

Avec une seule gélule par jour de Super Prostate, fini de se lever la nuit pour faire pipi.



9,99$

Disponible chez :
Accès pharma chez Walmart · Brunet · CENTRE Santé · Provigo · Maxi · familiprix · Jean Coutu · uniprix

Ce produit peut ne pas vous convenir.
Toujours lire l'étiquette et suivre le mode d'emploi.

Valide du 22 au 28 septembre 2016

Cette publicité a été payée par WN Pharmaceuticals Inc.
5100402

laTribune Ça Bouge DANS LA RÉGION
NOUVELLE ADRESSE
AUTOMOD
VITRES ET ACCESSOIRES D'AUTO



Tout récemment, Automod Sherbrooke s'est installé dans de **nouveaux locaux à la Place Brouillard au 2700, rue King Ouest à Sherbrooke**. Spécialisé en réparation de pare-brise, en accessoires d'auto, en vente et pose de pneus et en mécanique générale, le propriétaire Carl Michaud, à droite sur la photo, accompagné par son bras droit et technicien hors pair Danny Côté, vous invitent à venir les rencontrer afin de donner à votre véhicule tout l'amour qu'il mérite.
5099832

le monde

ÉCHEC DE LA TRÊVE EN SYRIE

Le ton monte entre Moscou et Washington

Agence France-Presse

NATIONS UNIES — Les États-Unis et la Russie se sont étrillés mercredi devant le Conseil de sécurité de l'ONU réuni en urgence pour trouver une issue diplomatique en Syrie, la guerre reprenant de plus belle dans la ville martyre d'Alep sous les bombes.

Deux jours après l'effondrement du cessez-le-feu, l'impasse diplomatique est totale et les échanges entre Moscou et Washington, parrains du processus syrien, de plus en plus acrimonieux.

L'« enfer » de cette guerre qui a fait plus de 300 000 morts et provoqué la pire tragédie humanitaire depuis la Seconde Guerre mondiale « jette la honte sur nous », a tonné le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon en ouvrant une session de crise du Conseil de sécurité.

« C'est un moment de vérité pour la Russie, pour l'opposition et (...) pour la communauté internationale » a aussi mis en garde le secrétaire d'État américain John Kerry, dans une colère froide devant un Conseil à l'ambiance de plomb.

« Ce n'est pas une blague, c'est une affaire grave », s'est insurgé le ministre américain en se demandant ironiquement si son homologue russe Sergueï Lavrov et lui vivaient « dans des univers parallèles ».

Il a exigé une remise sur les rails de l'accord de Genève qu'il avait paraphé le 9 septembre avec M. Lavrov afin que Moscou impose à son protégé à Damas de « clouer au sol ses aéronefs » et lui « interdise » de bombarder l'opposition et les civils.

L'accord prévoyait sept jours de cessez-le-feu à compter du 12 septembre, de l'aide humanitaire, une zone de facto d'interdiction de survol pour l'aviation syrienne et une coopération militaire russo-américaine contre les jihadistes.

Montrant du doigt la Russie et la Syrie, John Kerry a encore qualifié de « violation flagrante du droit international » le raid de lundi contre un convoi humanitaire de l'ONU (une vingtaine de morts) et celui de mardi soir contre deux ambulances (quatre tués).

En réponse, l'ambassadeur syrien Bachar al-Jaafari a accusé les États-Unis et leurs partenaires de conduire une « guerre de propagande immonde », pendant que son pays combat « des dizaines de milliers de terroristes ».

Impassible devant le Conseil de sécurité, M. Lavrov n'a pas fermé la porte à un retour de la trêve, mais il a affirmé qu'il « ne pouvait plus y avoir de pause unilatérale » par l'armée du président Bachar al-Assad, accusant l'opposition d'avoir repris les hostilités.

Sur le terrain, Alep, épicentre de la guerre, a subi sa pire journée depuis le cessez-le-feu avorté, a dénoncé l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). Des bombardements ont tué « au moins 11 civils, dont deux enfants », a rapporté l'ONG. Et mardi soir, une frappe a visé deux ambulances à Khan Toumane, au sud d'Alep, qui venaient évacuer des blessées d'un premier raid. Deux ambulanciers et deux infirmiers ont été tués et un troisième se trouve dans un état critique.

Un immeuble de six étages s'est effondré dans le quartier rebelle de Soukkari. « Il n'y avait dans l'immeuble que deux frères », a confié à l'AFP Abou Ahmad, un voisin, en dégageant les gravats sur le trottoir.



Un homme marche à travers les débris d'un immeuble effondré, après avoir récupéré un jeune enfant dans les décombres d'un quartier rebelle, à Alep. — PHOTO AGENCE FRANCE PRESSE

› TENSIONS À CHARLOTTE APRÈS LA MORT D'UN NOIR ABATTU PAR LA POLICE



La ville américaine de Charlotte redoutait mercredi soir de nouvelles violences après les affrontements de la nuit précédente opposant forces de l'ordre et manifestants qui protestaient contre la mort d'un homme noir, abattu par un policier. Les autorités ont fermé préventivement les commerces dans un quartier de bars et restaurants dans le centre de cette ville du sud-est des États-Unis. En fin d'après-midi, une centaine d'étudiants, en majorité noirs, se sont allongés au sol pour protester contre les abus policiers, certains entonnant des gospels. Les manifestants sont convaincus que Keith Lamont Scott, 43 ans, a été victime mardi d'une bavure flagrante. Selon la police, M. Scott a été mortellement blessé par balle alors qu'il refusait de lâcher son arme de poing. Ses proches affirment au contraire qu'il n'avait qu'un livre en main. Les tensions raciales ont été ravivées aux États-Unis depuis deux ans par une succession de bavures et violences policières, souvent envers des hommes noirs non armés. — PHOTO ASSOCIATED PRESS

LE TOUR DU GLOBE

Sarkozy refuse que la France soit « submergée » par l'immigration

CALAIS — Nicolas Sarkozy, candidat à la primaire de la droite pour la présidentielle française l'an prochain, a prôné mercredi à Calais « le rétablissement systématique des contrôles à toutes les frontières » du pays, pour que la France ne soit pas « submergée » par les migrants.

« La question est d'éviter que la France ait des frontières qui soient des passoires et qu'on se trouve submergé », a estimé l'ancien président, qui a fait de la maîtrise de l'immigration l'un de ses principaux thèmes de campagne.

« M. Sarkozy dit que la France va être submergée par l'immigration et les réfugiés, nous sommes plutôt submergés par sa démagogie », lui a répondu de New York le ministre des Affaires étrangères Jean-Marc Ayrault, interrogé par la chaîne BFM TV, à l'issue d'une séance du Conseil de sécurité de l'ONU consacrée à la tragédie syrienne.

« L'année dernière la France a reçu 80 000 demandes de droit d'asile et elle s'est engagée sur deux ans à accueillir 30 000 personnes, on est quand même très loin d'être submergés », a souligné M. Ayrault, en rappelant la nécessité de respecter « nos engagements internationaux ». **AGENCE FRANCE-PRESSE**

Le Washington Post critiqué pour avoir lâché Snowden

NEW YORK — Un éditorial du Washington Post appelant à refuser à Edward Snowden la grâce qu'il demande au gouvernement américain, lui vaut un déluge de critiques, y compris au sein même de sa rédaction.

L'éditorial, titré « Pas de grâce pour Edward Snowden », a été publié alors que plusieurs associations de défense des libertés ont lancé une campagne pour pousser le président Barack Obama à gracier l'informaticien.

La Maison-Blanche a opposé une fin de non-recevoir à cette demande et réclamé le retour d'Edward Snowden aux États-Unis, afin qu'il y soit jugé. Le jeune homme de 33 ans est actuellement réfugié en Russie.

L'éditorial, publié samedi, fait valoir que si certaines révélations de l'ancien consultant de l'agence du renseignement NSA ont été utiles, d'autres étaient injustifiées, voire dangereuses.

Signé par la direction des pages éditoriales, il valide la publication d'informations sur les méthodes de collecte systématiques de données téléphoniques aux États-Unis par la NSA, qui constituaient une atteinte à la vie privée, voire une infraction.

Il dénonce, en revanche, les révélations concernant le programme de surveillance en ligne Prism, « qui était clairement légal et ne menaçait pas clairement la vie privée » de qui que ce soit. **AGENCE FRANCE-PRESSE**


UNE GESTION
PARASITAIRE ENTIÈRE.
Groupe
Cameron
TERMINIX
NOS EXPERTS
PARTOUT AU QUÉBEC
1-866-CAMERON / SERVICE 24H – 7/7

5084011

ACCUSÉ DE CONDUITE DANGEREUSE

Roger Marmonier en attente d'un régime de protection

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Roger Marmonier est en attente d'un régime de protection en raison de son état de santé avant de faire avancer son dossier devant le tribunal.

Le dossier de Marmonier, 84 ans, qui est accusé de conduite avec les capacités affaiblies causant des lésions ainsi que de conduite dangereuse, était de retour devant le tribunal, mercredi, au palais de justice de Sherbrooke.

En état d'ébriété au volant de son véhicule, l'homme de 84 ans a renversé une piétonne le 22 février dernier sur la 13e avenue à la hauteur de la rue des Muguets.

L'accusé, qui demeure dans ce secteur, était dans un état d'ébriété à ce point avancé qu'il a été impossible pour les policiers de procéder à un prélèvement d'haleine. Ils ont obtenu un mandat d'arrestation afin de pouvoir procéder à un prélèvement d'un échantillon sanguin dans le but d'établir son taux d'alcoolémie.

Marmonier a subi une évaluation psychiatrique concernant sa responsabilité criminelle au moment des faits qui lui sont reprochés.

À la mi-avril, Roger Marmonier avait été remis en liberté sous diverses conditions sévères, dont celles de rester dans une résidence pour personnes âgées adaptée à sa condition.

Au début des procédures, l'accusé avait été déclaré apte à faire face aux procédures judiciaires, mais le juge avait acquiescé à la demande de la défense concernant l'évaluation en vertu de l'article 16 du Code criminel.

Il a dû déposer 1000 $ pour garantir le respect de ses conditions de remise en liberté. Le tribunal lui a interdit de conduire, de consommer de l'alcool et de communiquer avec la victime dans cette affaire. Roger Marmonier devra aussi respecter toutes les recommandations de son médecin.

L'avocate de la défense Me Caroline Monette a demandé au tribunal de reporter le dossier de son client au 17 novembre prochain. D'ici cette date, elle devrait être en mesure de recevoir un mandat clair pour faire évoluer le dossier devant le tribunal.

PRATIQUE ILLÉGALE DE LA MÉDECINE

Représentations sur sentence pour Yves Charest

SHERBROOKE — Yves Charest devra se présenter au palais de justice de Sherbrooke jeudi, alors qu'auront lieu les représentations sur sentence pour des accusations reliées à la pratique illégale de la médecine.

Rappelons que le 16 décembre 2015, le naturopathe a plaidé coupable à des accusations de pratique illégale de la médecine.

Le 27 novembre 2014, le Collège des médecins du Québec avait déposé 14 accusations de pratique illégale de la médecine contre Yves Charest pour des gestes posés à l'endroit d'une enquêteuse du Collège des médecins du Québec.

Il en a reconnu neuf, soit des événements survenus en mars, avril et juillet 2014.

C'est à la suite d'une plainte de la famille de Patricia Niles décédée à l'âge de 66 ans que le Collège des médecins du Québec a ouvert une enquête contre Yves Charest.

Rappelons que c'est une enquêteuse du Collège des médecins se faisant passer pour une patiente qui a monté la preuve contre Yves Charest.

Sous l'emprise d'Yves Charest, Patricia Niles est décédée d'un cancer après avoir attendu trop longtemps pour suivre les traitements proposés par son médecin.

CLAUDE PLANTE



5086036

avril
SUPERMARCHÉ SANTÉ
Mandalas
Besoin d'un moment de détente et de ressourcement?
Découvrez nos magnifiques cahiers mandalas.



CARREFOUR SANTÉ GLOBALE | 2385, rue Principale Ouest, Magog
épicerie bio • suppléments • cosmétiques naturels • avril café • comptoir crudessence • avril.ca
5090771

arts&spectacles

facebook/quotidienlatribune

@LT_LaTribune

Du succès et des projets pour Yoan



KARINE TREMBLAY
karine.tremblay@latribune.qc.ca



L'auteur-compositeur-interprète Yoan était hier de passage à Sherbrooke pour mousser la sortie de son DVD, *Yoan live au Centre Vidéotron*. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, RENÉ MARQUIS

SHERBROOKE — Pour la deuxième année consécutive, Yoan remportait il y a quelques jours le prix de l'album country s'étant le plus vendu au pays aux CCMA Awards.

« C'est une belle nouvelle que j'ai accueillie avec surprise. Je ne pensais pas que c'était possible de récolter ce titre deux fois avec le même disque! »

Inusité, ça l'est peut-être. Mais ce n'est pas si étonnant lorsqu'on sait que son premier opus, éponyme, a dépassé le cap des 130 000 exemplaires vendus. La tournée qui a suivi le lancement a rempli les salles. Pour remercier les fans, pour laisser une empreinte de cette tournée en or, le gagnant de *La voix* 2014 a capté en vidéo le spectacle qu'il a donné en avril au Centre Vidéotron. Il était hier de passage à Sherbrooke pour mousser le lancement de son tour de chant sur DVD et pour une séance de dédicaces au Costco.

« Le DVD y est distribué et moi, ça me permet un contact direct avec le public qui me suit. C'est important de prendre ce temps-là. Sans le public, rien ne serait possible », explique celui qui a glissé dans son coffret *live* des images rapportées de son séjour à Nashville, l'automne dernier.

« Nashville, c'est l'endroit où est né le country, mais c'est surtout une place très inspirante pour un musicien, peu importe son style musical. C'est une ville chargée d'histoire et d'anecdotes. Là-bas, j'ai cosigné des chansons et ça a changé ma façon d'écrire. Depuis mon voyage, je note toutes mes idées et je crée avec plus de spontanéité, de lâcher-prise », exprime l'auteur-compositeur-interprète de 21 ans.

Dans sa besace, il a sept nouvelles chansons. En français comme en anglais.

« Je ne sais pas encore quand je pourrai annoncer un second disque, mais je travaille là-dessus. Je ne me mets pas de pression, je fais les choses avec cœur. Je vais retourner en studio quand j'aurai suffisamment de bon matériel. Lorsque j'ai du temps, j'écris et je compose. »

Le hic, c'est que du temps, il n'en a pas eu des tonnes ces derniers mois. Il ne s'en plaint pas. « En deux ans, j'ai l'impression d'avoir condensé dix années de vie! C'est incroyable, ce qui m'arrive. Je suis très choyé, très privilégié. »

Son succès a de quoi faire taire les vilaines langues qui se sont déliées sur les réseaux sociaux et qui ont critiqué son couronnement à *La voix*.

« Mais ce genre de trucs, ça ne m'atteint pas. Je ne suis pas très "réseaux sociaux". Je sais qu'il s'y écrit des bonnes choses comme des moins bonnes. Moi, je suis là pour les gens qui veulent m'entendre. Je focalise là-dessus et je laisse faire le reste. »

L'accueil enthousiaste qu'il reçoit laisse présumer qu'on tend davantage l'oreille au country.

« Je crois qu'effectivement, le country refait surface, mais au Québec, il reste assez traditionnel alors qu'aux États-Unis et au Canada anglais, il y a du changement, un certain renouveau, un côté plus pop et plus rock qui se greffe au style. J'aimerais bien ouvrir ces volets-là ici, aller marcher en dehors du cadre. »

C'est vrai aussi dans sa carrière. Il l'a dit, déjà : il aimerait bien faire chemin musical à l'extérieur de nos frontières. Aux États-Unis ou en Europe, par exemple.

« On n'a pas fait de promo encore pour ça, mais ça fait partie de ce que j'envisage, de ce que je souhaite. Je ne sais pas quand ça viendra, mais ça viendra. »

NOTRE VIDÉO
DISPONIBLE DANS
et sur **latribune.ca**
L'incontourn app'



5090428

PALMARÈS DES VENTES

FRANCOPHONE

1 *Encore un soir*, Céline Dion
2 *Nous autres*, 2frères
3 *Whittaker – Mon pays bleu*, Artistes variés
4 *Le meilleur de moi*, Dany Bédar
5 *Effets spéciaux*, Avec pas d'casque

NON FRANCOPHONE

1 *20 moments magiques*, Artistes variés
2 *Classique Country*, Guylaine Tanguay


Dany Bédar

3 *Wild World*, Bastille
4 *Touch*, July Talk
5 *Live at the Hollywood Bowl*, The Beatles

SOIRÉE DE VERNISSAGES À VALCOURT

Innovation et émotions

VINCENT LAMBERT
vincent.lambert@latribune.qc.ca

VALCOURT – Valcourt était sous les projecteurs créatifs et artistiques mercredi soir. Au Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier, on pouvait assister à l'inauguration de l'exposition temporaire *Idées en mouvement*. Et en regardant de l'autre côté de la rue, vers le Centre culturel Yvonne L. Bombardier, ce sont les œuvres des artistes Andrée Marcoux, Yves de Montigny et Marie Montiel qui étaient à l'honneur. Ce qu'elles ont en commun? Le vivant et l'émotion.

Artiste de la région de Magog, Marie Montiel accorde une importance au vivant humain ou animal. De son exposition *Alter ego*, juxtaposant des séries de deux toiles qui mettent en relief les ressemblances visuelles et émotives entre humain et animal, il se dégage fragilité et sensibilité.

« Mon sujet est né de différentes idées. Premièrement, le fait que, parfois, on voit que les animaux ressemblent à leur maître. Mon propos est aussi alimenté par ce qui se passe sur la planète. En observant tout ça, je me suis rendu compte que les animaux et les humains ont des expressions du visage qui se ressemblent, mais aussi des émotions qui traversent nos regards », explique la peintre admiratrice de l'art classique.

Lorsqu'il est question de l'exposition *Amalgames* du duo artistique Yves de Montigny et Andrée



5087955

VOILÀ! VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

0922	17 h 00	17 h 30	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
SRC	16h00 ◖ Entrée Prin.	Silence, on joue!	Le Téléjournal 18 h		District 31	Infoman	Les dieux de la danse / Florence K		Enquête		Le Téléjournal		Marina Orsini	
TVA	16h55 TVA nouvelles		TVA nouvelles	Le Tricheur	Les Gags	**FAMILLE RECOMPOSÉE** (2014) avec Drew Barrymore, Adam Sandler.				21h45 VLOG	TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque		**HURRICA...** ▸
V	Les Simpson	La guerre des clans	Coup de foudre	Un souper parfait	CSI Cyber		Le dernier navire		Chicago P.D. / Un père inquiet		En mode Salvail	22h50 Espace Découvertes		
TQc	Peter Pan	Salmigondis	Les Argonautes	Génial! / Alex Perron , Julie Perreault.		Cuisine futée,	Formule Diaz		**LE REFUGE** (1996) avec Diane Keaton, Meryl Streep.			22h50 **LA CHASSE** (2012) Mads Mikkelsen. 0h55 ▸		
CBC	Dragons' Den		CBC News: Mont.	On the Money	22 Minutes	Coronation Street	Weiner		Firsthand		CBC News: The National		CBC News: Mont.	Coronation Street
CTV-M	The Dr. Oz Show / Naya Rivera		CTV News Montreal		eTalk	Big Bang Theory	Grey's Anatomy / Undo		Notorious / Pilot / Katie Couric		How to Get Away With Murder		CTV National News	News Montreal ▸
GBL-Q	16h30 ◖ Young & R.	Global News		Global National	Chicago Med / Soul Care / Ato Essandoh		Superstore	The Good Place	Pitch / Pilot		The Blacklist / Esteban		Global News	23h35 S. Colbert ▸
ABC	Judge Judy	Judge Judy	Local 22 News at 6	ABC World News	Local 22 News at 7	Inside Edition	Grey's Anatomy / Undo		Notorious / Pilot / Katie Couric		How to Get Away With Murder		Local News at 11	23h35 J. Kimmel ▸
CBS	Channel 3 News	The :30	Channel 3 News at Six		CBS Evening News	NFL Thursday	NFL Thursday	20h25 LNF Football / Texans de Houston c. Patriots de Nouvelle Angleterre (D)					23h15 Ch. 3 News	23h45 S. Colbert ▸
FOX	Modern Family	Modern Family	Two and a Half	Two and a Half	Big Bang Theory	Big Bang Theory	Rosewood		Pitch / Pilot		Local 44 News at 10 p.m.		Mike & Molly	Mike & Molly
NBC	NBC5 News @ 5	NBC5 News @ 5:30	NBC5 News @ 6	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Superstore	The Good Place	Chicago Med / Soul Care / Ato Essandoh		The Blacklist / Esteban		NBC5 News @ 11	TonightShow ▸
PBS-P	Daniel Tiger	Daniel Tiger	BBC News America	Nightly Business	PBS NewsHour		Masterpiece Classic / Downton Abbey, Series III				Masterpiece Classic		BBC World News	Charlie Rose ▸
ARTV	Le Parc des Braves	Le Parc des Braves	Le temps d'une paix		Visite libre	Catherine	Mozart jungle / Question de choix		Esprit critique		Outlander / La prison de Wentworth		23h10 **HÉLI** (2013)	1h00 ▸
CD	SOS Infestation	SOS Infestation	Douanes	Douanes	Hommes des bois / Collapse		Hantise / Les démons ne meurent pas		Les dossiers de la NASA / Folie mutante		Affaires roulent	Boss enchères	Galas ComédiHa! 2015 / Salvail B	
Cinépop	16h15 ◖ **RETOUR À L'ÉCOLE** (1985)		17h55 **SEPT JOURS** (2008) Joshua Jackson.			**ATLANTIS, TERRE ENGLOUTIE** (1961) Sal Ponti.			**À MIAMI, FAUT LE FAIRE!** (1980) Chevy Chase.			22h40 **JERRY MAGUIRE** (1996) Tom Cruise.		1h00 ▸
Evasion	Destination Monstre / Pepie		À deux, c'est mieux! / Venise		Sur le pouce / Mauricie		Benoit à la plage / Saint-Nazaire		Les vacances de Monsieur Bruno		Hôtels de luxe / Hôtels de New York		À faire en Grèce / Nord de la Grèce	
HI	A$ de la brocante / Frank à la rescousse		L'AmériqueMichel	Fièvre encans	Motos Café racers	Mordus de course	Fous des bolides	Fous des bolides	Légendes	Légendes	FantomWorks: mécanos d'exception		Les montagnards / Coincé	
MMAX	La loi et l'ordre: Crimes sexuels		Espace Découvertes		Le mentaliste / Douze roses rouges		L'affaire O.J.		Éternel / Cure de jeunesse		Personne d'intérêt / À la vie, à la mort		Un souper parfait	Un souper parfait
MP	17 ans et maman		Ce soir tout est permis		Buzz		Nashville / La maladie des secrets		Beachclub	Beachclub	Célibataires et nus Québec		Coup de foudre	Lip Sync Battle
RDI	En direct avec Patrice Roy		Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages: Personnalités		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	24/60	
S+	Les enquêtes du NCIS		NCIS: Los Angeles		La Reine / Cruel dilemme		Une femme exemplaire / Non coupable		Madame la Secrétaire d'État		Mystères Laura / Le retour du mentor		Scandale / Paris en flamme	
SE	16h05 ◖ **LE REVENANT** (2015) Leonardo DiCaprio.			18h45 **JUSQU'AU BOUT** (2016) avec Anthony Mackie, Bradley Whitford, Bryan Cranston.					**LA BELLE SAISON** (2016) avec Izia Higelin, Cécile De France.			22h45 **LES LOUPS-GAROUS** (2014) Jason Momoa.		0h20 ▸
TFO	Joue avec Jess	Le ranch	Flip/Où je dors	Subito texto	Boum, c'est canon!	Lightning Point	Danse tes rêves	TFO24.7/#ONfr	**POUR RIRE** (1996) avec Ornella Muti, Jean-Pierre Léaud.			22h40 Futur proche	TFO24.7/#ONfr	Arrière-scène
TV5	Prendre sa place	17h50 Questions pour un champion		Journal France 2	Plus ou moins 5 mètres		On n'a pas fait le tour / Argentine		Le caméléon		Hôpital vétérinaire		TV5 le journal	23h40 Thalassa ▸
VIE	Vendre ou rénover? / Karen et Mike		Design V.I.P.	Déco Top Chrono	Comment rénover	Manon, sous-sol!	CélibatairesMenu	CélibatairesMenu	Vendre ou rénover? / Sarah et Ryan		Qui vit ici?	Quoi ton plan?	Suis-je normal? / Bras pendants	
Zeste	Les menus Zeste	Menus Juneau	Menus Zeste	Cuisine de fille	L'addition SVP!		Tous contre Bobby	Restaurant reche	Hell's Kitchen		Restaurant sous surveillance		Le goût du voyage / Pologne	
Ztélé	Surnaturel / Sans état d'âme		L'effet Carbonaro	Direct dans l'net	Seuls et tout nus XL		BattleBots: Combats de robots		Maripier!	Conquérants Gril	Match parfait? / Double dose		Escortes	Classé XXX
RDS	Le 5 à 7			Hockey 360°	L'antichambre		Images/secondes	30 sur 30 / 9.79			Histoire derrière	Sports 30	Sports 30	Le monde du sport
SPN	15h00 ◖ Hockey (D)		Tim & Sid (D)			Hockey Central (D)	Hockey - Coupe du monde (D)						Sportsnet Central	
TSN	SportsCentre	Interruption (D)	SportsCentre		That's Hockey (D)	Draft Ranking	NASCAR Auto Racing		UFC Unleashed		SportsCentre		SportsCentre	
Disney	Fraisinette	Topsy et Tim	18h15 Jungle	La jungle magique	19h05 Félibert, le	Thomas et amis	Télétubbies	Poko	Jardin des rêves	Waybuloo	TicketyToc	TicketyToc	Franny chaussure	Franny chaussure
TTF	Bugs!/17h15 Bugs!	Bugs!/17h45 Bugs!	Les Simpson	Tom et Jerry	L'Absurdicourse	Johnny Test	Spider-Man	Faut pas rêver!	Les Simpson	Mike Ward Show	Archer	Archer	Les Simpson	Mike Ward Show
VRAK	PL>Y	Jérémie	Les menteuses / Chants de l'innocence		La famille royale		La vie malgré tout / Appel à l'aide		Jane l'Immaculée / Nouvelle donne		Journal d'un vampire		Derek	Derek

se rencontrent

Marcoux, on peut remarquer encore une fois une approche vers le vivant et l'émotion.

« Tous les deux, nous produisons des œuvres en bronze. C'est l'émotion qui vient de l'intérieur, par les corps sculptés et les animaux peints, et qui fait un amalgame de tout. C'est un ensemble inspiré par la nature, les animaux, le minéral et le végétal », note M. de Montigny.

« C'est un ensemble inspiré par la nature, les animaux, le minéral et le végétal »

— Yves de Montigny

Cette exposition souligne par le fait même le 25e anniversaire de carrière de l'artiste valcourtoise Andrée Marcoux, qui avait déjà exposé en solo dans le passé au Centre culturel Yvonne L. Bombardier.

« Et si les idées faisaient avancer le monde? »

En face du Centre culturel, le Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier inaugurait son exposition temporaire *Idées en mouvement*, qui mise sur le processus créatif, soit la préparation, l'idéation, la coordination et la réalisation. Dans la pièce se trouve un mélange d'innovation et de création, avec ici des maquettes et véhicules innovants et là, des témoignages sur vidéo et l'évolution du musée.

Carol Pauzé, directrice du musée, explique que cette exposition « présente tout le processus créatif qui est derrière la réalisation du nouveau musée. On l'a mis en parallèle avec le développement de véhicules. On suit le chemin du processus créatif ».

Depuis le nouveau visage du musée, plus de 13 000 visiteurs et 700 élèves ont visité le berceau de la motoneige. « Ce n'est que le début d'une grande lancée », conclut la directrice.



Yves de Montigny, Andrée Marcoux et Marie Montiel exposent leurs œuvres au Centre culturel Yvonne L. Bombardier jusqu'au 10 décembre. - PHOTO LA TRIBUNE, VINCENT LAMBERT

Lancement de livre
PARCOURS VERS LE BONHEUR
Tome 1
Saphira



Francine Brouillette



Serge Thérien

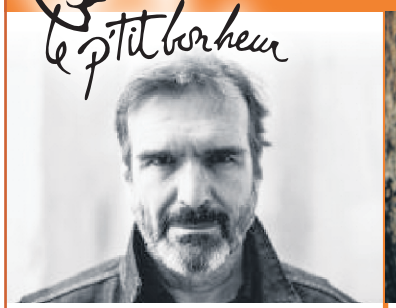
Le lancement aura lieu le 24 septembre au 1500, rue du Pacifique Sherbrooke 16 h à 19 h

Bienvenue à tous!

Prix spécial de lancement : 20 $ taxes incluses

5098910

LE P'TIT BONHEUR DE SAINT-CAMILLE
162, rue Miquelon Saint-Camille
À SEULEMENT 20 MINUTES DU CHUS



PIERRE FLYNN
EN SPECTACLE, SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2016, 20 H



CHARLES-ANTOINE GOSSELIN
EN SPECTACLE, VENDREDI 21 OCTOBRE 2016, 20 H

RÉSERVATION EN LIGNE
www.ptitbonheur.org • 819 340-1993
BISTRO-SHOW
à tous nos spectacles

5093775

ELECTRO 5

Vous cherchez une batterie ? Ça tombe *PILE* ! Nous avons un bon choix.

Panasonic

Qualité supérieure et bons prix.

GP Batteries









4135, boulevard Industriel, Sherbrooke • 819 823-5355
info@electro5.com - www.electro5.com

5051801



5078659



5093084

Les prix littéraires de l'AAAE deviennent biennaux

L'AAAE crée également un nouveau prix pour la littérature de genre

STEVE BERGERON
steve.bergeron@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Ceux et celles qui ont pris connaissance de la programmation du 38e Salon du livre de l'Estrie mardi n'ont pas eu la berlue : l'Association des auteures et auteurs de l'Estrie (AAAE) ne remettra pas ses prix cette année, après son traditionnel lancement collectif. Le regroupement d'écrivains a décidé de désormais les décerner tous les deux ans, faisant du coup passer de 1000 $ à 2000 $ la bourse associée à chacun.

« Cette demande nous a été faite par la Ville de Sherbrooke, qui trouvait que les prix de l'AAAE et ceux de la Ville se dédoublaient », explique Michel Gosselin, président de l'AAAE.

En automne 2014, Étienne Beaulieu, gagnant du prix Alfred-DesRochers, et Yvette Francoli, lauréate du prix Alphonse-Desjardins, se sont retrouvés à nouveau couronnés un mois plus tard, lors de la remise du Grand Prix du livre de la Ville de Sherbrooke, respectivement dans les catégories *Création littéraire* et *Essai*.

La Ville et l'Association se sont donc entendues pour que la première remette ses prix les années paires, et la seconde, les années impaires. L'AAAE décernera ainsi ses prochaines récompenses en 2017. Les ouvrages admissibles seront ceux qui auront été publiés entre le 1er juillet 2015 et le 30 juin 2017.

Cette nouvelle mesure, précise Michel Gosselin, ne signifie surtout pas qu'un lauréat ne pourra pas plus concourir pour l'autre prix. « Les gagnants des prix de la Ville de Sherbrooke cette année seront admissibles à ceux de l'Association l'an prochain. Mais si un auteur remporte les deux prix, il se sera au moins déroulé un an entre les deux. »

Créé en 1978, le prix Alfred-DesRochers a d'abord été remis tous les deux ans. Il est devenu annuel en 1988.

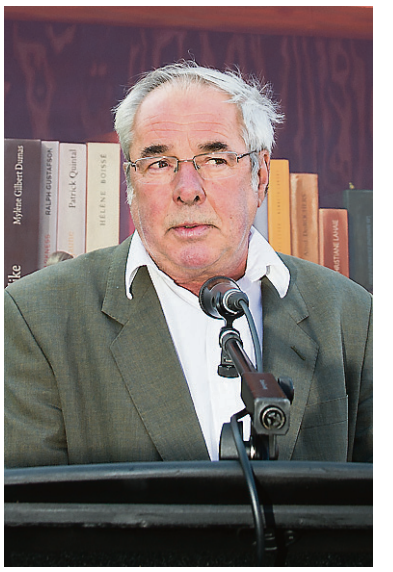
Le prix Alphonse-Desjardins a quant à lui été créé en 1991 et avait toujours été annuel jusqu'à maintenant. Quant au prix Suzanne Pouliot et Antoine Sirois, destiné à la littérature jeunesse, il a été créé en 2015.

NOUVEAU PRIX POUR LA LITTÉRATURE DE GENRE

L'année 2017 verra aussi la création d'un quatrième prix par l'AAAE, cette fois destiné à la littérature de genre.

« C'est l'auteure Mylène Gilbert-Dumas qui nous a fait remarquer que les gens qui écrivent des romans policiers, d'amour, d'aventure, de science-fiction, etc., avaient très peu de chance de remporter un des prix de l'AAAE. Nous avons dû admettre qu'elle avait raison. Les lauréats des années passées ont presque toujours été des universitaires », rapporte Michel Gosselin.

Dénommé pour l'instant « Prix estrien de la littérature de genre », le nouveau prix devrait être baptisé officiellement d'ici sa première remise. Les genres acceptés seront le roman historique, policier, fantastique, de science-fiction, de *fantasy*, du merveilleux, d'aventures, d'amour, érotique et *chick lit*.


Michel Gosselin, président de l'Association des auteures et auteurs de l'Estrie — PHOTO ARCHIVES, LA TRIBUNE



5059673

annonces classées

DES RUBRIQUES VARIÉES POUR TOUT TROUVER

819 564-2222

26 COMMERCES À VENDRE

HOTEL À VENDRE, à La Patrie. Machine à Poker, salle de réception, 9 ch. et une cuisine. 180 000$ avec poss. balance de vente. Tél.: 514 924-1792, 819 888-2267.

38 CLIN D'OEIL

JOYEUX ANNIVERSAIRE GUY GEOFFROY !



Ne change rien, comme le bon vin, tu te bonifies avec le temps.
Sois heureux!
Grande sœur Lise xox

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

1015 QUATRE SAISONS ... 3 ½ - 4 ½ 1 mois gratuit !!! Chauffés, eau ch., près CHUS, Galeries 4-Saisons, Cegep, Centre 24 Juin, **819 342-6662 ou 819-416-0949.** Photos à **www.gipb.ca**

1070 PAPINEAU, 4½, ch., eau ch., pl. flottant, libre imm., sous-sol, 515$, 3e étage, 535$. **1 mois gratuit.** Tél. : 819 569-4642.

18e AVENUE, 3½, 4½
Chauffé, eau chaude inclus.
Tranquille, cul-de-sac.
Tél. :819 679-5058 ou 819 345-8571

1 X 4½ STYLE CONDO
Près des services. 806 Des Lys.
Tél. : 819 563-4900, 819-679-5058

215 MURRAY. BEAU, GRAND 3½
Très tranquille, imm. récent.
Tél. : 819 861-3473, 819 432-6554.

2 ½ - 3 ½ ... TOUT INCLUS 435$ et + Libres imm. Tél.: 819-342-4237 photos à www.gipb.ca

2½ chauffés, eau ch., cul-de-sac
819-812-2541 ou 819-342-4237
Photos à **www.gipb.ca**

3½ 478$/MOIS, **entrée lav./séch.**, grand balcon 17pi, hydro 41$/mois versements égaux. Libre imm. Tél: 873 200-2432, 819 566-6611

3 ½ - 4 ½ Chauffés, eau ch., près Galeries 4-Saisons, CHUS, Cégep, Centre 24-Juin. **819 416-0949.** Photos à **www.gipb.ca**

3½, AU REZ-DE-CHAUSSÉE, MOIS OCTOBRE GRATUIT, eau ch., chauffé, 480$ 819 212-4160.

4 ½ - 3 ½ TOUT INCLUS, près CHUS, Cegep, Centre 24-Juin, arrière Galeries 4-Saisons. **819-416-0949** photos à www.gipb.ca

4½, CHAUFFÉ, ÉCLAIRÉ, EAU CH. FOURNIE. Frais peint. 550$/mois. Libre imm. 1225 Deschaillons. 819 864-4589, 819 572-2525.

4 ½ chauffés, eau ch. près des services, Cégep, propre, tranquille
819-342-4237 Photos à **www.gipb.ca**

4½ RÉNOVÉS, chauffés, eau ch., éclairés, entrée lav.-séch. 1480 Larocque et 3½ au 981-995 Galt Ouest et 391-395 Bruno-Dandenault. Libres. 819 563-0290, 819 822-1600.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

4 ½ TOUT INCLUS, chien accepté, près CHUS, Galeries 4-Saisons, Parc.
819 640-2825 Photos à **www.gipb.ca**

4 ½ TOUT INCLUS près CHUS, Galeries 4-Saisons, Cegep, Centre 24-Juin, Parc, Cul-de-sac. **819 640-2825, 819 416-0949 .** photos à **www.gipb.ca**

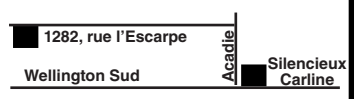
44 APPART. ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

3½, 4½, 5½ STYLE CONDO, entrée privée, libres imm. Bur. loc. situé au 108 Oxford, app. 105, Lennoxville. **Réservez maintenant.** Tél. : 819 569-4977, 819 821-0770.

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

3 ½, 4 ½, 5 ½

Style condo, modernes neufs, climatisés, échangeur d'air, planchers tuile céramique et bois. Situés 1282, rue L'Escarpe. Disponibles immédiatement.



Réservez maintenant
819 569-4977 - 819 821-0770

3½ - 4½ - 5½... à partir de 445$, près Université, Concierge sur place. **819 566-8328 photos à www.gipb.ca**

4½ ENSOLEILLÉ, balcon, stat., près piste cyclable, hopitaux, CEGEP, 485$/mois. Bowen nord. Tél.: 819 569-5456.

5½ - 1257 DE DORVAL, près des hopitaux et autoroutes. Libre imm. Peinturé à neuf, prêt à être loué. Tél.: 819 569-4857, 819 571-2847.

925 BELVÈDRE SUD, 2ÈME PLANCHER, **4½,** électros inclus. 440$/mois non-chauffé. Tél.: 819 565-0175

APP. RODRIGUE - 3½, 4½, 5½ PROMOTION. Chauffés, eau chaude. Près parc, épicerie, école. Tranquille. Libres. **Tél. : 819 574-5604**

APP. S.D.R. - 916 RAOUL-BRUNEAU
Près Mont Bellevue, 3½ chauffé, eau ch., rénové. **819 348-0384, 819 823-6209**

BELVÈDRE SUD, LIBRE. gand 4½. immeuble 3 log. non-chauffé, 1er étage. 450$/mois. Tél.: 819 565-0175

SECTEUR UNIVERSITÉ, 4½ semi-meublé, dans un 6 log., très propre, 2 stat., chauffage et électricité aux frais du locataire. 490$/mois. Libre imm. Tél: 819 437-7948.

48 APPART. ARRONDISSEMENT Rock Forest, St-Elie, Deauville

3 ½ - 4 ½ - 5 ½ .... Tout inclus, près des services, Centre Sportif, Terrasse Rock Forest **873-200-1695 ou 819-943-9668**

4½ - 5½ STYLE CONDO, secteur Rock Forest. Grands, modernes, endroit tranquille. Bons prix! Annie ou Serge, 819 564-7656.

4½ ET 5½ GRANDS, secteur Rock Forest.. Disponibles maintenant. Contacter David: 819 560-1607.

NOUVELLE annonce

5½ - TRÈS GRAND

avec balcon, remise extérieure, 2 stat., climatisation. Rue Bertrand-Fabi, Rock Forest. Nouvelle école primaire. Petits chiens acceptés.
Libre imméd. Tél. : **819 820-9425**

50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

1½ - 3½ - 4½ - 5½
Frais peint, piscine. Chauffés ou non.
Impeccable. Vaste choix.
Tél. : 819 679-5058

192 LANDRY 4½
derrière Carrefour, 680$/mois. Libre imm.
Tél. : 819 345-8770

1 MOIS GRATUIT - 4½ STYLE CONDO entrée privée. 105 Candiac et 2630 Prospect. Libres imm. et nov. 819 437-8088

1 MOIS GRATUIT, LIBRE IMM. ET OCT. 3½ - 4½ - 5½ - 615 McGREGOR
Chauffés, eau ch. incluse. **819 437-8088**

3 ½ - 4 ½ chauffé, eau ch., tranquille, petit immeuble, 819-342-4237
Photos à **www.gipb.ca**

4½ - 5½, IMMEUBLE EN BÉTON
Chauffés, eau chaude fournie. Libres imm.
1 mois gratuit. Info : 819 620-7609

4½ IMMEUBLE 8 LOGEMENTS, 590$
RUE LAURENTIE, Vieux-Nord, gr. pces., eau ch., face au parc. Libre 1er juillet.
Tél. : 819 563-9137, 819 346-2909

56 APPARTEMENTS AUTRES

GRAND 5½ DANS DUPLEX, (2ième étage), entrée double, rue Bastonnais à Ascot Corner, remise ext., non-fumeurs, pas d'animaux. 600$, **819 823-6892 / 819 943-0821.**

58 MAISONS À LOUER

MAISON MOBILE, North Miami Beach, Floride. Nov. à avril, TV française, internet. 4250$US. denise_forcier@hotmail.com

SECTEUR AUSTIN, maison unifamiliale, 3 c.c., 2 s.b., poêle comb. lente et plafond cathédrale au salon, accès lac Memphrémagog, quai disp., 900$.Octobre. **819 843-7445**

65 VACANCES, CONDOS

PASSER L'HIVER EN FLORIDE Condo Lake Worth, 10 min d'une plage magnifique. Saison seulement, 15 nov. 2016-15 avril 2017. 5000$US. Très beau complexe, 55 ans +, sécuritaire, beaucoup d'avantages et activités. Tél: 819 884-2211, 819 884-1196.

74 CHALETS À LOUER

A LOUER OU A VENDRE, 2 foyers, totalement en bois, B.B.Q. au propane, grand terrain de 5 arpents, lac privé, face à la montagne du Mont Orford. **819 847-1134, 450 278-1006.**

78 LOCAUX À LOUER OU PARTAGER

LOCATION OU SOUS-LOCATION 5000pi2 industriel et commercial. 1177 Galt Est.
Tél.: 819 820-6205.

82 ENTREPÔTS, GARAGES À LOUER

3 GARAGES À LOUER, (1000 pi., ca., 1250 pi., ca., 2000 pi., ca., avec pit.) **Bureau** +/- 600 pi., ca., Situés sur la rue King Est, près de 500 m., de l'autoroute 610. 819 563-9732.

104 AUTOS À VENDRE

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081 **www.financementbrisson.com**

SUBARU IMPREZA 2007, grise, 4 portes, 225 000 km., aut.., air clim., cruise control, mécanique A1, 5600$ nég. **450 375-3812.**

106 VÉHICULES 5000$ ET MOINS

DODGE CHARGER SXT 2007, automatique, bonne mécanique, 3.5 litres, 200 000 km., 4 400$ nég. 768 rue Quirion. 819 565-3676.

114 ENTREPOSAGE DE VÉHICULES

AUTO: **425$. MOTO**: **145$. Chauffé pour 6 mois.** Assurance garagiste incl. Syst. alarme + surveillance par caméra. Tél: 819 820-5015.

151 PERSONNEL DEMANDÉ

AVANT le 28 sept. recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 lb d'ici 30 jours, sans les reprendre. (Réglementé, formulé par des médecins). **www.regimesplus.net 819 548-5752.**

CAMELOT-DEMANDÉ
Camelot motorisé en ville secteur nord de Sherbrooke
Livraison tôt le matin du lundi au samedi.
819-564-5450 ext. 5774, SN

CAMELOT MOTORISÉ DEMANDÉ
pour le journal LA TRIBUNE
Secteurs Disraëli et Coleraine
Travail tôt le matin. Doit posséder un petit véhicule. Livraison du lundi au samedi
418 338-0277

CHAUFFEUR DEMANDÉ
pour remorquage et transport.
819 565-4321

CUISINIER-PIZZA MAKER, temps plein et partiel, minimum 2 ans d'expérience**.**
Restaurant Pot Au Feu.
Tél: 819 620-6201.

ENTREPRISE BIEN ÉTABLIE recherche 2 PERSONNES pour son bureau de télémarketing à Sherbrooke. Aucune vente à faire, prises de rendez-vous seulement. Travail permanent. Salaire de base + bonus. Disponible du lundi au vendredi de 17h à 21h et le samedi de 10 h à 14 h. Bienvenue aux retraités (es) et semi-retraités (es). **Roxanne Aubert : 819 780-0780 ou 819 578-8520**

162 ANIMAUX

FOIN À VENDRE - 1re et 2ième coupe.
PETITES BALLES - PRIX SUR DEMANDE
819 828-2743 ou cell : 819 640-7404

188 CHASSE ET PÊCHE

ATTENTION, ATTENTION
Carottes et pommes sacs et vrac. Urine de jument en chaleur. **Stoke : 819 878-3077.**

198 BOIS ET ÉQUIPEMENT DE CHAUFFAGE

BOIS DE CHAUFFAGE 16 po. SEC.
85$/corde sur place, 105$ livrée.
Tél.: 819 845-0042, après 17h.

198 BOIS ET ÉQUIPEMENT DE CHAUFFAGE

BOIS DE CHAUFFAGE de 1re qualité 100% bois franc. 105$ la corde livrée., 4 cordes et + pour livraison gratuite. Merci! **819 640-5065.**

BÛCHES ÉCO-LOGIC et GRANULES, livraison *Gratuite
1 866 880-5647 ou
www.eco-logic.ca

228 VENTES DE GARAGE ARROND. LENNOXVILLE

VENTE DE GARAGE / DÉBARRAS
Lennoxville United Church, 6 rue Church
Jeudi et vendredi 29 et 30 sept., 10h à 17h et samedi 1er oct. de 9h à midi. **Sac : 6$.**

230 VENTES DE GARAGE ARROND. MONT-BELLEVUE

GRANDE VENTE DE GARAGE, vend.-sam.dim., 23-24-25 sept., de 8h à 16h, au **1292 rue Larocque**. Plusieurs participants. Antiquités et grand choix.

238 VENTES DE GARAGE HORS-SHERBROOKE

SAMEDI ET DIMANCHE, **24 et 25 sept.**, de 9 h à 14 h. Antiquités, vaisselle, meubles ...
Au: 825 Ch. Sherbrooke à North Hatley.

VENDREDI le 23 sept., de 13h à 18h & **samedi, dimanche, 24-25 sept.,** toute la journée. Meubles, outils, etc. Au: 183 RTE 108, Cookshire-Eaton (J0B 1M0).

266 MESSAGES PERSONNELS

MASSAGE JOLIE CHINOISE
www.massage-asie.com
819 348-0183
7/7, 9 h à 23 h
460, rue King Est, Sherbrooke

MASSAGE de DÉTENTE avec expérience
Sylvie: 819 346-2007
Jour ou soir

MASSAGE ET TENDRESSE
819 943-8952

MASSAGE JOSÉE
Lundi au vendredi. **819 569-3529**

NOUVEAU MASSOTHÉRAPIE
Petite douceur
873 200-6066

POUR PASSER D'AGRÉABLES MOMENTS
819 580-2565

SEXY ANNIE
Blonde et jolie, de lundi à dimanche de 8h30 a.m. à 1h a.m. 819 620-8198.

310 TRAVAUX DOMESTIQUES

MÈRE ET FILLE VOUS OFFRENT leur service pour petit ou grand ménage. Diplôme en hygiène. 819 943-1634 ou 819 791-0769

311 CONSTRUCTION, RÉNOVATION

***** TOITURE *** INNOV-TOIT**
Soumission rapide et gratuite
RBQ 5712-8696-01 Tél.: 819 446-6366

318 PAYSAGISTES

819 572-9761
Émondage personnalisé
Taille haies de cèdres, arbustes et arbres. Balayage cours et pelouse. Réduction ou abattage, trop grand ou nuisible. Désouchage et laisse les lieux propres. Nacelle 50 pi.
Assurances complètes.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

Avis public

RÉSOLUTION PPCMOI Nº 36 CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL COMMERCIAL ET AUTORISATION D'USAGES COMMERCIAUX ET DE SERVICES ASSOCIÉS ET COMPLÉMENTAIRES AU DOMAINE DE LA SANTÉ LOT À CRÉER, COMPRENANT LES LOTS ACTUELS 5 830 879 ET 5 830 880 DU CADASTRE DU QUÉBEC ET LA PORTION AVANT DU LOT 5 830 881 DU CADASTRE DU QUÉBEC 75, RUE J.-A.-BOMBARDIER ZONE ID11 (SHERBROOKE)

ARRONDISSEMENTS DE ROCK FOREST–SAINT-ÉLIE–DEAUVILLE ET DE JACQUES-CARTIER

À TOUS LES INTÉRESSÉS,

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke,

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 15 août 2016, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté la Résolution PPCMOI no 36, qui déroge à certaines dispositions du Règlement nº 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke relatives aux usages autorisés ainsi qu'à certaines normes d'implantation du bâtiment.

Ce projet de résolution a pour objet d'autoriser sur un lot à créer, comprenant les lots actuels 5 830 879 et 5 830 880 du cadastre du Québec et la portion avant du lot 5 830 881 du cadastre du Québec, la construction d'un immeuble commercial conformément aux plans et illustrations réalisés par Espace Vital architecture et identifiés de la façon suivante : « Stationnement futur – bâtiment industriel – 3 mai 2016 », « Présentation – 19 avril 2016 », « Perspectives – 18 avril 2016 » et « Liste des matériaux – 18 avril 2016 », aux conditions suivantes :

1. Que seul un lot à créer, comprenant les lots actuels 5 830 879 et 5 830 880 du cadastre du Québec et la portion avant du lot 5 830 881 du cadastre du Québec totalisant quelque 26 237 m² identifiée au plan « Stationnement futur – bâtiment industriel – 3 mai 2016 » dont l'espace fera éventuellement l'objet d'une opération cadastrale afin d'être identifié distinctement au cadastre du Québec, soit affecté par des usages commerciaux et de services, préservant ainsi la vocation industrielle de la partie résiduelle du lot actuellement localisée en zone ID11;
2. Que soient autorisés uniquement les services associés et complémentaires au domaine de la santé et les usages commerciaux suivants :
   - Services professionnels et d'affaires;
   - Services personnels;
   - Pharmacie;
   - Centre de la petite enfance;
   - Comptoir bancaire;
   - Bureau;
   - Centre de conditionnement physique;
   - Marché d'alimentation;
   - Restaurant;
   - Services spécialisés en éducation;
   - Centre hospitalier;
   - Vente au détail d'articles orthopédiques;
   - Vente au détail d'articles et de produits spécialisés reliés au domaine de la santé;
3. Que les usages de services professionnels reliés à la santé, de services spécialisés en éducation, de centre de conditionnement physique ainsi que la vente au détail d'articles directement reliés à la santé occupent une proportion minimale de 65 % de l'espace de plancher locatif de l'ensemble des trois bâtiments;
4. Que les usages de services professionnels non reliés à la santé soient autorisés à la condition que l'espace de plancher locatif de l'ensemble des trois bâtiments n'excède pas 750 m²;
5. Que les enseignes respectent les conditions suivantes :
   - une seule nouvelle enseigne au sol est permise sur le lot à créer (l'enseigne existante peut être maintenue en place);
   - les enseignes murales sur boîtier sont interdites;
   - sur le bâtiment A, l'aire d'affichage sur un mur ne peut excéder la moitié de l'aire indiquée en rouge sur les plans illustrant les zones pour enseignes, contrairement aux indications sur les plans illustrant les zones pour enseignes (Perspectives - 18 avril 2016);
6. Que l'accessibilité au bâtiment industriel soit protégée par les conditions suivantes :
   - les utilisateurs du bâtiment industriel doivent pouvoir accéder au bâtiment en tout temps par le lot à créer et faisant l'objet du présent projet;
   - le présent projet doit maintenir le ratio de 1 case par 25 m² de plancher;
   - un maximum de 75 cases peuvent être aménagées à l'extrémité ouest du terrain délimitée par un trait jaune sur le plan « Stationnement futur – bâtiment industriel – 3 mai 2016 »;
   - l'aire de transbordement des marchandises existante à l'extrémité ouest du terrain délimitée par un trait jaune sur le plan « Stationnement futur – bâtiment industriel – 3 mai 2016 » doit être maintenue;
7. Conformément aux plans et illustrations réalisés par Espace Vital architecture, que la marge de recul minimale du bâtiment principal est de 3,0 m en bordure de la rue King Ouest et de la bretelle de l'autoroute 410;
8. Que les marquises et les sections architecturales en porte à faux sont permises dans la marge de recul;
9. Que l'aménagement paysager proposé soit réalisé dans un délai de six mois suivant la fin des travaux;

QUE la Résolution PPCMOI nº 36 est réputée conforme au Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Sherbrooke;

QUE l'original de la Résolution PPCMOI nº 36 est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;

QUE la Résolution PPCMOI nº 36 est en vigueur depuis le 20 septembre 2016.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 22e jour de septembre 2016.

Mᵉ Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke

sherbrooke.ca

Aidez-nous à faire la différence dans la vie de jeunes en difficulté

Dès aujourd'hui
DONNEZ!
www.campingjeunesse.ca
ou 1-877-650-3722

FONDATION CAMPING JEUNESSE
Le bonheur grandeur nature

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

Avis public

RÉSOLUTION PPCMOI Nº 35 CONSTRUCTION DE PLUS D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL COMMERCIAL ET AUTORISATION D'USAGES COMMERCIAUX RELIÉS AU RECYCLAGE DES MÉTAUX ET AUX VÉHICULES ACCIDENTÉS ET USAGÉS SUR LE LOT 3 196 203 DU CADASTRE DU QUÉBEC ZONE AGRICOLE A-37 (SAINT-ÉLIE-D'ORFORD) 1290, CHEMIN DION

ARRONDISSEMENT DE ROCK FOREST–SAINT-ÉLIE–DEAUVILLE

À TOUS LES INTÉRESSÉS,

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke,

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 15 août 2016, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté la résolution PPCMOI nº 35 dérogeant à certaines dispositions du Règlement nº 234 de zonage de l'ancienne Municipalité de Saint Élie d'Orford quant aux usages autorisés dans la zone agricole A-37, et ayant pour objet de permettre, sur le lot 3 196 203, du cadastre du Québec, la construction de plus d'un bâtiment principal commercial ainsi que l'occupation d'un immeuble par les usages principaux suivants, en sus de l'usage « 3617 – Commerce d'entreposage et de vente de véhicules accidentés » prévu au Règlement nº 234 de zonage de l'ancienne Municipalité de Saint-Élie-d'Orford et contingenté à un seul dans la zone agricole A-37 :

a) Récupération, entreposage et triage de métaux (commerce de gros de matériaux de récupération);
b) Vente de véhicules automobiles usagés;
c) Vente et location de remorques de camion usagées;

de même que par les usages complémentaires aux usages principaux suivants :

a) Pressage de véhicules et de métaux;
b) Garage pour dépolluer les véhicules et garage de réparation pour les véhicules automobiles usagés entreposés et en vente;
c) Commerce de pneus, d'accumulateurs de pièces et accessoires usagés pour automobile;

le tout, conformément au Plan de redéveloppement nº F00414A-001-SP-08, préparé par la firme Fahey et associés en date du 26 février 2016, annexé au second projet de résolution PPCMOI nº 35 pour en faire partie intégrante, aux conditions suivantes :

1. Que l'aire de vente des véhicules automobiles usagés soit limitée à l'aire figurant à cette fin sur ledit Plan de redéveloppement nº F00414A-001-SP-08;
2. Qu'un nombre maximal de 40 remorques soient entreposées sur le terrain pour des fins de vente et de location;
3. Que l'aire d'entreposage des remorques soit implantée à une distance minimale de 100 m de la voie publique et possède une largeur maximale de 100 m;
4. Que la hauteur maximale de l'entreposage extérieur pour la récupération, l'entreposage et le triage de matériaux soit de 6 m;
5. Que l'aire de recyclage des matériaux soit pavée et munie d'un système de captation et de filtrage des eaux de surface;
6. Que les aménagements paysagers prévus audit Plan de redéveloppement nº F00414A-001-SP-08 soient réalisés avant la fin de l'année 2017. Qu'un arbre mort ou non viable, dont la plantation ou la conservation est exigée, soit remplacé en tout temps;
7. Qu'un concept d'affichage, advenant l'intention d'installer une enseigne en bordure du chemin Dion, soit soumis au Service de la planification urbaine et du développement durable pour approbation préalablement à son installation;

QUE la résolution PPCMOI nº 35 est réputée conforme au Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Sherbrooke;

QUE l'original de la résolution PPCMOI nº 35 est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;

QUE la résolution PPCMOI nº 35 est en vigueur depuis le 20 septembre 2016.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 22ᵉ jour de septembre 2016.

Mᵉ Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke

sherbrooke.ca

Don in memoriam
En souvenir d'un être cher

1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca

Fondation québécoise du cancer

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

Avis public

RÉSOLUTION PPCMOI Nº 30 OCCUPATION DU PREMIER ÉTAGE D'UN BÂTIMENT RÉSIDENTIEL PAR UN BUREAU DE SERVICES PROFESSIONNELS ET D'AFFAIRES LOT 1 032 014 DU CADASTRE DU QUÉBEC 1424-1426, RUE DUNANT ZONE RÉSIDENTIELLE HF9 (SHERBROOKE) ARRONDISSEMENT DU MONT-BELLEVUE

À TOUS LES INTÉRESSÉS,

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke,

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 15 août 2016, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté la Résolution PPCMOI nº 30, qui déroge à certaines dispositions du Règlement nº 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke quant aux usages complémentaires autorisés dans la zone résidentielle HF9 et qui a pour objet de permettre l'occupation du premier étage d'un bâtiment résidentiel par l'usage « services professionnels et d'affaires », aux conditions suivantes :

1. que le ou les bureaux de services professionnels et d'affaires soient aménagés au premier étage de l'habitation et que la superficie totale de plancher occupé par cet usage ne doit pas excéder 45 m²;
2. que les travaux d'aménagement paysager soient réalisés tels qu'illustrés sur le plan d'aménagement daté du 18 avril 2016 annexé à la résolution pour en faire partie intégrante, notamment par l'ajout d'espaces gazonnés et la plantation d'arbustes et de trois arbres à moyen déploiement dont les essences sont identifiées sur ledit plan;
3. que les aménagements paysagers soient réalisés à l'intérieur d'un délai de six mois après l'entrée en vigueur de la résolution approuvant le projet de PPCMOI. Un arbre mort ou non viable dont la plantation est exigée par la présente doit être remplacé en tout temps;

QUE la Résolution PPCMOI nº 30 est réputée conforme au Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Sherbrooke;

QUE l'original de la Résolution PPCMOI nº 30 est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;

QUE la Résolution PPCMOI nº 30 est en vigueur depuis le 20 septembre 2016.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 22ᵉ jour de septembre 2016.

Mᵉ Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke

sherbrooke.ca

Avis public

RÈGLEMENT Nº 425-16

À TOUS LES INTÉRESSÉS,

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 19 septembre 2016, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement nº 425-16 modifiant le Règlement nº 425 sur les tarifs d'électricité et conditions de service d'électricité de la Ville de Sherbrooke de façon à :

- modifier, pendant les périodes de pointes, les modalités du changement télécommandé de registre du compteur effectué par Hydro-Sherbrooke pour le tarif BT;
- établir les frais liés à l'inaccessibilité d'un compteur lorsqu'un client refuse ou néglige de donner accès à l'appareillage de mesure ou n'effectue pas les travaux requis dans le cadre d'un remplacement du compteur;

QUE l'original du Règlement nº 425-16 est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;

QUE le Règlement nº 425-16 entrera en vigueur le 1er octobre 2016.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 22ᵉ jour de septembre 2016.

Mᵉ Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke

sherbrooke.ca

Avis public

RÈGLEMENT Nº 1-116

À TOUS LES INTÉRESSÉS,

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 19 septembre 2016, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement nº 1-116 modifiant le Règlement nº 1 de la Ville de Sherbrooke de façon à :

- étendre la délégation de pouvoir au directeur général pour la formation de comité de sélection requis dans le cadre du processus d'attribution de contrats;
- corriger certaines dispositions contenant des erreurs cléricales, d'orthographes, de mauvaises références ou des omissions;
- interdire le virage à droite sur feu rouge aux intersections en conflit avec certaines bandes cyclables;
- ajouter des passages pour piétons sur la rue Brébeuf et le boulevard Queen-Victoria;
- interdire ou limiter à une certaine durée le stationnement en bordure de rue sur certaines rues et à certaines périodes;
- ajouter une portion de la rue Letendre et de la rue Le Royer au secteur régi par le permis de stationnement MB2;
- prévoir le paiement de certains stationnements à l'aide de l'application pour appareil mobile ainsi que les frais applicables;
- modifier l'adresse du Service des finances;
- modifier et abroger certaines infractions concernant l'ordre et la paix publique de façon à prévoir une seule disposition applicable pour une même infraction commise dans un endroit public, une place publique, un endroit privé ou une place privée;
- interdire de fumer dans tous les lieux où une affiche posée par la Ville l'interdit et prévoir une infraction en conséquence;
- substituer la Division revenus par la Division sports et évènements lors d'une demande d'autorisation pour la tenue d'un spectacle ou d'une démonstration mettant en vedette des animaux sauvages et changer le terme « permis » par « autorisation »;
- supprimer la référence à l'année 2015 relativement aux coûts et aux frais pour l'émission des licences pour les chiens et les chats;
- modifier l'expression « réseau d'égout pluvial » afin qu'elle réfère au bon article du Règlement nº 1 de la Ville de Sherbrooke;
- modifier la tarification du Service de police pour la prise des empreintes digitales et pour la vérification d'absence d'empêchements pour une personne responsable d'un service de garde en milieu familial, incluant la vérification des membres de la famille de la même résidence;
- modifier les dispositions applicables aux commerçants de biens usagés de façon à élargir la définition de « commerçant de biens usagés », à modifier les conditions d'émission et de validité du permis, à ajouter les conditions de révocation du permis, à modifier les exigences concernant le registre, à ajouter l'obligation de photographier certains biens et à modifier les transactions interdites;

QUE l'original du Règlement nº 1-116 est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;

QUE le Règlement nº 1-116 entre en vigueur immédiatement.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 22ᵉ jour de septembre 2016.

Mᵉ Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke

sherbrooke.ca

ENCAN

LE JEUDI 22 SEPTEMBRE 2016 À 17 H 30, À LA SALLE D'ENCAN A/B AU 333, ROUTE DE WINDSOR, SHERBROOKE.

SERONT VENDUS : mob. de cuisine, bureaux, tables, chaises, vaisselle, etc.
Antiquités : meubles de tous styles, vaisselier, chiffonnier, coffres, valises, banc, objets de collection, annonces, jouets, jarres et cruche en grès, lampe torchère, lampes à l'huile, rames, skis, traîneaux, horloges, radios, outils, vaisselle, etc.
Divers : outils avec coffres, outils électriques, petit compresseur, serres, escabeau, etc.
Beaucoup d'autres articles trop nombreux à être énumérés.
Conditions : comptant, débit, Visa, MasterCard.
Cantine sur les lieux.

Les Enchères A/B Sherbrooke
Alain, Gaston Brousseau
819 572-1279 ou 819 846-3510
www.encheres-ab.com

Disponibles pour tous genres d'encans

318 PAYSAGISTES

ABATTAGE D'ARBRES, TAILLE de HAIES de cèdre, déboisement, paysagement, réparation de murs. **J.P. McCray: 819 212-0308**

PLANTATION CAROLE TESSIER
Cèdres de qualité, cultivés en pots 3 pi et +. Plantation et livraison disponible, aménagements paysagers + entretien tourbe, mini-excavation, etc. **Estimation gratuite. Vente gros et détail.** Tél.: 819 889-3150

320 SERVICES DIVERS

★ BÉTON DÉTÉRIORÉ ? ★
Remise à neuf de béton; solages, escaliers, trottoirs, planchers, allèges de fenêtres, etc. Enduit acrylique, crépis, stuc, etc. Choix de couleurs. Entrepreneur RBQ, 28 ans d'expérience. Tél. : **819 571-0652**
Voir photos à stuccosherbrooke.com

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Construction et rénovation: toitures, montage de charpentes, finition, bois flottant, céramique, salles de bains, revêtement ext. Projets clé en main. Estimation gratuite! **819 571-1602**
info@constructionsdgouin.com
RBQ: 5610-5869-01

RÉCUPÉRATION DE FERRAILLE
Robert Bernier : 819 565-8575
RAMASSAGE D'OBJETS ENCOMBRANTS
Ramassage de petits voyages de rebuts

★TIREUR DE JOINTS ★
Gyproc, joints, stucco + peinture.
Ben: 819 542-2361 ou 819 679-7882

TOITURE EN PENTE OU PLATE EN ÉLASTOMÈRE, REVÊTEMENT BARDEAUX. Service d'urgence 24 hres 28 ans exp. Gar. meilleur prix. RBQ 5700-7510. 819 821-1718 Denis

320 SERVICES DIVERS

TOITURES
Estimation gratuite. Ouvrage garanti.
Rénovations de tous genres.
René Lavoie-Sherbrooke 819 822-3854
Mégantic 819 544-2188

331 HYPOTHÈQUES

PRÊTS HYPOTÉCAIRES PRIVÉS
1ER OU 2ÈME RANG
Tél. : 1 866 566-7081

332 ARGENT À PRÊTER

PRÊT DE 500$
Sans enquête de crédit. 1 866 482-0454
www.creditcourtage.ca

338 COMPTABILITÉ, IMPÔTS

RENTE GARANTIE
Revenus stables et sûrs à vie.
Achetez rente enr. ou non-enr.
Estimation de taux - 819 563-8864.

340 SERVICES FINANCIERS

PROBLEMES DE DETTES
Stress, inquiétudes? Posez vos questions, nous avons une solution. **Redressement budgétaire, proposition, faillite.**
FRANÇOIS HUOT SYNDIC LTÉE
Syndics autorisés en insolvabilité
Sherbrooke : 819 821-3500

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

Avis public

RÈGLEMENT Nº 1129
ARRONDISSEMENT DE JACQUES-CARTIER

À TOUS LES INTÉRESSÉS,
AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke,
QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 15 août 2016, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement nº 1129 modifiant le Règlement nº 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke afin :
- d'ajouter la définition de l'expression « Refuge d'animaux et fourrière » au Règlement;
- de permettre, dans la zone industrielle ID7, en plus des usages déjà autorisés, l'usage suivant :
  - commerce de classe 4, exclusivement « Refuge et fourrière d'animaux »;

QUE le Règlement nº 1129 est réputé conforme au Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Sherbrooke;
QUE l'original dudit Règlement est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;
QUE le Règlement nº 1129 est en vigueur depuis le 20 septembre 2016.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 22e jour de septembre 2016.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke
sherbrooke.ca

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

Avis public

RÈGLEMENT N° 896-1
MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 896 ADOPTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE SHERBROOKE

À TOUS LES INTÉRESSÉS,
AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke
QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 19 septembre 2016, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 896-1 modifiant le Règlement n° 896 adoptant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de Sherbrooke afin d'y ajouter une nouvelle disposition qui prévoit:
- d'interdire à tout employé de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la Ville, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la Ville;

QUE l'original du Règlement n° 896-1 est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;
QUE le Règlement n° 896-1 entre en vigueur immédiatement.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 22e jour de septembre 2016.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke
sherbrooke.ca

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

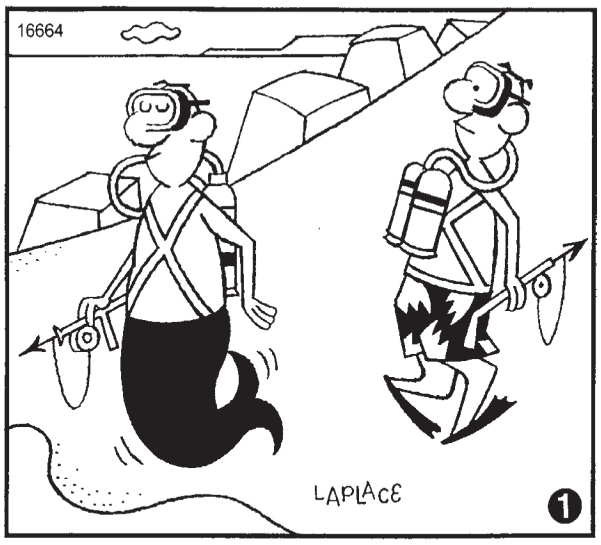
Encan pour les Sœurs de la Charité
605, rue Bowen Sud, Sherbrooke
Dimanche 25 septembre à 10 h

Seront vendus : triporteur Rally, échafaudage, cabine pour souffleuse, chaufferettes 220 watts 110, réfrigérateur, support à vélo, bancs escabeaux, balayeuse, presse pour reliure, tranche à papier, lot de classeurs verticaux et latéraux, projecteurs, moulin à coudre, outils de jardin, escabeaux, machine à éplucher patates commerciale.
Antiques ou anciens : Sacré-Cœur illuminé 4 pi de haut, planche à laver, chaises berçantes, supports à fleurs et à lampions, statues, pattes de tables, chaises, agenouilloir, balustrade, jeux de pichenotte, lots de plats décoratifs, rampe d'escalier, mobilier de salle à manger, mobilier de cuisine « arborite » avec 5 chaises, bibliothèques, pupitres, miroirs, table de travail avec tiroir, secrétaires avec rangement, lits de fer, vases à fleurs, commodes, vaisseliers.
Autres : cadres et peintures, chevalets, vaisselier, tables genre bistro, armoires de rangement de toutes grandeurs, bancs pour comptoir, chaise en osier, lampes, petits appareils de cuisine, vaisselles, chaudrons, tables pliantes, chaises pliantes et empilables, lot de meubles de salon, armoire avec cases, village de Noël 17 maisonnettes, et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.
Note de l'encanteur : Les articles mis en vente sont impeccables, plusieurs belles surprises, meubles pratiques et originaux. À ne pas manquer!

Encanteur
Bernard Vanasse
819 835-9326
819 620-2574
www.encanbernardvanasse.com

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

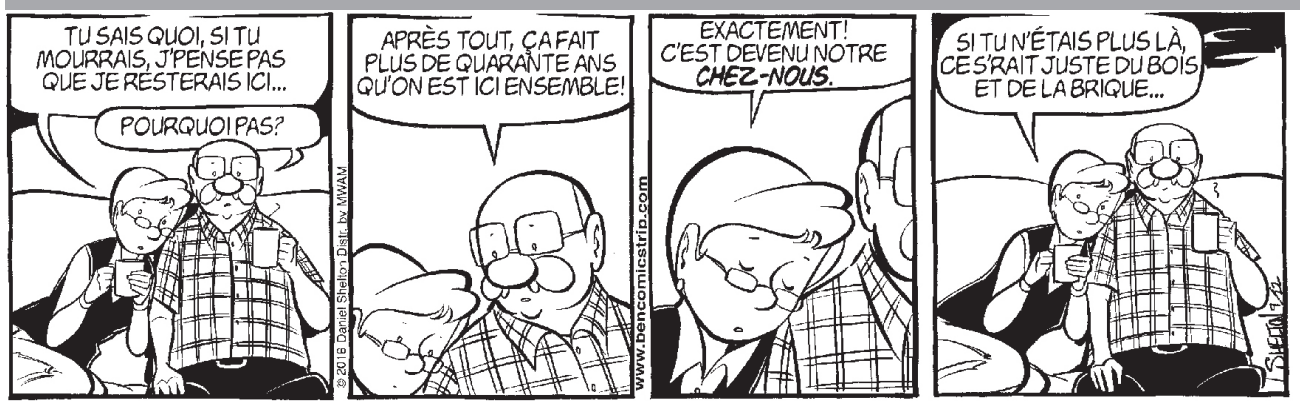
Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



SOLUTION
1 Queue de poisson du plongeur de gauche plus courte. **2** Ses lunettes de plongée sont incomplètes. **3** Sa bouteille de plongée est incomplète. **4** Le moulinet de son lance-harpon. **5** Genou droit du plongeur de droite plus long. **6** Tuyau plus long derrière la tête du plongeur de droite. **7** Un motif plus petit sous la ceinture du bermuda. **8** La base du rocher d'extrême droite.

22-09-2016

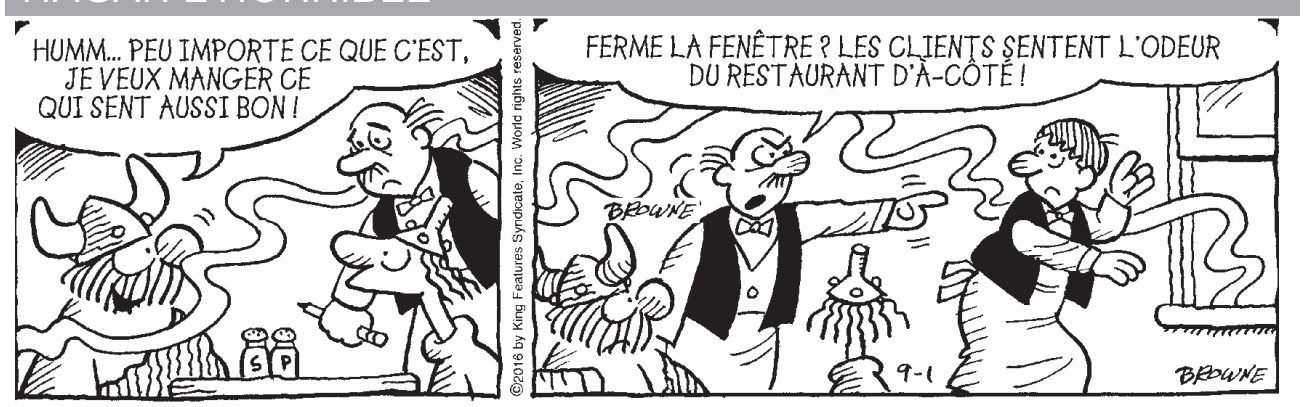
BEN



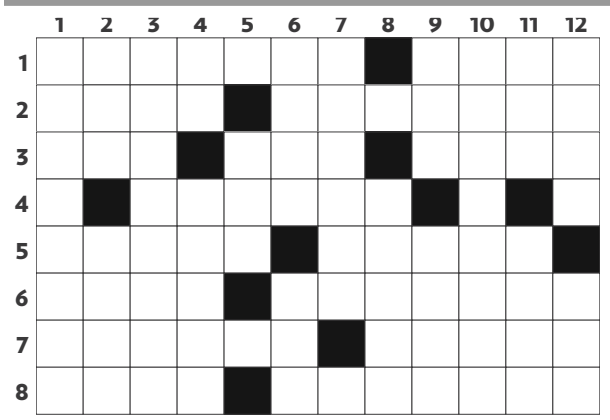
BLONDINETTE



HAGAR L'HORRIBLE



MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Souverain de l'Egypte ancienne – Site Internet se présentant sous la forme d'un journal, mis à jour par son auteur.
2 A toujours lieu lorsque l'on dort – Qui exprime sa joie, sa gaieté.
3 Mot qui sert à accepter – On y met ses emplettes – Mot hébreu signifiant ainsi soit-il.
4 Parvenu au terme de sa croissance.
5 Faire un choix entre plusieurs possibilités – Coup de téléphone.
6 Se fête à la fin de l'année – Ensembles de phrases par lesquelles on s'adresse à un Dieu.
7 Panoramix en est un – Épuisé de fatigue.
8 Présente les plats à quelqu'un – Nattes.

VERTICALEMENT

1 Qui sont situés loin de la surface.
2 Se dit quand on a un blanc de mémoire – Petit trou de la peau d'où s'écoule la sueur.
3 Pilote d'avion.
4 Avant le mi, dans la gamme – C'est une infraction à la loi.
5 Qui a un goût acide et aigre.
6 Transmis par la voix – Gaz intestinal.
7 Liquide apprécié par les insectes butineurs.
8 Substance qui donne du goût aux aliments.
9 Grand serpent qui étouffe sa proie avant de l'avaler – Se dit des yeux qui sont entre le bleu et le vert.
10 Ont les allume pour éclairer une pièce.
11 Oiseau qui cacarde – Met plus haut.
12 Mal à l'aise – Qui sont à elle.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	C	C	L	A	M	E	■	K	A	I	N
2	C	H	O	I	S	I	■	M	I	N	C	E
3	T	O	N	S	■	E	G	A	L	E	E	■
4	R	U	S	E	R	■	A	R	T	■	B	U
5	I	■	O	■	A	E	R	E	■	C	E	S
6	C	E	L	U	I	■	D	E	C	O	R	E
7	E	T	E	N	D	R	E	■	A	N	G	E
8	S	E	R	I	E	■	S	T	R	E	S	S

MOT MYSTÈRE

ALPE
AUGE

BLE
BOEUF
BREBIS

CANE
COUVER
CUVE

DETELER

ECURIE
ELEVAGE
ELEVER
EMOTTER
ENGRAIS
EPIERRER
EXTIRPER

FOURCHE
FUMURE

GERBER

HIRCIN
HOUE
HUE

INCULTE
IVRAIE

LAIS
LICOU
LIEUR
LONGE

MAIS
MANGEOIRE
MARE
MAS
MONTE

NICHET
NOUE

OIE
OISON
OUCHE
OVIN

PELLE
PIS
PLUIE
POULET
PRE

RATELAGE
REBOISER
REGAIN
REJET
ROC
ROULEAU
RUER

SANVE
SEMER
SOUE

TAURE
TERRE
TIMON
TRUIE

VOITURE

LA FERME - Un mot de 6 lettres

H	B	L	E	R	E	B	O	I	S	E	R	A	M	P
E	R	E	V	E	L	E	V	A	G	E	R	B	E	R
L	E	E	P	L	A	O	I	P	O	U	L	E	T	E
L	B	A	T	E	I	I	N	I	E	U	I	E	E	B
E	I	U	R	T	M	E	S	E	T	N	C	U	R	O
P	S	O	U	E	O	O	V	I	L	I	O	H	R	E
T	R	R	E	D	N	M	N	U	U	C	U	U	E	U
R	E	P	R	I	T	X	E	L	C	R	V	T	E	F
A	M	J	R	U	E	I	L	P	N	I	E	I	U	O
T	E	N	E	G	N	O	L	I	I	H	R	M	G	U
E	S	I	A	R	G	N	E	S	C	E	U	O	H	R
L	M	A	I	S	U	C	I	I	A	R	R	N	R	C
A	A	G	N	C	M	A	N	G	E	O	I	R	E	H
G	S	E	O	V	L	N	T	I	V	R	A	I	E	E
E	I	R	U	C	E	E	G	U	A	E	L	U	O	R

Solution du dernier problème; ABONNEMENT 22-09-2016

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

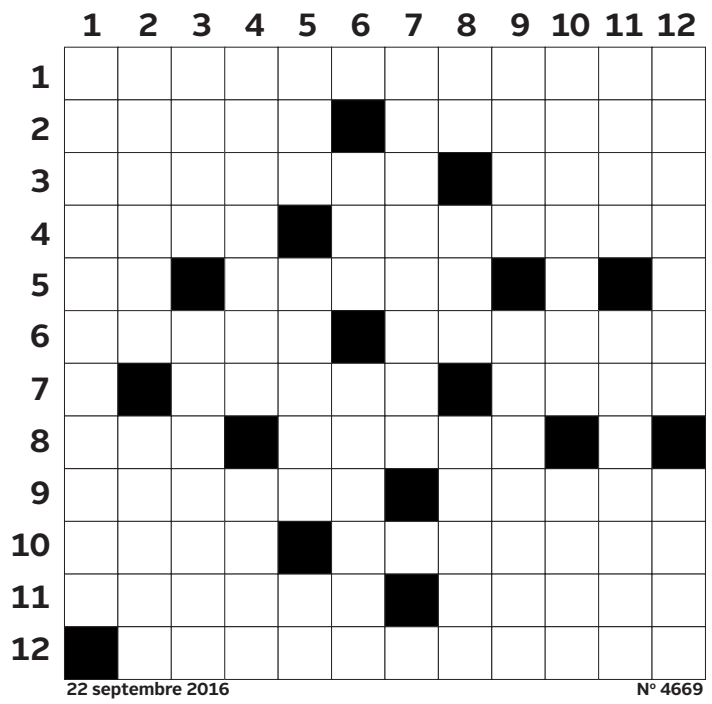
1. Dépréciées.
2. Lu lettre par lettre – Poème triste.
3. Prisonnier – Jeu d'argent.
4. Elle pollue – Canaux.
5. Abréviation de centilitre – Partie de l'oeil (pl.).
6. Appelée de loin – Rigoureux.
7. Écossais – Déesse égyptienne.
8. À moi – Elle écrit vite.
9. Dont les poils sont arrachés – Grès imperméable.
10. Jeune femme – Où l'on peut demeurer.
11. Mangeoire à poule – Fer et carbone.
12. Ne respecte pas la loi.

VERTICALEMENT

1. Élément d'une troupe chargé d'une mission particulière.
2. Mouvement d'haltérophilie – Barre servant à fermer une porte.
3. Souhaite – Regarder à la dépense.
4. Attribuer – Bête à laine.
5. Épouse de Jacob – Émission de gaz – Tendance.
6. Voie publique – Écimés.
7. Rectifié.
8. Avant nous – Plus à l'est qu'au sud – Marchandise invendable.
9. Comme les péchés capitaux – Qui tire sur le violet.
10. Perdues – Son bec est courbé vers le bas.
11. Sa capitale est Dublin – Canaux étroits et en pente.
12. Bouleversements – Fromage.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	T	E	R	O	D	A	C	T	Y	L	E
2	E	R	S	E	■	E	R	O	S	I	O	N
3	R	A	T	A	N	T	■	T	A	N	G	O
4	Q	I	■	G	A	R	N	I	R	■	E	U
5	U	N	C	I	N	E	E	S	■	V	U	E
6	I	S	O	■	A	S	C	E	S	E	S	■
7	S	■	M	E	S	S	E	■	P	R	E	T
8	I	R	A	N	■	E	S	P	A	R	■	R
9	T	A	■	V	E	S	S	E	■	E	T	A
10	I	M	P	O	T	■	I	S	E	R	A	N
11	O	P	U	L	E	N	T	E	■	I	L	S
12	N	E	R	E	S	■	E	S	P	E	C	E



22 septembre 2016 — N° 4669

SUDOKU

			6	5		8		
	1	4		9		7		
	6		3					
8				3			5	1
	3		7	2			9	6
		9		1				8
		7			4	1		
	2							
	8		9	6			2	7

3943

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

1	2	4	3	7	5	8	9	6
9	7	6	2	4	8	5	3	1
5	8	3	6	9	1	4	7	2
6	3	1	9	8	4	2	5	7
7	9	8	5	1	2	6	4	3
4	5	2	7	3	6	9	1	8
3	6	7	8	5	9	1	2	4
2	4	5	1	6	3	7	8	9
8	1	9	4	2	7	3	6	5

3942

Niveau de difficulté : facile

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

ST	LE O	IS AE	TR T	TR	EC EM	EO TM	EP TR	ST	H	SO S	MO	EM I	ES T
				■				■					
■				■					■				
■			■						■		■		
	■							■					

Thème : Citation de Groucho Marx

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Maurice Chapelan : Entre amants, le tact est de savoir en manquer.

VOTRE HOROSCOPE



VIERGE

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

L'exubérance des autres pourrait vous contrarier en ce jour d'équinoxe. Mais vous auriez intérêt à leur faire comprendre que leur... débordement n'a rien d'un renforcement positif. Le dialogue serait le meilleur moyen pour apaiser les tensions et obtenir davantage de faveurs. Mercure est en Vierge, et si vous ne voulez pas que l'on répète ce que vous dites, il vaudra mieux ne rien raconter...



BALANCE

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

C'est en ce jeudi 22 septembre, jour d'équinoxe d'automne, que le Soleil viendra rejoindre Jupiter en Balance, marquant le début de votre époque anniversaire. Cette configuration pourrait offrir un climat paradoxal à l'intérieur duquel la retenue fera le contrepoids de l'exubérance. Avec le carré de Saturne, la glace semblera difficile à briser, mais si votre humour y parvient, un entretien sera carrément survolté.



SCORPION

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

En ce jour d'équinoxe, certaines personnes de votre entourage pourraient se comporter de manière extravagante. Vu que l'on risque de dramatiser le récit d'un évènement, vous devriez essayer d'en obtenir une seconde version avant de vous inquiéter. Grâce à l'arrivée imminente de Vénus, un rendez-vous plus... romantique promet d'être enlevant. Essayez de ne pas perdre la tête!



SAGITTAIRE

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Les alternatives les plus amusantes et les plus enrichissantes ne se présenteront pas forcément comme les plus séduisantes. Mais la Lune en Gémeaux, face au Sagittaire, pourrait vous surprendre. Il sera donc recommandé d'envisager vos activités avec un maximum d'ouverture d'esprit et de flexibilité. C'est aussi l'équinoxe d'automne, et le Soleil « entre « en Balance...



CAPRICORNE

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

Au carré de votre Signe, le duo Soleil-Jupiter en Balance pourrait avoir l'effet de vous illusionner. Il faudrait donc fournir un effort particulier pour percevoir une situation avec lucidité afin d'éviter d'éventuelles déceptions ultérieures. Les rumeurs seront également susceptibles de vous envoyer sur une fausse piste. N'y accordez pas trop d'importance...



VERSEAU

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

L'influence de la conjonction Soleil-Jupiter en Balance, au trigone de votre Signe, pourrait vous amener à afficher un comportement excessivement audacieux. Si vous testez les limites de votre entourage, on pourrait finir par vous rendre la monnaie de votre pièce. L'harmonie sera toutefois sauvegardée si vous êtes capable de dompter toute éventuelle impétuosité.



POISSONS

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Voici un jeudi qui pourrait connaître sa part de débordements. En effet, le duo Soleil-Jupiter en Balance de cet équinoxe pourrait amplifier les choses. Par conséquent, il ne sera pas déconseillé d'agir avec un peu de retenue, étant donné que les problèmes éventuels proviendraient de l'exagération. Mais vous aurez l'occasion de démontrer à quelqu'un qu'il se trompe à votre sujet...



BÉLIER

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

L'arrivée du Soleil « à la suite « de Jupiter en Balance, face au Bélier, pourrait exiger le maximum de votre concentration. Ce n'est pas le temps de chercher des raccourcis ou de bâcler votre travail. Quant à l'organisation d'une activité, la méthode et la rigueur seront définitivement de mise. Assurez-vous qu'aucun détail n'ait été oublié, car la critique risque d'être un peu plus sévère.



TAUREAU

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Compte tenu du duo Soleil-Jupiter début Balance, certaines personnes risquent de tomber plus facilement dans l'exagération. Choisissez prudemment les termes que vous emploierez, car l'importance des mots sera non négligeable. Parallèlement, l'arrivée imminente de Vénus en Scorpion, face à votre Signe, pourrait vous accorder une petite douceur à laquelle vous ne songiez pas. Profitez-en!



GÉMEAUX

DU 21 MAI AU 21 JUIN

Certains problèmes pourraient être amplifiés avec l'opposition de la Lune en Gémeaux face à Mars en Sagittaire, mais vous serez en mesure de résoudre un problème avant que celui-ci ne prenne de plus amples proportions. Certaines personnes s'agiteront sans doute inutilement. Vous préserverez votre paix d'esprit en prenant la peine de clarifier toute ambiguïté au moyen d'explications détaillées.



CANCER

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

En raison du duo Soleil-Jupiter en Balance, au carré du Cancer, les esprits peuvent s'échauffer plus facilement. Même avec les meilleures des intentions, il serait préférable de ne pas intervenir dans les affaires des autres, même si l'on vous y encourage. Toute ingérence risquerait de se retourner contre vous ou d'envenimer la problématique initiale. Attendez que la poussière retombe, c'est l'équinoxe...



LION

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

Marqué par le duo du Soleil avec Jupiter en Balance, ce jeudi risque d'être riche en émotions et en rebondissements. Possibilité de tomber nez à nez avec quelqu'un là où vous ne l'auriez jamais soupçonné. Le comportement de certaines personnes pourrait vous surprendre, surtout si vous les rencontrez dans un contexte inhabituel. Vous pourriez d'ailleurs vous-même en étonner plusieurs...

22-09-2016

IN MEMORIAM

BERNIER (ROLLANDE)
93 ans, Drummondville, autrefois de Danville
BLANCHETTE (LISE (LAFONTAINE))
62 ans, Asbestos
BOUTIN (JEANNETTE (GAMACHE))
95 ans, Sherbrooke
BÉLIVEAU (HILAIRE)
94 ans, Sherbrooke
CHARLAND (MARIE-LAURE)
77 ans, Montréal, autrefois de Wotton
DION (MARIUS)
73 ans, Sherbrooke
DUGAS (MADELEINE (RICHARD))
89 ans, Magog
FOURNIER (YVONNE (CARRIER))
96 ans, Coaticook
LANGLOIS (PAUL-ÉMILE)
88 ans, Sherbrooke
LEFEBVRE (LAURIER)
65 ans, Asbestos
ÉTHIER (GUY)
68 ans, Magog

Nous offrons nos condoléances
aux familles éplorées
laTribune



ROLLANDE BERNIER

Au centre d'hébergement Frédéric-Georges-Heriot de Drummondville, le 16 septembre 2016, est décédée Mme Rollande Bernier à l'âge de 93 ans, fille de feu Jean-Baptiste Bernier et de feu Cécile Béliveau, demeurant à Drummondville, autrefois de Danville.

Mme Bernier repose aux Résidences funéraires Fréchette, 31, rue College, Danville. La famille recevra les condoléances des parents et amis le jour des funérailles, le samedi 24 septembre 2016, à compter de10 h et jusqu'au départ à 13 h 45. Les funérailles suivront à 14 h en l'église Ste-Anne de Danville. Inhumation au cimetière de Danville.

Mme Bernier était la soeur de : feu Rolland (Lucille Lainesse), feu Thérèse, feu Lucien (feu Thérèse Lebeau), Berthe, feu Jean-Paul (Georgette Champagne), feu Monique, feu Raymond (Colette Poisson), Denise (feu Léonard Lemoine), Alcide (feu Yolande Ouellette) et Marcel (Hélène Desharnais). Elle laisse également dans le deuil ses neveux et nièces de même que plusieurs autres parents et amis.

Résidences Funéraires Fréchette

Résidences funéraires Fréchette
31, rue du Collège, Danville (Québec)
Tél.: 819 839-2975
Téléc.: 819 879-6844

admin@funerairefrechette.com
Noël Fréchette, prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
Affiliée à la C.T.Q.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

Avis public

RÈGLEMENT N° 797-1-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 797-1 ADOPTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE SHERBROOKE

À TOUS LES INTÉRESSÉS,

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 19 septembre 2016, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 797-1-1 modifiant le Règlement n° 797-1, adoptant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Sherbrooke, afin d'y ajouter une nouvelle disposition qui prévoit :

- d'interdire à tout membre du conseil de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la Ville, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la Ville;
- qu'un membre du conseil employant du personnel doit veiller à ce que ceux-ci respectent également l'interdiction relativement aux annonces effectuées lors d'une activité de financement politique;

QUE l'original du Règlement n° 797-1-1 est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;

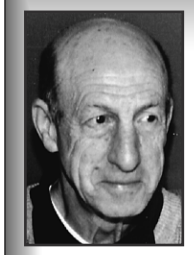
QUE le Règlement n° 797-1-1 entre en vigueur immédiatement.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 22e jour de septembre 2016.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke
sherbrooke.ca

5e anniversaire





M. Marcel Paillé
décédé le 22 septembre 2011

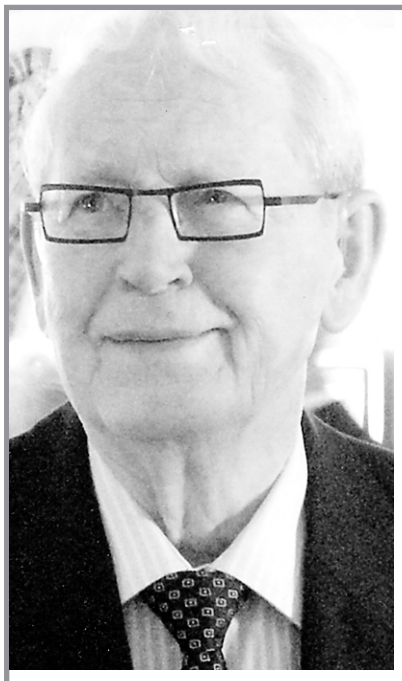
Il y a maintenant cinq ans que tu es parti.
Le temps a passé mais ta présence nous manque tous les jours. Nous ne t'avons pas oublié et nous ne t'oublierons jamais. Veille sur chacun de nous.

Ta conjointe Jacqueline, tes enfants Sylvie (Jean), Johanne (Luc) et Michel (Gabrielle), tes petits-enfants Jonathan, Francis (Amélie), Nicolas, Frédéric , Caroline et tes arrière-petits-enfants Hanna et Charles

« Les morts sont invisibles, ils ne sont pas absents »



laTribune



HILAIRE BÉLIVEAU
(1922 - 2016)

Au CHSLD St-Vincent, le mardi 13 septembre dernier est décédé à l'âge de 94 ans, monsieur Hilaire Béliveau, fils de feu Mme Régina Dolbec et de feu M. Joseph Béliveau. M. Béliveau laisse dans le deuil son épouse Mme Suzanne Labonne.

Nés de son union en premières noces avec feu Mme Jeanne Labrie, monsieur Béliveau laisse dans le deuil ses enfants : Jeannine (Jude Bernier), Yvon (Louisette Gaudreau), Normand (Denise Picard), Francine (Jean-Marc D'Arcy) et Hélène (Serge Hamel). Il laisse également dans le deuil les enfants de son épouse Suzanne Labonne, Pierre Vallée (Sylvie Lamoureux) et Guy Vallée (Lyne Beauchamp) ainsi que son frère prêtre Guy Labonne; ses petits-enfants : Bruno, Mélanie, Jasmin, Julie, Annie, Martine, Catherine, Rémi, Estelle, Olivier, Simon, Mathieu et Édith ainsi que ses nombreux arrière-petits-enfants et également les petits-enfants de son épouse Suzanne Labonne, Louis-Alexandre, Ariane et Catherine.

Il était le frère de feu Edgar Blais (feu Germaine Pednault), feu Diana Blais (feu Roland Grenier), feu Onias Béliveau (Thérèse Blais), Gilberte Béliveau (Claude Hamel), feu Philibert Béliveau (feu Huguette Morin), Raymond Béliveau (Yvette St-Laurent) et feu Roland Béliveau. Monsieur Béliveau était le beau-frère de la famille Labrie : feu Adrienne (feu Léas Gagnon), feu Simone (feu Hector Blais), feu Germaine (feu Adrien Garand), Bertha (Lucien Rancourt), Aline (feu Lionel Roy), Lorraine (Maurice Lussier), Yvette, feu Renald (feu Eileen Labonté), Solange (Claude Collins), Madeleine (Marc Gosselin), feu Lionel (Simone Loubier), feu Gilles (Huguette Barsalou) et Denise (Johnny Duval). Monsieur Béliveau laisse aussi dans le deuil, de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines.

La famille vous accueillera au Complexe funéraire Steve L. Elkas Inc., 4230, rue Bertrand-Fabi, Sherbrooke, le vendredi 23 septembre de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h et le samedi 24 septembre de 9 h jusqu'au départ du salon pour les funérailles qui seront célébrées à 10 h 30 à la Paroisse St-Esprit, 2290, rue Galt Ouest. L'inhumation suivra au Cimetière St-Michel.

La famille désire remercier bien sincèrement tous les membres des personnels du 3e B au CHSLD St-Vincent, pour les bons soins prodigués à monsieur Béliveau.

Des mercis bien spéciaux s'adressent au docteur Gabriel Laberge ainsi qu'à son épouse madame Édith Carmichael, pour leur dévouement de tous les instants.

STEVE L. ELKAS & ELKAS RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

Complexe funéraire Steve L. Elkas inc.
4230, rue Bertrand-Fabi
Sherbrooke (Québec), J1N 1X6
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com



LISE (LAFONTAINE) BLANCHETTE
(1954 - 2016)

À Asbestos, le 15 septembre 2016, à l'âge de 62 ans, est décédée madame Lise Lafontaine, épouse de monsieur Gérald Blanchette et fille de feu madame Micheline Cartier et de feu monsieur Jules Lafontaine. Elle demeurait à Asbestos.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la Coopérative funéraire de l'Estrie Complexe 485, rue du 24-Juin, Sherbrooke,J1E 1H1, le vendredi 23 septembre 2016 de 10 h à 13 h 30. Suivra à la chapelle du complexe à 13 h 30 une cérémonie d'adieu. Les cendres seront mises en terre au cimetière St-Michel.

Outre son époux Gérald, madame Lafontaine Blanchette laisse dans le deuil son fils Alain (Sandra Bourget), sa fille Céline et ses petits-enfants : Valérie, Marianne et Charles-Antoine Blanchette. Elle laisse également dans le deuil son frère Bertrand, de nombreux cousins, cousines, amis et membres des familles Lafontaine et Blanchette.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com



MARIE-LAURE CHARLAND
(1939 - 2016)

À l'hôpital Maisonneuve-Rosemont de Montréal, le 15 septembre 2016, est décédée Mme Marie-Laure Charland à l'âge de 77 ans, fille de feu Victor Charland et de feu Lilianne Nicol, demeurant à Montréal, autrefois de Wotton.

La famille recevra les condoléances au Centre funéraire Dupuis, 550, 1ère avenue, Asbestos, Qc, J1T 3X4, le samedi 24 septembre 2016 de 14 h jusqu'à la cérémonie d'adieu qui sera célébrée à 18 h au salon même en présence de cendres.

Madame Charland laisse dans le deuil son fils François Nucciaroni, ses frères et soeurs : Solange (feu René Beaulieu), Benoît (Marguerite Royer), Madeleine (Germain Couture), Marc-André (Monique Fournier), Élizabeth, Donald (Janine Boisvert), Germain (Jeannine Dion), feu Nicole, Serge (Louise Deschamps), Alain (Yvette Girard), Jean-Luc (feu Odette Plamondon et sa conjointe actuelle Charline), Michel (Margot Provencher) et Jacques (Norbelys Perez) ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

En témoignage de sympathie, des dons à **LA SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE L'ESTRIE**, 740, Galt Ouest, Sherbrooke, J1H 1Z3, seraient grandement appréciés de la famille. Des dépliants à votre disposition au salon ou par internet à : info@alzheimerestrie.com.

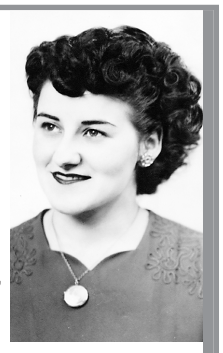
Dupuis

Centre funéraire Dupuis
550, 1re avenue
Asbestos (Québec) J1T 3X4
www.salonsdupuis.com

Tél.: 819 879-2424
Téléc.: 819 879-4406
Pierre Dupuis, président
Jean-Guy Dupuis, directeur



JEANNETTE (GAMACHE) BOUTIN
(1921 - 2016)



Une nouvelle étoile brille au firmament. Une femme aimante et bienveillante, mère, grand-mère jusqu'à arrière-arrière-grand-mère. Elle nous manquera beaucoup ainsi qu'à tous ceux qui ont croisé son chemin dans la vie. Elle a su garder son sourire jusqu'à la fin. Un tout dernier souffle l'a délivrée de ses souffrances. Une 5e génération s'éteint avec le décès de ma chère maman Jeannette Gamache Boutin, survenu au IUGS St-Vincent le 18 septembre 2016 à l'âge de 95 ans. Elle était l'épouse de feu Adolphe Boutin et fille de madame Eva Lettre et de monsieur Archie Gamache. Elle demeurait à Sherbrooke.

La famille recevra les condoléances, à la Coopérative funéraire de l'Estrie Short, 505, rue Short, Sherbrooke, J1H 2E6, le jeudi 22 septembre 2016 de 19 h à 21 h 30 et le vendredi 23 septembre 2016 de 9 h à 10 h 15. Le service religieux sera célébré le vendredi 23 septembre 2016, à 11 h, en l'Église St Camille de Lellis , 170 rue Principale Est, Cookshire-Eaton et l''inhumation se fera au cimetière paroissial.

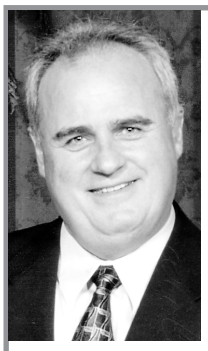
Elle laisse dans le deuil sa fille Diane (Réal Grenier), ses petits-enfants : Maryse, Yvon (Chantal Prud'Homme), Sonia (Yves Lacoste); ses arrière-petits-enfants : Emmanuel, Marie-Christelle et Sara Grenier, Maxime et Mathieu Vallières ainsi que Yannick Yargeau; son arrière-arrière-petit-fils Lucas Vallières et plusieurs neveux et nièces.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à mes cousines Lise Boutin et Monique Leblanc ainsi qu'à Josée pour leur présence et leur disponibilité envers maman. Un grand merci également aux anges du 4ième A St-Vincent de Paul qui ont toujours été à l'écoute des besoins de ma mère.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
505, rue Short, Sherbrooke, Qc J1H 2E6
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 564-7346

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com



MARIUS DION
(1943 - 2016)

Au CHUS de Fleurimont le 15 septembre 2016, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Marius Dion, fils de feu Cyrille Dion et feu Marie-Berthe Hallé, conjoint de Mme Carole Dubois demeurant à Sherbrooke.

Outre sa conjointe, M. Dion laisse dans le deuil ses enfants : Christian Dion (Manon Cardin) et Geneviève Dion; sa belle-fille Karine Castonguay (Pascal Gauthier); ses petits-fils : Gabriel et Antoine Dion; ses beaux-petits-fils : Laurent et Edouard Gauthier. Il était le frère de : feu Lisette, feu Aline (Marcel Nault), feu Claudette (Léo Lapointe), feu Monique, Yvan (Monique Barabé), Ginette (Claude Destremps), Jocelyne, Micheline, Marc (Christine Simoneau), feu Isabelle (Rosaire Bolduc), Michel (Denise Beaudry), feu Daniel, Richard (Nicole Beaudoin) et Francine (René Martel). Il laisse sa belle-mère Anita Jacques Dubois; ses beaux-frères et belles-soeurs : Micheline Dubois Binette, Denis Dubois (Nicole Couture), André Dubois (Marie-Andrée Dubois), Jacques Dubois (Claudette Boutin), Alain Dubois (Angèle Picard) et Claude Dubois (Sylvie Lemay) ainsi que de nombreux oncles, tantes, neveux, nièces, autre parents et amis.

La famille vous accueillera au Complexe funéraire Steve L.Elkas, 4230, rue Bertrand-Fabi, le samedi 24 septembre de 9 h 30 à 12 h 50. Une cérémonie d'adieu sera célébrée le samedi 24 septembre 2016 à 13 h à la Chapelle du Complexe funéraire Steve L.Elkas.

La famille tient à remercier particulièrement tout le personnel du 7e étage du CHUS de Fleurimont pour les bons soins donnés à Marius, le docteur Carl Bromwich des soins palliatifs et toute l'équipe d'Oncologie. Toute marque de sympathie peut être transmise par des dons à **LA FONDATION DU CHUS** ou à **LA ROSE DES VENTS**.

STEVE L. ELKAS & ELKAS RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

Complexe funéraire Steve L. Elkas inc.
4230, rue Bertrand-Fabi
Sherbrooke (Québec), J1N 1X6
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com



MADELEINE (RICHARD) DUGAS
(1927 - 2016)

À Magog, le 10 septembre 2016, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Madeleine Richard, épouse de feu Hervé Dugas, demeurant à Magog.

La famille vous accueillera au Complexe funéraire Ledoux, situé au 155, rue Sherbrooke, Magog, Qc, le vendredi, 23 septembre 2016, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, la famille sera présente à l'église à compter de 10 h afin d'accueillir parents et amis. Les funérailles seront célébrées le samedi 24 septembre 2016, à 11 h, en l'église St-Austin de Austin.

Mme Madeleine Richard Dugas laisse dans le deuil ses enfants : Gaétan (Hélène Roussel), Daniel (Rollande Brochu), France (Daniel Maurais), Jean (Ginette Arel), Micheline (Raymond Lauzon), Richard (Josée Leblanc) et Isabelle (Pierre Nolet); ses 21 petits-enfants et leur conjoint(e) respectif, ses 14 arrière-petits-enfants, ses frères, ses soeurs, beaux-frères, belles-soeurs ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Sincères remerciements au personnel et à l'équipe de bénévoles des soins palliatifs du CSSS Memphrémagog pour leur dévouement et leur écoute attentive envers Mme Richard. En témoignage de sympathie, un don à **L'ENVOLÉE**, équipe de bénévoles en soins palliatifs, CSSSM, 50 St-Patrice est, Magog, Qc., J1X 3X3, serait grandement apprécié.

Complexe funéraire Ledoux Magog Inc.
155, rue Sherbrooke
Magog (Québec) J1X 2R5

Tél.: 819 843-4473
Téléc.: 819 843-4563
Jean-Pierre Morin, directeur
ledoux@netrevolution.com



GUY ÉTHIER
(1948 - 2016)

À Mansonville, le 17 septembre 2016, à l'âge de 68 ans est décédé M. Guy Éthier, époux de feu madame Marthe Coutu.

La direction et les arrangements funéraires ont été confiés au Complexe funéraire Ledoux situé au 155, rue Sherbrooke, Magog, Qc. La famille sera présente au salon du complexe de 13 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le samedi 24 septembre, afin de recevoir les condoléances des parents et amis, ainsi que le dimanche à compter de 10 h. La cérémonie aura lieu le dimanche 25 septembre 2016 à midi (12 h) à la chapelle Ledoux du complexe.

Il laisse dans le deuil sa conjointe : Francine Tétreault; ses enfants : Simon (Josée) et Patrick (Anne-Marie); ses petits-enfants : Frédérique, Charles, Louik, Philippe et Édouard; sa soeur : Diane; ses beaux-frères et ses belles-soeurs ainsi que neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Des dons à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER** seraient appréciés.

Complexe funéraire Ledoux Magog Inc.
155, rue Sherbrooke
Magog (Québec) J1X 2R5

Tél.: 819 843-4473
Téléc.: 819 843-4563
Jean-Pierre Morin, directeur
ledoux@netrevolution.com



YVONNE (CARRIER) FOURNIER

À Coaticook, le 20 septembre 2016, est décédée Mme Yvonne Carrier à l'âge de 96 ans. Elle était l'épouse de feu Arthur Fournier et demeurait à Coaticook.

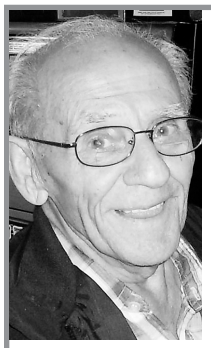
La famille accueillera les parents et amis à la résidence funéraire Charron et fils le jeudi 22 septembre de 19 h à 21 h ainsi que le jour des funérailles de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Les funérailles seront célébrées le vendredi 23 septembre, à 11 h, à l'église St-Jean L'Évangéliste, suivra l'inhumation au cimetière St-Edmond.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Denise (Émile Houle), Denis (Rolande Guertin), André, Gilles (Mona Bassili), Gisèle (Jacques Tétrault), Gérald (Marie Charest), Jean-Marc (Jocelyne Duquette), Diane (Maurice Boisvert) ainsi que feu Adrien. Elle laisse également ses nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants, elle était la soeur de : Cécile (Donat) et Jeannette ainsi que feu Germaine (feu Eugène Boutin), feu Laura (feu Donat Labonté), feu Simonne (feu Alphonse Fournier) et feu Léopold (feu Lorraine Bérubé). Elle laisse également plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel du centre de santé de Coaticook pour les bons soins prodigués.

Résidence funéraire Charron et fils Inc.
228, rue Child
Coaticook (Québec) J1A 2B6
Tél.: 819 849-4141

Stéphane Charron, président
Claude Charron, directeur
info@charronetfils.com
Site Web: www.charronetfils.com



PAUL-ÉMILE LANGLOIS
(1928 - 2016)

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 4 septembre 2016, à l'âge de 88 ans, est décédé monsieur Paul-Émile Langlois (Ti-boutte), époux de feu Marguerite Blais, fils de feu madame Séraphine Simard et de feu monsieur Alfred Langlois. Il demeurait à Sherbrooke.

La famille recevra les condoléances à la Coopérative funéraire de l'Estrie, (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le vendredi 23 septembre 2016 de 19 h à 21 h et le samedi 24 septembre de 10 h à 12 h 30. Une liturgie de la Parole sera célébrée à la chapelle du complexe le même jour à 12 h 30. L'inhumation des cendres se fera au cimetière St-Michel à une date ultérieure.
Monsieur Langlois laisse dans le deuil ses enfants : Claudette, Carolle, Daniel, Marc (Brigitte Cyr) et Chantal (Stéphane Jolin); ses petits-enfants : Stéphanie, Karine, Sébastien, Marie-Ève, Maxime, Daniel, Mélanie, Alexandre, Joannie, Francis, Guillaume, Daphnée, Karl et 10 arrière-petits-enfants. Il laisse également sa belle-soeur Carmen Blais (feu Marcel Dauphinais) et son beau-frère Germain Blais (Marie-Paule Dumont) ainsi que plusieurs autres parents et amis.
Merci au personnel du 5e C du CHUS Hôtel-Dieu, pour leurs bons soins prodigués au cours de plusieurs hospitalisations depuis 6 mois.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com



LAURIER LEFEBVRE
(1950 - 2016)

Au CHUS-Hôtel-Dieu, le 17 septembre 2016, est décédé M. Laurier Lefebvre à l'âge de 65 ans, époux de Gaétane Boisvert et fils de feu Imelda Beauchesne et de feu Fortunat Lefebvre, demeurant à Asbestos.

La famille recevra les condoléances au Centre funéraire Dupuis, 550, 1e avenue, Asbestos, J1T 3X4, le samedi 24 septembre 2016 à compter de 8 h 30 jusqu'à la cérémonie d'adieu qui sera célébrée à 12 h 30 au salon même en présence des cendres.

Monsieur Lefebvre laisse dans le deuil, outre sa conjointe Gaétane, ses enfants : Éric (Vicky) et Karine; ses petits-enfants : Marika, Maély et Mégane; il était le frère de : feu Lucille (feu Patrice), feu Raymond (Renée), Léo (Simone), feu Bruno, feu Aurore, Henriette (Benoît), feu Lise (Denis) et Claudette (Paul). Il laisse aussi dans le deuil de la famille Boisvert ses beaux-frères Johnny (Gaby), Claude et Laurier (Hélène) ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces, autre parents et amis.

En témoignage de sympathie, des dons à **LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER**, 3330, rue King Ouest, bureau 130, Sherbrooke, J1L 1C9, seraient grandement appréciés de la famille. La famille aimerait sincèrement remercier le personnel soignant du 5e et 6e étage du CHUS-Hôtel-Dieu pour l'attention et les bons soins prodigués à Laurier.

Dupuis

Centre funéraire Dupuis
550, 1re avenue
Asbestos (Québec) J1T 3X4
www.salonsdupuis.com

Tél.: 819 879-2424
Téléc.: 819 879-4406
Pierre Dupuis, président
Jean-Guy Dupuis, directeur

MÉDECINE ESTHÉTIQUE

Le Collège des médecins veut mieux protéger le public

ARIANE LACOURSIÈRE
La Presse

MONTRÉAL — Inquiet à propos de certains préjudices pouvant être causés aux patients de plus en plus nombreux qui ont recours à des soins de médecine esthétique, le Collège des médecins du Québec a émis ce matin 14 recommandations visant à mieux encadrer l'industrie.

Le dernier rapport à ce sujet avait été publié il y a six ans. Depuis, « l'offre de services s'est élargie » et « l'intérêt public » pour ces soins est grandissant, constate le Collège.

Fini les ordonnances collectives pour les produits de remplissage

La principale recommandation du Collège des médecins est que les médecins ne soient plus autorisés à faire une ordonnance collective pour les patients désirant obtenir des injections à des fins esthétiques. Les patients qui souhaiteront avoir recours à des injections de Botox ou d'autres produits de remplissage devront d'abord faire l'objet d'un examen médical et obtenir un plan de traitement personnalisé.

Le Dr Yves Robert, secrétaire du Collège des médecins, explique que cette recommandation vise à mettre fin à une pratique ayant cours depuis quelques années en médecine esthétique. Pour se procurer des produits de remplissage et les administrer à leurs clients, des cliniques obtenaient des ordonnances collectives à ce sujet. « Parfois, ces ordonnances étaient signées par des médecins d'autres spécialités, qui ne pratiquaient pas la médecine esthétique. Et parfois, ceci était fait en échange de rémunération », explique le Dr Robert, qui estime que ces pratiques doivent cesser.

Un médecin n'a en effet pas le droit de recevoir de l'argent en échange d'une ordonnance. Aucune plainte en déontologie n'a été déposée contre un médecin ayant agi de cette façon jusqu'à maintenant au Québec. « Parce que pour pouvoir déposer une plainte, ça prend des noms. Et nous n'en avons pas », indique le Dr Robert.

« Nous savons aussi que des entreprises sollicitent les médecins pour signer ces ordonnances. Il s'agit de situations déplorables qui doivent cesser », ajoute le directeur général du Collège des médecins, le Dr Charles Bernard.

DIRECTEUR MÉDICAL OBLIGATOIRE

Les cliniques offrant des soins médico-esthétiques devront également désigner un directeur médical responsable de la qualité des soins.

Le Collège souhaite finalement mieux encadrer l'utilisation du laser à des fins esthétiques de même que les activités de tatouage et de détatouage. Il souhaite notamment que Québec établisse des normes d'asepsie, d'hygiène, de désinfection et de stérilisation pour les boutiques de tatouage.

« Vous serez peut-être surpris de savoir qu'aucune règle n'encadre présentement les endroits faisant du tatouage et du détatouage », souligne le Dr Robert.

« Ces mesures protégeront mieux le public en matière de soins esthétiques », estime le Dr Bernard.

MENACE À LA BOMBE

Toutes les écoles de l'Î.-P.-É. évacuées

La Presse canadienne

CHARLOTTETOWN — Une « menace à la bombe » transmise par télécopieur a poussé la police à faire évacuer toutes les écoles de l'Île-du-Prince-Édouard, mercredi matin.

Des messages semblables ont aussi été reçus en Nouvelle-Écosse et à Winnipeg.

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a indiqué en fin de matinée que la menace était parvenue par télécopieur mercredi matin aux bureaux d'Ottawa de la police fédérale. Le message laissait entendre que des bombes avaient été placées dans plusieurs écoles de la province et qu'elles exploseraient mercredi, a précisé le sergent Kevin Bailey, porte-parole de la GRC à l'Île-du-Prince-Édouard.

Les écoles ont alors été avisées dans un délai de 10 minutes et elles ont appliqué leurs procédures d'évacuation d'urgence. Le sergent Bailey a cependant précisé que la police n'avait trouvé aucun objet suspect et que tout le monde était sain et sauf.

Quelque 19 000 élèves ont été privés de cours mercredi. Une fois prévenu par les autorités, le personnel des 60 écoles publiques anglophones et francophones de l'île a fait sortir les élèves, parfois très jeunes, et les a placés en sécurité en attendant l'arrivée des autobus d'écoliers ou des proches. Les parents étaient toutefois invités à attendre les instructions des autorités avant de venir cueillir leur enfant en toute sécurité.

Par contre, la police n'a pas déployé les unités canines ou les techniciens en neutralisation d'explosifs dans les écoles. Des policiers se sont rendus dans chacun des établissements et ils ont demandé au personnel des écoles de signaler tout objet suspect dans leur milieu.

Les institutions d'enseignement postsecondaire de l'Île-du-Prince-Édouard ont aussi été fermées par mesure préventive.

Le Moulin à paroles livrent trucs et astuces aux parents

ISABELLE PION
isabelle.pion@latribune.qc.ca



La présidente de Moulin à paroles, Caroline Salois, convie parents et professionnels du milieu de l'enseignement et de la petite enfance à des conférences liées au monde de l'éducation — PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

SHERBROOKE — En organisant des conférences sur des sujets comme le TDAH chez l'enfant ou le développement du langage, la nouvelle entreprise Moulin à paroles souhaite offrir des ressources accessibles et abordables pour les parents qui désirent approfondir certains sujets.

Les conférences sont présentées à compter de ce jeudi. Au menu : des rencontres avec des psychologues, orthophonistes, nutritionnistes, auteurs jeunesse...

La présidente Caroline Salois a longtemps été éducatrice à la petite enfance. L'idée de lancer Moulin à paroles est née après avoir laissé son emploi pour partir en voyage avec toute la famille... après s'être vu refuser un congé sans solde.

Les présentations de Moulin à paroles ont lieu à la biblairie GGC.

La psychologue Anne-Sandrine Desautels abordera jeudi soir (22 septembre) le TDAH chez l'enfant d'âge scolaire, entre 19 h et 20 h 30.

« Ce sont des sujets qui me passionnent. Je suis une maman de deux enfants, je les connais les besoins de ces familles-là. J'aime le contact direct des rencontres », souligne Caroline Salois, en indiquant que les intervenants livrent plusieurs trucs et astuces utiles aux parents.

« Les parents peuvent poser leurs questions. Des fois, ce n'est pas nécessaire d'avoir des rencontres individuelles (...) Parfois, les rencontres vont peut-être juste rassurer les parents. »

Les présentations prévues à la programmation s'adressent entre autres aux parents, aux professeurs et aux responsables de service de garde (RSG) en milieu familial. « Il va y avoir une rencontre pour les RSG, qui vivent aussi des problématiques et qui sont souvent plus isolées. « Il y a aussi un volet pour tous », énumère Mme Salois en citant en exemple la conférence de Marcia Pilote, qui s'adressera au public sous le thème « La vie comme je l'aime » le mercredi 28 septembre. Parmi les conférences prévues, on retrouve notamment l'auteure Valérie Fontaine (qui propose notamment une heure du conte chaque mardi en direct sur Facebook).

Pour consulter la programmation, on peut se rendre sur la page Facebook et sur le site moulinaparoles.ca.

Plus de 10 000 personnes attendues à la collation des grades de l'UdeS

SHERBROOKE — Plus de 10 000 personnes participeront à la collation des grades de l'Université de Sherbrooke, samedi. L'événement qui accueille annuellement le plus grand nombre de personnes à l'UdeS soulignera la réussite universitaire d'environ 4300 nouveaux diplômés de toutes les facultés.

Le rituel comme on le connaît existe maintenant depuis 10 ans. L'UdeS avait repensé en 2006 la collation des grades.

Ce samedi, le rituel d'investiture s'orchestrera autour des prestations de l'Ensemble à vent de Sherbrooke, sous la direction musicale de François Bernier. La soprano Catherine Elvira Chartier chantera pour la toute première fois l'Hymne de la collation, une création musicale d'André Marquis et de Robert Ingari.

La comédienne Sophie Lorain fera la lecture du texte lyrique.

Durant la cérémonie principale, des mentions d'honneur seront décernées à des personnes au parcours remarquable.

Un doctorat d'honneur en administration sera entre autres remis au professeur américain R. Edward Freeman.

Le titre de professeur émérite sera conféré à Gilles Vandal, Nicole Gallo-Payet et Georges-B. Lemieux.

Trois étudiants recevront des médailles du Gouverneur général du Canada, soit Marianne Cormier, Jordan Lalonde et Julie St-Cerny-Gosselin. Enfin, le prix institutionnel Grande distinction ira aux entreprises VoiceAge et Sipro Lab Telecom, associées à la technologie générique ACELP®, « qui ont témoigné d'un dynamisme en matière d'innovation des plus remarquables ». LA TRIBUNE

Saviez-vous que? Les verrues plantaires sont contagieuses...

Les verrues plantaires sont en fait un virus. Très contagieuses, elles peuvent se multiplier et contaminer d'autres personnes.

Une lésion vous inquiète?
Appelez-nous! **819 791-9005**

lambert
Centre podiatrique
VOTRE PROFESSIONNEL POUR LA SANTÉ DE VOS PIEDS

Orthèses plantaires Cryos **Ongles incarnés** **Soins des pieds**

MEMBRE DE ORDRE DES PODIATRES DU QUÉBEC
cryos ALLIEZ DE L'AVANT
2102, rue King Ouest, bureau 10, Sherbrooke | centrepodiatriquelambert.com

5092064

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

OFFRE EXCLUSIVE POUR LES PROPRIÉTAIRES ADMISSIBLES[1]

LA TOUTE NOUVELLE CRUZE 2016



MODÈLE PREMIER RS ILLUSTRÉ

LOUEZ LA CRUZE L 2016
POUR L'ÉQUIVALENT DE

29 $ /SEM.[2] **0 $** VERSEMENT INITIAL

OU

PASSEZ À LA CRUZE LT POUR L'ÉQUIVALENT DE SEULEMENT

44 $ /SEM.[3]

ET OBTENEZ :

TRANSMISSION AUTOMATIQUE · SIÈGES CHAUFFANTS · GROUPE ÉLECTRIQUE · CLIMATISEUR

BASÉ SUR UNE LOCATION AUX 2 SEMAINES DE 58 $ PENDANT 48 MOIS
COMPREND 500 $ DE PRIME SUR DEMANDE D'UNE CARTE GM

VOYEZ PAR VOUS-MÊME

	MOTEUR TURBO DE SÉRIE	CONS. CARBURANT EN VILLE / SUR ROUTE (L/100 KM)	TÉLÉPHONIE INTÉGRÉE	WI-FI 4G LTE	SACS GONFLABLES
CHEVROLET CRUZE LT 2016	OUI	7,8 / 5,6	/	OUI	10
HYUNDAI ELANTRA GL 2017	NON	8,3 / 6,4		NON	7
HONDA CIVIC LX 2016	NON	7,8 / 5,8	/	NON	6
TOYOTA COROLLA LE 2016	NON	8,2 / 6,2	AUCUN	NON	10

LA TOUTE NOUVELLE CRUZE 2016 / DÉCOUVREZ DE NOUVEAUX HORIZONS

CHEVROLET

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offre en vigueur du 1er septembre au 30 septembre 2016, réservée aux particuliers et s'appliquant aux modèles neufs Cruze (1BR69 – 1SM et 1BT69 – 1SD). Le modèle illustré peut comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 600 $), taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. Immatriculation, frais d'inscription liés au RDPRM (46 $), assurance et taxes applicables en sus. 1. Les paiements périodiques et les prix à l'achat indiqués dans cette annonce sont réservés exclusivement aux propriétaires ou locataires actuels d'un véhicule Cruze, Cobalt, G5 Pursuit, ION ou Optra. 2. Location selon un prix à l'achat de 12 865 $ pour la Cruze L 1SM. Les montants calculés par semaine sont basés sur les paiements aux deux semaines indiqués ci-dessus à un taux de 1,5 % (104 paiements). Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km; 0,16 $ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. Le prix à l'achat et les paiements à la location ci-dessus tiennent compte d'une prime de 500 $ accordée sur demande d'une carte GM, d'un rabais à la livraison de 1 000 $ et d'un rabais à la location de 1 100 $. Prix du véhicule illustré à titre indicatif seulement: 26 590 $. 3. Location selon un prix à l'achat de 18 860 $ pour la Cruze LT 1SD. Basée sur une location aux 2 semaines de 88 $ pendant 48 mois à un taux de 0 % (104 paiements). Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km; 0,16 $ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. Le prix à l'achat et les paiements à la location ci-dessus tiennent compte d'une prime de 500 $ accordée sur demande d'une carte GM, d'un rabais à la livraison de 1 000 $ et d'un rabais à la location de 500 $. Ces offres sont réservées aux concessionnaires du RMAB Québec (à l'exception de la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de cartes GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez chevrolet.ca.**

5100836

COMPOSANTES
d'ébénisterie

ESCALIERS
intérieurs
de bois
franc prévernis

REMPLACEMENT
de vos
anciennes
rampes

Escatek inc.
Depuis 24 ans
Membre de l'APCHQ R.B.Q.: 8103-3409-07

2519, ch. des Écossais
Sherbrooke
819 346-8478
www.escatek.net

Peu importe
VOTRE style
chez Escatek
ça MARCHE



5089155

L'or pour le photographe Michaël Drapeau

SHERBROOKE — Le photographe sherbrookois Michaël Drapeau a été honoré en recevant la médaille d'or lors de l'International Photographic Competition 2016, organisé par Professional Photographers of America (PPA).

Les œuvres de Michaël Drapeau seront exposées au Henry B. Gonzalez Convention Center à San Antonio au Texas du 8 au 10 janvier 2017. Cette exposition photographique internationale est tenue conjointement avec Imaging USA, un congrès annuel pour les photographes professionnels.

C'est un panel de 46 juges de partout aux États-Unis qui ont sélectionné les meilleures photographies parmi près d'un total de 5700 inscriptions présentées au Gwinnett Technical College en Géorgie.

Un peu plus de 2428 images ont été sélectionnées pour la collection générale et 1007 pour la collection permanente. Les images de la collection permanente seront toutes publiées dans le très attendu livre « Loan Collection » et plus de 200 images sélectionnées de la collection générale seront publiées dans le livre « Showcase ».



Le photographe sherbrookois Michaël Drapeau a été honoré en recevant la médaille d'or lors de l'International Photographic Competition 2016, organisé par Professional Photographers of America (PPA).

La collection permanente du PPA est présentée lors d'expositions, de congrès et autres événements photographiques.

Médaillé d'or, Michaël Drapeau verra deux de quatre images émérites s'ajouter à la collection permanente du PPA. La Professional Photographers of America est la plus grande association internationale sans but lucratif créée par des photographes professionnels.

Presque aussi âgé que la photographie elle-même, les racines du PPA remontent jusqu'en 1869. Il aide près de 30 000 membres par la protection, l'éducation et des ressources pour leur continuel succès.

Camelot d'un jour s'étend jusqu'à Sherbrooke

CATHERINE MONTAMBEAULT
cmontambeault@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Pour sa première édition, Camelot d'un jour réunira aujourd'hui des personnalités de la région jumelées à des camelots du Journal de rue de Sherbrooke afin de vendre le journal dans les rues de la ville.

Les camelots du jour seront Dominic Tardif (chroniqueur à *La Tribune* et à l'émission C'est pas trop tôt en Estrie, d'ICI Estrie), Claude Toupin (agent du Service de police de Sherbrooke), Julien Lachance (conseiller municipal, district Saint-Élie) et Robert Pouliot (conseiller municipal, district d'Ascot et maire suppléant de la Ville de Sherbrooke).

Ils seront en poste durant l'heure du midi, au Marché de la Gare, sur la rue Wellington Nord (en face de l'hôtel de ville), à la Maison du Cinéma (au coin King-Wellington) et au restaurant Eggsquis (rue King Est).

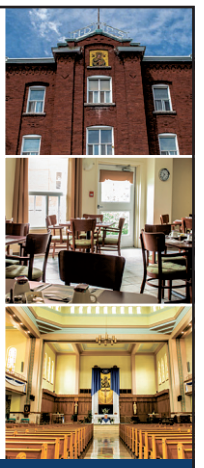
« Camelot d'un jour se veut un geste de solidarité envers les personnes vulnérables qui chaque jour vont dans la rue pour se réintégrer socialement et vendre un magazine socio-responsable », explique Christine Richard, directrice générale du Groupe communautaire L'Itinéraire.

Cet événement est une initiative du Groupe communautaire l'Itinéraire, célèbre journal de rue à Montréal. Camelot d'un jour grandit en popularité en s'étendant pour la première fois jusqu'à Sherbrooke et Gatineau.

Le MONASTÈRE
RÉSIDENCE PRIVÉE ET APPARTEMENTS POUR AÎNÉS

Un environnement ***sécuritaire*** *et* ***animé*** *au cœur du vieux-nord.*

30 ANS D'EXPERTISE AUPRÈS DES AÎNÉS
Certifiée par l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie.



Informez-vous :
819-564-0027
lemonastere.ca

871, rue Ontario, Sherbrooke

5059602

L'EXPERT EN DÉMÉNAGEMENT COMMERCIAL!



DÉMÉNAGEMENT MARTIN
SHERBROOKE MONTRÉAL QUÉBEC TORONTO

- Un **superviseur commercial** qui coordonne les activités.
- Une équipe spécialisée pour le déménagement commercial.
- Du matériel d'emballage et un service adaptés aux entreprises.
- Une flotte de camions et des équipements de manutention spécialisés.
- Des lieux d'entreposage sécuritaires.
- Des attestations de conformité, de sécurité, d'assurance et de **CSST.**

1877 DÉMÉNAGe

Réaménagement · Manutention spécialisée · Transport d'objets lourds ou fragiles

5089190

Vers une présaison et le contingentement dans la zone 6

LUC LAROCHELLE
COUREUR DES BOIS
luc.larochelle@latribune.qc.ca



Une autre phase d'ajustements majeurs pointe à l'horizon pour les adeptes de la chasse à la poudre noire en Estrie. Des modifications réglementaires, actuellement en phase d'approbation à Québec, pourraient mener à la gestion contingentée des cerfs sans bois dans les zones 6 nord et 6 sud au cours d'une saison qui serait devancée.

Les gestionnaires de la Faune souhaiteraient ainsi parer aux effets prévisibles de la mise en application du projet expérimental qui, à compter de l'an prochain, doit restreindre la récolte des mâles aux cerfs dont le panache comptera un minimum de 3 pointes d'un côté dans ces deux zones de chasse de l'Estrie.

« Pour éviter de créer de la confusion durant la saison de chasse qui s'amorce, nous jugeons préférable d'annoncer toutes les modalités du projet expérimental seulement au début de l'an prochain. Mais, oui, ces modifications font partie de nos recommandations », confirme la biologiste Sonia de Bellefeuille sans spéculer sur la décision des autorités politiques.

Une baisse de 30 pour cent de la récolte de mâles a été observée durant les premières années dans les États américains ayant introduit la restriction légale de la taille des bois (RTLB) afin de protéger les jeunes mâles (daguets). Rappelons que c'est le mode de gestion qui sera mis à l'essai pour une période de cinq ans en Estrie ainsi que dans la zone 7 sud couvrant une partie du Centre-du-Québec.

De tels résultats sont prévisibles dans les zones 6 nord et 6 sud où les daguets (communément appelés « spikes ») représentent autour de 60 pour cent des mâles actuellement récoltés par les chasseurs. D'où l'anticipation d'une pression de chasse accrue sur les cerfs sans bois.

En face de statistiques de récoltes de femelles et de faons qui allaient sans cesse en augmentant dans un cheptel fragilisé, Québec a opté il y a quelques années pour un semblable contingentement dans une autre zone de l'Estrie. Seuls les détenteurs de permis obtenus par tirage au sort peuvent maintenant récolter des cerfs sans bois dans la zone 4, durant la post-saison à la poudre noire qui prolonge toutefois pour les autres chasseurs les espoirs de récolter un mâle.

Des représentations régionales avaient été faites en marge du projet expérimental afin de placer la saison à poudre noire avant celle de l'arme à feu, comme c'est le cas notamment au New Hampshire. Mme de Bellefeuille n'a rien voulu préciser à cet effet.

« Je peux cependant vous fournir dès maintenant l'assurance que les cheptels des zones touchées par le projet expérimental feront l'objet d'un suivi plus serré que partout ailleurs au Québec. Des inventaires aériens seront effectués l'hiver prochain, en dehors du cadre des programmes réguliers, afin de documenter le point de départ. Nous ferons de même à la fin de la période d'essai.

« De plus, nous communiquerons avec 3000 chasseurs de la zone 6 nord et autant de la zone 6 sud pour les inviter à nous communiquer leurs observations sur le terrain. Nous nous intéresserons notamment au succès de chasse et aux efforts de chasse afin de pouvoir suivre ces indicateurs au fil des ans », indique la biologiste s'étant vu confier le mandat spécifique de coordonner ce projet expérimental.



Des modifications réglementaires en cours d'évaluation à Québec pourraient mener au contingentement de la chasse aux cerfs sans bois dans les zones 6 nord et 6 sud durant la saison à la poudre noire, qui serait alors devancée. – PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES

Ça fait déjà pas mal plus sérieux que la gestion à vue de nez ayant mené dans le passé à des frappes improvisées et inconsidérées dans le cheptel estrien de chevreuils.

Le processus de révision a été entrepris à temps afin de faire approuver le nouveau cadre parlementaire à l'intérieur des délais permettant une mise en application à l'automne 2017, tel qu'annoncé il y a deux ans. Mais, même cela n'est pas encore certain.

Vous êtes cependant branché à la bonne source pour suivre l'évolution du dossier.

NFL: Adrian Peterson sera opéré au genou

EDEN PRAIRIE, MINN. — Adrian Peterson subira une intervention chirurgicale afin de réparer une déchirure du ménisque du genou droit.

L'entraîneur-chef des Vikings du Minnesota, Mike Zimmer, a indiqué que le demi offensif vedette pourrait revenir au jeu cette saison.

Peterson s'est blessé dans la victoire dimanche soir aux dépens des Packers de Green Bay.

En 2011, Peterson avait subi une déchirure du ligament croisé antérieur du genou gauche. Il s'était rapidement remis de l'intervention pour amasser plus de 2000 verges en 2012, étant sacré joueur par excellence du circuit. **THE ASSOCIATED PRESS**

LES APPARTEMENTS
DE LA CATHÉDRALE

lesappartementscathedrale.com
POUR LOCATION
819 679-4581
Centre-ville, 175, rue Marquette

DISPONIBLE DÈS MAINTENANT
3 1/2 et 4 1/2



5083782

Parcours sans faute du Canada

La troupe de Mike Babcock bat facilement l'Europe 4-1

JONAS SIEGEL
La Presse canadienne

TORONTO — Sans être inquiété outre mesure, le Canada a conservé sa fiche parfaite pour terminer au sommet du groupe A.

Jonathan Toews a marqué deux buts alors que les Canadiens ont facilement battu l'Europe 4-1, mercredi. Le pays hôte fera face à l'Amérique du Nord ou bien à la Russie en demi-finale, samedi soir.

Sidney Crosby a aussi touché la cible et Corey Crawford a repoussé 19 lancers. Marian Hossa a inscrit le seul filet des siens et Jaroslav Halak a été bombardé de 46 tirs.

Considéré comme le favori avant même le début du tournoi, le Canada a répondu aux attentes jusqu'ici en conservant une fiche parfaite pour filer vers la ronde éliminatoire.

Ils ont écrasé les Tchèques, les Américains et les Européens par un pointage combiné de 14-3 et n'ont tiré de l'arrière qu'une seule fois — pendant moins de deux minutes. Tous les joueurs sauf deux ont enregistré au moins un point, Crosby et Matt Duchene sonnant la charge avec quatre points chacun.

La victoire n'a jamais été en doute pour les Canadiens.

Que ce soit contre les Nord-Américains ou les Russes, la demi-finale représentera un bien plus gros défi. Menée par Connor McDavid et Auston Matthews, l'équipe de l'Amérique du Nord montre une formation talentueuse qui a la vitesse pour rivaliser avec le Canada.

Les Russes ont évidemment plusieurs attaquants dangereux, dont le capitaine Alex Ovechkin et Nikita Kucherov.

Une victoire de la Russie face à la Finlande, jeudi, mettra la table pour un duel face au Canada.

Représentant la surprise du tournoi jusqu'à présent, l'Europe n'avait tout simplement pas les outils pour rivaliser avec les Canadiens. Tout comme lors des deux matchs précédents, cette rencontre n'a pas été aussi serrée que ne peut l'indiquer le pointage final.

CROSBY OUVRE LE BAL

Les Canadiens n'ont pas mis de temps à ouvrir la marque en touchant la cible à quatre minutes du début de la rencontre et ont eu les devants jusqu'à la fin.

Après avoir gagné une mise au jeu en territoire offensif, Crosby s'est emparé d'un retour de lancer et a contourné le filet pour enfiler l'aiguille. Il s'agissait de son deuxième du tournoi.

Halak a ensuite tenu le fort en réalisant deux arrêts spectaculaires, mais il a raté un dégagement le long de la rampe et le Canada en a évidemment profité. Duchene a repéré Toews devant le filet et ce dernier a effectué une habile déviation pour doubler l'avance des siens.

Le Canada avait décidé de donner congé à Carey Price, Shea Weber et Ryan Getzlaf, mais cela n'a pas paru.

L'Europe s'est inscrit à la marque en début de deuxième lorsque le tir faible de Hossa s'est frayé un chemin entre les jambières de Crawford pour réduire l'écart à un seul but. Le Canada ne semblait toutefois pas très inquiet.

Les Canadiens ont repris deux buts de priorité environ 10 minutes après le filet de Hossa grâce au deuxième de la soirée de Toews. Le capitaine des Blackhawks de Chicago s'est avancé vers Halak qu'il a déjoué d'un tir vif des cercles.

Couture a enfoncé le dernier clou dans le cercueil de l'Europe avec un but en fin de rencontre.



Jonathan Toews est frustré par le gardien de l'Europe Jaroslav Halak en première période. Mais il aura l'occasion de se reprendre plus tard en marquant deux des quatre buts du Canada dans une victoire facile de 4-1. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

MALGRÉ UN REVERS FACE À L'AMÉRIQUE DU NORD

La Suède accède à la demi-finale

STEPHEN WHYNO
The Associated Press

TORONTO — Henrik Lundqvist a repoussé 45 lancers et la Suède a confirmé sa première place dans le groupe B pour accéder à la demi-finale en atteignant la prolongation dans un revers de 4-3 contre l'Amérique du Nord, mercredi.

Nathan MacKinnon a inscrit le but de la victoire après du jeu endiablé à trois contre trois. Mais la Suède a obtenu le point dont elle avait besoin pour passer à la ronde éliminatoire tandis que l'Amérique du Nord doit espérer que la Finlande batte la Russie, jeudi.

Lundqvist a été brillant dans un deuxième match de suite. En comptant son jeu blanc contre la Finlande, le « King » a repoussé 81 des 85 lancers auxquels il a fait face à la Coupe du monde.

Auston Matthews, Vincent Trocheck et Johnny Gaudreau ont touché la cible en temps réglementaire pour l'Amérique du Nord. Filip Forsberg, Nicklas Backstrom et Patrick Berglund ont donné la réplique de l'autre côté.

Amorçant le match devant le filet de l'Amérique du Nord à la place de Matt Murray, le gardien John Gibson a réalisé 35 arrêts.

Le match a pris les allures d'un classique instantané alors que les deux équipes ont fait preuve de vitesse et d'habiletés.

L'Amérique du Nord se trouve en position précaire en raison de sa défaite face à la Russie plus tôt cette semaine puisque le résultat du match entre les deux équipes est le premier critère analysé en cas de bris d'égalité. Une victoire en temps réglementaire aurait permis à l'Amérique du Nord de passer en demi-finale.

McCarron: « Je suis à ma place dans la LNH »

RICHARD LABBÉ
La Presse

BROSSARD — On ne sait trop si la direction du Canadien estime que Michael McCarron est désormais un joueur de calibre pour la Ligue nationale, mais le principal intéressé, lui, estime qu'il est prêt à camper ce rôle dès maintenant.

McCarron a conclu, en compagnie des autres espoirs montréalais, le camp des recrues, hier à Brossard, et c'est avec beaucoup d'optimisme qu'il se présentera au camp d'entraînement du Canadien, qui s'ouvre aujourd'hui au même endroit.

« Je suis à ma place dans la LNH, absolument, a fait savoir l'attaquant de 21 ans, hier à Brossard. Si on m'avait posé cette question il y a un an, j'aurais sans doute hésité avant de dire ça. Mais je me sens beaucoup mieux cette saison, je me sens mieux sur la glace, autant physiquement que psychologiquement. Je sais à quoi m'attendre maintenant. »

COUP DE PATIN

Le choix de premier tour au repêchage de 2013 aura sans doute toutes les chances de se faire remarquer au cours des prochains jours. Le Canadien n'est pas un club particulièrement « gros », comme on le sait, et l'arrivée de ce jeune de 6'6" et quelque 230 livres viendrait sans doute combler un besoin au rayon de la robustesse.

Par le passé, l'Américain s'est maintes fois fait reprocher son coup de patin un peu trop lent, et cet été, il a choisi d'y voir, le temps de longues périodes d'entraînement (« j'ai été dans le gym pendant cinq mois de suite et ça devenait un peu long ») et aussi en embauchant Dwayne Blais, entraîneur spécialisé en patinage de puissance qui collabore, entre autres, avec les Capitals de Washington.

« Je savais que j'allais avoir à travailler sur cet aspect de mon jeu cet été, ajoute McCarron. Travailler à réussir des départs plus explosifs sur patins, améliorer ma vitesse aussi. C'est ce que j'ai fait.

« Je deviens plus fort et plus flexible au fil des années, j'ai plus d'expérience et je comprends à quel moment il faut accélérer sur la glace, à quel moment il ne faut pas le faire pour conserver son énergie. Auparavant, j'essayais toujours de patiner tout le temps à 100 miles à l'heure... »

Denis Messier
LE MULLIGAN

dmessier@latribune.qc.ca



CLAUDE POULIN, proprio de la boutique Bell au centre d'achats Le Centre Sherbrooke, rénovera sa boutique à l'automne… **CLAUDE** était de la 10e édition du tournoi de la Fondation scoute de l'Estrie et en pays de connaissance avec ses 14 ans sous la bannière Bell à Coaticook…

• • • • •

Les « ex-professeurs d'école » étaient présentes à la table des fruits pour une 10e année dans le cas de **JOCELYNE BRASSEUR** et **MONIQUE DENIS** et un peu moins dans le cas de **LORRAINE COUTURE**… À retenir que les trois sont les conjointes de bénévoles scouts, soit **PIERRE ROY, YVON DÉSAUTELS** et **PAUL THIBAULT**…

• • • • •

Ingénieur de profession avec EXP aujourd'hui à la retraite, **REYNALD CASTONGUAY** aurait-il un besoin urgent de peinture? Présent au tournoi scout, **REYNALD** a examiné longtemps le gallon de peinture servant de jalon au numéro 1… **ROGER BUREAU** a joué la normale du 18e trou sans l'aide de ses partenaires, **GILLES PELLERIN** et **LAURENT ROY**…

• • • • •

Saviez-vous que **SERGE GRÉGOIRE**, responsable du transport au Panier de l'espoir, a été un louveteau/scout à l'âge de 13 ans et membre de la première troupe scoute à Sherbrooke sous le nom de La Cathédrale…

• • • • •

Les retraités **ROGER GAGNON** et **CLÉMENT JACQUES**, ce dernier ennuyé par une blessure au poignet, étaient bénévoles à l'accueil des golfeurs… **CLÉMENT** a passé aussi une bonne période de la journée au 8e trou pour le concours du trou d'un coup…

• • • • •

DANY SÉVIGNY de Location Sévigny et président de la Fondation scoute de l'Estrie, sans voiture, a atteint Coaticook avec l'aide de **RICHARD DUQUETTE**. Le futur président a « soigné » son ex-président avec un beigne au sirop en chemin!

• • • • •

La trésorière **HÉLÈNE TOUPIN** a reçu l'aide de **PAUL LEVASSEUR** à l'inscription des golfeurs perdant que **PAUL MILLIARD** et **RICHARD DUQUETTE** récupéraient les bâtons de golf…

• • • • •

› UN 37E RENDEZ-VOUS DE L'APCHQ-ESTRIE



L'APCHQ-Estrie tenait au LongChamp son 37e rendez-vous de golf. Alain Turgeon, président de l'APCHQ-Estrie, accueillait le président provincial Étienne Bergeron au sein de son quatuor d'honneur, ainsi que les délégués de l'APCHQ-Bois-Francs, Richard Gingras et Gilles Larose. Le soleil et la bonne humeur étant au rendez-vous. On en reparle!

« Ma tante THÉRÈSE » n'avait que deux trous de jouer que déjà on lui collait l'étiquette de la « joueuse la plus utile » à son équipe. **THÉRÈSE BOUCHARD** aurait calé un long coup roulé au 18e trou pour aider son équipe avec **FRANÇOIS BOUCHARD**, **JOANNE FRÉDÉRICK** et **MICHEL DOYON**…

• • • • •

GABRIEL GRIMARD et **JEAN-PHILIPPE BERGERON** de Cima+ étaient heureux de voir se présenter **JEAN PERRAULT** au 6e trou, **DANY SÉVIGNY** tirant de la patte lui aussi. **JEAN** fut retardé par le point de presse du Panthéon des sports de Sherbrooke/Estrie… **DOMINIC GAGNON** de la Caisse du Lac des Nations a fait cadeau au Scout de l'Estrie d'une page dans la revue Publi Poste pour faire la promotion du scoutisme…

• • • • •

Le conseiller **VINCENT BOUTIN** s'est présenté en retard, lui qui devait prendre le départ avec les bouchers **SÉBASTIEN JACQUES** et **PATRICK PINARD**… Avant même le départ, **YVON BLAIS** se disait à bout de force. Rien de trop rassurant pour ses partenaires… **GAÉTAN HÉBERT** aurait reçu un maillet en caoutchouc pour remplacer son bois 3… Les frères **DUBOIS**, **MARIO** et **FABIEN** sont des fidèles au tournoi…

• • • • •

IAN MOFFATT-ST-ONGE a joué la normale 72 à deux reprises pour se coiffer du Championnat du club Milby, une première en carrière pour lui. **IAN** l'emportant par la mince marge de deux coups sur **JEFFRY LEBEAU**, 16 ans… **JOCELYN SMITH** est la Championne de la section féminine pour une Xe fois à l'aide d'un 78 et la normale 73… Le vétéran **DONALD ROY** a eu besoin d'une prolongation pour vaincre le coriace **ROGER BOLDUC** pour le titre dans la classe senior, les deux remettant une carte de 78…

• • • • •

PASCAL TOURIGNY – il possède une école de guitare depuis 14 ans — est le nouveau champion du club Venise à l'aide de rondes de 73-81 devant **JOCELYN VACHON** avec des parcours de 81-77… Deux rondes de 83 ont permis à **CHANTAL GILBERT** d'arracher le championnat de la section féminine, ce titre mettant un peu de baume sur la saison qui n'a pas toujours été facile avec des malaises au dos…

• • • • •

PHILIPPE LACROIX et **ANNE-JULIE HALLÉE** sont les champions de 2016 au club de Lac-Mégantic… **ÉRICK BOUCHER** est le champion du club North Hatley par l'écart de cinq coups devant **JIM RANSEHOUSEN**. **RICHARD PROULX** et **DENIS GAUTHIER**. Un oiselet au 3e trou de prolongation permet à **NICOLE CHARTIER** d'arracher le titre féminin… **NANCY LAYTON** est la championne à Dufferin Heights en classe ouverte et **JIM BRODIE** est le champion masculin…

De la grogne… au sourire!

Si **DANIEL TALBOT** grognait à sa sortie du vert au 15e trou de Milby en 1983, le même **TALBOT** souriait jeudi dernier. Non seulement, il voyait un drapeau situé au même endroit qu'il y a 33 ans, mais son équipe réalisait un oiselet à ce même 15e en route vers une victoire à moins 13 au tournoi invitation de la Ligue du Vieux Poêle… **DANIEL** jouait en compagnie de **RUSS PARSONS**, **BEN LEDUC** et le p'tit capitaine **GILLES LACHANCE**…

• • • • •

DAVE ROSS, professionnel à l'Estérel, se voyait remettre le prix Pierre-Nadon, lui qui a consacré près de 50 ans de sa vie au développement du golf… **YVES MANDEVILLE** d'East Angus était lui aussi heureux de revoir les **TALBOT**, **BOURASSA**, **ROSS**, **JEAN MORIN** et les autres…

• • • • •

CLAUDE BÉDARD, réputé journaliste au *Journal de Québec* et qui fut, secondé par le regretté **CLAUDE LAROCHELLE** du *Soleil* de Québec, un responsable de la présence des Nordiques à Québec, s'arrêtait lui aussi à Milby… **CLAUDE** était accompagné d'un autre doyen, **JOCELYN BOURQUE** et **RÉAL LABBÉ**, retraité du *Soleil* et le créateur du trophée perpétuel de la Ligue du Vieux Poêle…

• • • • •

L'ex-Canadien **PIERRE BOUCHARD** a passé par les vergers de Compton cette année pour atteindre Milby… **ROGER H. LEGAULT**, ex-gouverneur de la RCGA, a épaulé le président à vie de la Ligue du Vieux Poêle, **ANDRÉ ROUSSEAU**, tout au long de la journée, et un peu avant!

• • • • •

GILLES BOURASSA, frère de **JOCELYNE**, cette grande dame du golf canadien, était mon partenaire de jeu. **GILLES**, 78 ans, se défend encore fort bien sur le terrain. À l'âge de 13 ans, un vieil Écossais pro à Shawinigan, lui a enseigné comment faire avec un wedge. **GILLES** a capté le message. « À l'époque, il n'y avait pas les 56 et 60 degrés wedge d'aujourd'hui », de me dire **GILLES**…

• • • • •

Une autre légende du golf, **ANDRÉ MALTAIS** m'accompagnait, tout comme **JEAN-CLAUDE GAGNÉ**, ex-gouverneur de Golf Canada. **ANDRÉ** m'a confié connaître sa meilleure saison des dernières années, la santé étant au rendez-vous!... Quant à **JC**, n'arrive-t-il pas à **JASON DAY** de se présenter à un tournoi sans la présence de sa « A-game »...

• • • • •

Le président à vie **ANDRÉ ROUSSEAU** accueillait une « recrue » soit le « vieux notaire » **CLAUDE GAGNON**. « J'ai maintenant une personne au plan juridique pour assurer ma défense, advenant un écart de conduite de ma part », de dire **ANDRÉ**… Tout le monde sur place était heureux de renouer connaissance avec le journaliste **MARIO BRISEBOIS**, ce dernier ne l'ayant pas eu facile au cours des derniers 18 mois…

• • • • •

ROGER BOUCHARD garde un bon souvenir de Sherbrooke à l'époque de **JOE LEBLANC**… **MARC GRENIER** a effectué un retour au jeu… **DANIEL CAZA** de Golf International frappe la longue balle, même avec 35 livres en moins… L'équipe de **GUY FAUCHER** déroulait le tapis rouge pour les invités de la Ligue du Vieux Poêle… **JACQUES HUOT** du Manoir des Sables ne pouvait pas se déplacer sans son harmonica… Ancien champion amateur et professionnel, **PIERRE LESSARD** a échangé lui aussi des souvenirs avec les invités…

• • • • •

Un 5e trou d'un coup en carrière pour **RUSS PARSONS**, cette fois au 8e de Milby à l'aide d'un coup de fer 6 « parfait ». **RUSS** jouait en compagnie de **MEL « Tiger » PARSONS**, **MARC-ANDRÉ ROY** et **JULES LALIBERTÉ**. Trois à Venise et l'autre au club Hériot…

baseball majeur

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Boston	88	64	,579	—	—	8-2	G-7	46-32	42-32
Toronto	83	69	,546	5	—	5-5	P-1	42-32	41-37
Baltimore	82	70	,539	6	—	4-6	P-3	47-30	35-40
New York	79	72	,523	8½	2½	3-7	G-2	44-31	35-41
Tampa Bay	64	87	,424	23½	17½	5-5	P-3	35-42	29-45

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Cleveland	88	63	,583	—	—	6-4	G-2	51-26	37-37
Detroit	80	70	,533	7½	1	4-6	G-2	42-32	38-38
Kansas City	77	75	,507	11½	5	3-7	P-2	45-30	32-45
Chicago	72	80	,474	16½	10	4-6	P-5	41-33	31-47
Minnesota	55	96	,364	33	26½	3-7	P-4	29-47	26-49

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Texas	90	63	,588	—	—	5-5	P-1	50-25	40-38
Houston	81	71	,533	8½	1	6-4	G-3	41-33	40-38
Seattle	80	72	,526	9½	2	6-4	G-1	42-35	38-37
Los Angeles	66	86	,434	23½	16	3-7	G-1	35-40	31-46
Oakland	66	86	,434	23½	16	6-4	P-3	33-45	33-41

Mardi 20 septembre
Boston 5 Baltimore 2
Kansas City 1 Cleveland 2
N.Y. Yankees 5 Tampa Bay 3
L.A. Angels 4 Texas 5
Detroit 8 Minnesota 1
Houston 2 Oakland 1 (10)
Toronto 10 Seattle 2
Mercredi 21 septembre
Houston 6 Oakland 5
Toronto 1 Seattle 2 (12)
Boston 5 Baltimore 1
Kansas City 3 Cleveland 4
N.Y. Yankees 11 Tampa Bay 5
L.A. Angels 5 Texas 4
Detroit Minnesota remis
Jeudi 22 septembre
Boston à Baltimore, 19h05.
Kansas City à Cleveland, 19h10.
Yankees à Tampa Bay, 19h10.
Detroit au Minnesota, 20h10.
L.A. Angels à Houston, 20h10.
Vendredi 23 septembre
N.Y. Yankees à Toronto, 19h07.
CWhite Sox à Cleveland, 19h10.
Kansas City à Detroit, 19h10.
Boston à Tampa Bay, 19h10.
Seattle au Minnesota, 20h10.
L.A. Angels à Houston, 20h10.
Texas à Oakland, 21h35.
Arizona à Baltimore, 19h05.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Washington	89	63	,586	—	—	5-5	G-1	46-28	43-35
New York	80	72	,526	9	—	5-5	P-3	41-36	39-36
Miami	76	76	,500	13	4	6-4	P-1	38-36	38-40
Philadelphie	69	83	,454	20	11	6-4	G-2	36-42	33-41
Atlanta	61	91	,401	28	19	6-4	G-5	26-49	35-42

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
d-Chicago	96	55	,636	—	—	6-4	G-2	54-23	42-32
St. Louis	80	72	,526	16½	—	5-5	P-1	33-41	47-31
Pittsburgh	75	75	,500	20½	4	6-4	G-1	36-38	39-37
Milwaukee	68	83	,450	28	11½	5-5	P-1	39-37	29-46
Cincinnati	63	88	,417	33	16½	4-6	P-2	37-41	26-47

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	85	66	,563	—	—	5-5	P-1	48-28	37-38
San Fran.	80	71	,530	5	—	4-6	G-1	40-35	40-36
Colorado	73	79	,480	12½	7	5-5	G-1	41-37	32-42
San Diego	64	87	,424	21	15½	6-4	G-2	35-38	29-49
Arizona	63	88	,417	22	16½	5-5	P-2	30-48	33-40

Mardi 20 septembre
Washington 0 Miami 1
Atlanta 5 N.Y. Mets 4
Cincinnati 1 Chi. Cubs 6
Pittsburgh 6 Milwaukee 3
St. Louis 10 Colorado 5
San Francisco 2 L.A. Dodgers 0
Arizona 2 San Diego 5
Chi. White Sox 6 Philadelphie 7
Mercredi 21 septembre
St. Louis 1 Colorado 11
Washington 8 Miami 3
Atlanta 4 N.Y. Mets 3
Cincinnati à Chi. Cubs, 20h05.
Pittsburgh à Milwaukee, 20h10.
Arizona à San Diego, 21h10.
SFrancisco à Dodgers, 22h10.
Chi. White Sox 3 Philadelphie 8
Jeudi 22 septembre
Atlanta à Miami, 19h10.
Philadelphie à N.Y. Mets, 19h10.
Pittsburgh à Milwaukee, 20h10.
Colorado à L.A. Dodgers, 22h10.
SFrancisco à San Diego, 22h10.
Vendredi 23 septembre
St. Louis à Chi. Cubs, 14h20.
Washington à Pittsburgh, 19h05.
Atlanta à Miami, 19h10.
Philadelphie à N.Y. Mets, 19h10.
Cincinnati à Milwaukee, 20h10.
Colorado à L.A. Dodgers, 22h10.
SFrancisco à San Diego, 22h40.
Samedi 24 septembre
St. Louis à Chi. Cubs, 13h05.
Washington à Pittsburgh, 19h05.
Cincinnati à Milwaukee, 19h10.
Atlanta à Miami, 19h10.
Philadelphie à N.Y. Mets, 19h10.
S Francisco à San Diego, 20h40.
Colorado à L.A. Dodgers, 21h10.

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Altuve Hou.	150	601	102	203	,338
Pedroia Bos.	144	592	99	191	,323
Trout L.A.A.	148	517	114	165	,319
Betts Bos.	148	638	116	203	,318
Ortiz Bos.	140	500	76	159	,318
Martínez Det.	109	421	66	133	,316
Ramírez Cle.	142	530	79	167	,315
Escobar L.A.A.	124	490	65	152	,310
Cabrera Det.	147	553	84	171	,309
Lindor Cle.	149	585	93	179	,306

Points produits — Encarnación, Tor., 123; Ortiz, Bos., 121; Pujols, L.A.A., 114; Betts, Bos., 108; Ramírez, Bos., 107; Trumbo, Bal., 102; Davis, Oak, 99.
Circuits — Trumbo, Bal., 43; Encarnación, Tor., 42; Dozier, Minn., 41; Davis, Oak, 40; Frazier, W. Sox, 38; Davis, Bal., 38; Cruz, Sea, 37; Ortiz, Bos., 36.
Victoires — Porcello, Bos., 21; Happ, Tor., 20; Kluber, Cle., 17; Iwakuma, Sea, 16; Sale, W. Sox, 16; Tillman, Bal., 16; Price, Bos., 16; Verlander, Det., 14.
Retraits au bâton — Kluber, Cle., 224; Verlander, Det., 223; Archer, T.B., 221; Sale, W. Sox, 220; Price, Bos., 217; Pineda, N.Y.Y., 195; Hamels, Tex, 187; Duffy, K.C., 181; Pomeranz, Bos., 180; Kennedy, K.C., 176.
Victoires protégées — Britton, Bal., 45; Rodríguez, Det., 43; Dyson, Tex, 35.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
LeMahieu Col.	140	533	102	187	,351
Murphy Wash.	141	530	88	184	,347
Blackmon Col.	132	537	109	173	,322
Votto Cin.	147	514	93	165	,321
Segura Ari.	142	599	91	190	,317
Seager L.A.D.	147	586	99	185	,316
Marte Pit.	126	486	71	151	,311
Prado Mia.	145	572	68	177	,309
Realmuto Mia.	129	487	58	150	,308
Braun Mil.	127	478	77	147	,308

Points produits — Arenado, Col., 128; Rizzo, Cubs, 104; Murphy, Wash., 104; Kemp, Atl., 101; González, Col., 99; Bryant, Cubs, 97; Yelich, Mia., 95.
Circuits — Arenado, Col., 39; Bryant, Cubs, 37; Carter, Mil., 36; Kemp, Atl., 31; Rizzo, Cubs, 31; Freeman, Atl., 31; Duvall, Cin., 31; Braun, Mil., 30.
Victoires — Lester, Cubs, 18; Cueto, S.F., 17; Scherzer, Wash., 17; Arrieta, Cubs, 17; Fernández, Mia., 16; Strasburg, Wash., 15; Roark, Wash., 15; Martínez, Stl., 15; Hendricks, Cubs, 15.
Retraits au bâton — Scherzer, Wash., 267; Fernández, Mia., 253; Bumgarner, S.F., 241; Ray, Ari., 210; Syndergaard, N.Y.M., 210; Cueto, S.F., 187; Lester, Cubs, 184.
Victoires protégées — Familia, N.Y.M., 49; Jansen, L.A.D., 45; Melancon, Wash., 42

baseball

LIGUE CAN-AM

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

FINALE 3 DE 5

OTTAWA C. ROCKLAND
(Ottawa gagne la série 3-2)
Mardi 13 septembre
Rockland 6 Ottawa 5
Mercredi 14 septembre
Rockland 5 Ottawa 4 (10)
Jeudi 15 septembre
Ottawa 13 Rockland 12
Vendredi 16 septembre
Ottawa 13 Rockland 3
Samedi 17 septembre
Ottawa 3 Rockland 1

LBMQ

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

DEMI-FINALES 4 DE 7

ST-JEAN C. ST-JÉRÔME
(Saint-Jean gagne la série 4-0)
Dimanche 11 septembre
St-Jérôme 4 St-Jean 7
Lundi 12 septembre
St-Jean 8 St-Jérôme 3
Mercredi 14 septembre
St-Jérôme 3 St-Jean 8
Vendredi 16 septembre
St-Jean 8 St-Jérôme 4

THETFORD M. C. SHERBROOKE
(La série est égale 3-3)
Dimanche 11 septembre
Sherbrooke 1 T. Mines 16
Mardi 13 septembre
T. Mines 9 Sherbrooke 2
Vendredi 16 septembre
Sherbrooke 3 T. Mines 1
Samedi 17 septembre
T. Mines 4 Sherbrooke 5
Dimanche 18 septembre
Sherbrooke 12 T. Mines 10
Mardi 20 septembre
T. Mines 3 Sherbrooke 0
Mercredi 21 septemre
Sherbrooke à T. Mines, 20h.

hockey

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lévis	5	4	0	1	0	22	18	9
Jonquière	6	4	1	1	0	25	15	9
Alb N.-Dame	6	4	1	1	0	18	11	9
Bliz St-François	5	4	1	0	0	26	12	8
T.-Rivières	4	1	1	2	0	11	13	4

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lac-St-Louis	6	5	1	0	0	30	14	10
Magog	6	3	3	0	0	17	23	6
C.C.-LeMoy.	4	2	2	0	0	14	13	4
C.A.-Gir.	5	2	3	0	0	16	20	4
Chât.	4	1	3	0	0	12	18	2

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
C.E.-Blondin	5	3	1	1	0	22	16	7
L.-Montréal	4	3	1	0	0	17	11	6
St-Eustache	4	2	0	2	0	17	14	6
Amos	6	0	6	0	0	5	29	0
Gatineau	6	0	6	0	0	10	35	0

Mercredi 21 septembre
Cant. De Magog 4 C.A.-Gir. 3
Vendredi 23 septembre
Lévis à Amos, 19h.
Blizzard St-François Cant. De Magog, 19h.
L.-Montréal à Gatineau, 19h.
Jonquière à T.-Rivières, 19h.
L.-St-Louis Albatros N.-Dame, 19h30.
Chât. au C.C.-LeMoy., 19h30.
Samedi 24 septembre
Lévis à Amos, 13h30.
C.A.-Gir. Albatros N.-Dame, 15h.
Chât. à L.-St-Louis, 15h.

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ch.-St-Law.	4	2	1	1	0	10	18	5
Thetford	4	2	2	0	0	13	17	4
Alma	3	1	2	0	0	7	13	2
Sainte-Foy	4	1	3	0	0	16	18	2

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ch.-Lennoxville	4	4	0	0	0	19	7	8
Saint-Hyacinthe	4	4	0	0	0	22	11	8
Laflèche	4	1	2	1	0	11	16	3
Sorel-Tracy	3	0	2	0	1	9	12	1

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
A.-Laurendeau	4	3	0	0	1	14	7	7
Saint-Laurent	4	2	1	1	0	16	8	5
Lionel-Groulx	4	2	2	0	0	10	16	4
Dawson	4	1	2	1	0	8	12	3

Vendredi 23 septembre
Laflèche à Saint-Hyacinthe, 19h.
Lennoxville à St. Lawrence, 19h30.
Dawson à Saint-Laurent, 19h30.
Thetford à Sorel-Tracy, 19h30.
Samedi 24 septembre
André-Laur. à St. Lawrence, 14h.
Ch.-Lennoxville à Alma, 14h.
Dawson à Laflèche, 14h15.
Saint-Hyacinthe à L.-Groulx, 16h.

hockey

COUPE DU MONDE

PHASE DE GROUPE

Groupe A

	MJ	V	VPF	DPF	D	BP	BC	PTS
Canada	3	3	0	0	0	14	3	9
Europe	3	1	1	0	1	7	6	5
Rép Tchèque	2	0	0	1	1	2	9	1
États unis	2	0	0	0	2	2	7	0

Groupe B

	MJ	V	VPF	DPF	D	BP	BC	PTS
Suède	3	2	0	1	0	7	5	7
Am du Nord	3	1	1	0	1	11	8	5
Russie	2	1	0	0	1	5	5	3
Finlande	2	0	0	0	2	1	6	0

Samedi 17 septembre
Europe 3 États unis 0
Canada 6 République Tchèque 0
Dimanche 18 septembre
Suède 2 Russie 1
Amérique du Nord 4 Finlande 1
Lundi 19 septembre
Europe 3 République Tchèque 2 (OT)
Russie 4 Amérique du Nord 3
Mardi 20 septembre
Suède 2 Finlande 0
Canada 4 États unis 2
Mercredi 21 septembre
Amérique du Nord 4 Suède 3 (OT)
Canada 4 Europe 1
Jeudi 22 septembre
Finlande c. Russie, 15h
États unis c. République Tchèque, 20h

LHJMQ

Classement de la saison 2015-16

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Shawinigan	68	44	19	4	1	281	220	93
Rimouski	68	36	25	5	2	208	203	79
Chicoutimi	68	32	25	5	6	223	217	75
Victoriaville	68	33	28	3	4	246	249	73
Québec	68	28	33	6	1	205	258	63
B.-Comeau	68	14	49	2	3	147	302	33

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	68	54	9	3	2	302	181	113
Val-d'Or	68	49	15	3	1	293	197	102
Gatineau	68	46	19	2	1	250	173	95
B.-Boisbriand	68	26	32	8	2	171	201	62
Sherbrooke	68	24	35	7	2	207	241	57
Drummondville	68	27	39	2	0	189	264	56

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Jean	68	42	20	6	0	258	222	90
Moncton	68	36	21	9	2	268	250	83
Cap-Breton	68	38	24	5	1	286	237	82
Charl.	68	35	26	5	2	227	232	77
A.-Bathurst	68	27	35	3	3	224	254	60
Halifax	68	21	39	7	1	193	277	50

Début de la saison 2016-17
Jeudi 22 septembre
B.-Boisbriand à R.-Noranda,19h.
Vendredi 23 septembre
Halifax à Moncton, 18h.
A.-Bathurst au Cap-Breton, 18h.
Saint-Jean à Charlottetown, 18h.
Chicoutimi à Québec, 19h.
Victoriaville à Shawinigan,19h30.
Rimouski à B.-Comeau, 19h30.
Sherbrooke à R.-Noranda,19h30.
Drummond. à Gatineau, 19h30.
B.-Boisbriand à Val-d'Or, 19h30.
Samedi 24 septembre
Chicoutimi à Shawinigan, 16h.
Rimouski à B.-Comeau, 16h.
A.-Bathurst au Cap-Breton, 18h.
Saint-Jean à Halifax, 18h.
Sherbrooke à Val-d'Or, 19h.

LHJAAAQ

SECTION MARTIN ST-LOUIS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	4	4	0	0	0	18	7	8
Valleyfield	3	3	0	0	0	19	12	6
Granby	3	2	1	0	0	21	18	4
Princeville	3	1	1	1	0	12	16	3
V.-Dorion	4	1	3	0	0	15	22	2
Chambly	4	0	3	1	0	17	24	1

SECTION ALEXANDRE BURROWS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	4	4	0	0	0	29	12	8
St-Jérome	5	3	2	0	0	29	26	6
Ste-Agathe	6	2	4	0	0	34	36	4
Gatineau	3	1	2	0	0	12	14	2
St-Léonard	3	1	2	0	0	15	22	2
Montréal-Est	4	1	3	0	0	12	24	2

Mercredi 21 septembre
Ste-Agathe 5 St-Jérôme 8
Jeudi 22 septembre
St-Léonard à Chambly, 19h30.
Longueuil à Valleyfield, 19h30.
Vendredi 23 septembre

automobile

FORMULE 1

Classement des pilotes:

	Pts
1. Nico Rosberg	273
2. Lewis Hamilton	265
3. Daniel Ricciardo	179
4. Sebastian Vettel	153
5. Kimi Raikkonen	148
6. Max Verstappen	129
7. Valtteri Bottas	70

football

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.-Angleterre	2	0	0	1,000	54	45
N.Y. Jets	1	1	0	,500	59	54
Miami	0	2	0	,000	34	43
Buffalo	0	2	0	,000	38	50

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Baltimore	2	0	0	1,000	38	27
Pittsburgh	2	0	0	1,000	62	32
Cincinnati	1	1	0	,500	39	46
Cleveland	0	2	0	,000	30	54

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Houston	2	0	0	1,000	42	26
Tennessee	1	1	0	,500	32	40
Jacksonville	0	2	0	,000	37	65
Indianapolis	0	2	0	,000	55	73

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Denver	2	0	0	1,000	55	40
Kansas City	1	1	0	,500	45	46
San Diego	1	1	0	,500	65	47
Oakland	1	1	0	,500	63	69

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.Y. Giants	2	0	0	1,000	36	32
Philadelphie	2	0	0	1,000	58	24
Dallas	1	1	0	,500	46	43
Washington	0	2	0	,000	39	65

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Minnesota	2	0	0	1,000	42	30
Detroit	1	1	0	,500	54	51
Green Bay	1	1	0	,500	41	40
Chicago	0	2	0	,000	28	52

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Tampa Bay	1	1	0	,500	38	64
Caroline	1	1	0	,500	66	48
Atlanta	1	1	0	,500	59	59
La N.-Orléans	0	2	0	,000	47	51

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
San Fran.	1	1	0	,500	55	46
Los Angeles	1	1	0	,500	9	31
Arizona	1	1	0	,500	61	30
Seattle	1	1	0	,500	15	19

Lundi 19 septembre
Philadelphie 29 Chicago 14
Jeudi 22 septembre
Houston en N-Angleterre, 20h25.
Dimanche 25 septembre
Arizona à Buffalo, 13h.
Cleveland à Miami, 13h.
Denver à Cincinnati, 13h.
Baltimore à Jacksonville, 13h.
Oakland au Tennessee, 13h.
Minnesota en Caroline, 13h.
Washington à N.Y. Giants, 13h.
Detroit à Green Bay, 13h.
Los Angeles à Tampa Bay, 16h05.
San Fran. à Seattle, 16h05.
Pittsburgh à Philadelphie, 16h25.
San Diego à Indianapolis, 16h25.
N.Y. Jets à Kansas City, 16h25.
Chicago à Dallas, 20h30.

CIS-RSEQ

	MJ	V	D	PP	PC	Pts
Montréal	3	3	0	144	24	6
Laval	3	2	1	99	45	4
McGill	3	2	1	78	57	4
Concordia	3	1	2	51	112	2
Sherbrooke	3	1	2	59	67	2
Bishop's	3	0	3	16	142	0

Vendredi 16 septembre
Bishop's 9 McGill 43
Concordia 3 Montréal 59
Dimanche 18 septembre
Sherbrooke 3 Laval 41
Samedi 24 septembre
Montréal à Acadia, 13h.
Laval à Mount Allison, 13h.
Saint Mary's à Bishop's, 14h.
St. Francis Xavier à Concordia, 14h.
Sherbrooke à McGill, 14h.

hockey

LNAH

CALENDRIER PRÉPARATOIRE
Vendredi 23 septembre
Sorel-Tracy à Laval, 20h.
Riv.-du-Loup à T.-Rivières, 20h.
Jonquière à Thetford, 20h30.
Samedi 24 septembre
Laval à Sorel-Tracy, 19h.
T.-Rivières à Jonquière, 19h30.
Thetford à St-Georges, 20h.
Dimanche 25 septembre
St-Georges à Riv.-du-Loup, 16h.

LHSAM

CALENDRIER PRÉPARATOIRE
Samedi 17 septembre
Lac-Mégantic 6 Waterloo 8
Louiseville 2 Cap-Madeleine 3 (F)
St-Léonard 4 Joliette 6
Vendredi 23 septembre
Windsor à Waterloo, 20h30.
Louiseville à Joliette, 20h30.
St-Cyrille à La Tuque, 20h30.
Donnacona à C-d-l-Madeleine, 21h.

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Hamilton	6	6	0	,500	353	319
Ottawa	5	5	1	,545	285	303
Toronto	5	7	0	,417	299	352
Montréal	3	9	0	,250	249	295

ASSOCIATION DE L'OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
x-Calgary	10	1	1	,917	405	260
x-C.-B.	8	3	0	,727	318	273
x-Winnipeg	8	4	0	,667	322	268
Edm.	5	7	0	,417	347	352
Sask.	2	10	0	,167	231	387

Samedi 17 septembre
Toronto 29 Winnipeg 46
Ottawa 23 Calgary 48
Dimanche 18 septembre
Edmonton 23 Saskatchewan 26 (P)
Vendredi 23 septembre
Toronto à Ottawa, 19h.
C.-B. à Edmonton, 22h.
Samedi 24 septembre
Winnipeg à Calgary, 16h.
Hamilton à Saskatchewan, 21h30.

COLLÉGIAL

DIVISION 1

	MJ	V	D	PP	PC	Pts
Vanier	4	3	1	117	62	6
N.-Dame-de-Foy	4	3	1	110	85	6
Ch.-Lennoxville	4	3	1	125	128	6
André-Grasset	4	3	1	152	75	6
Garneau	4	2	2	146	121	4
Saint-Jean	4	2	2	150	171	4
Vieux Montréal	4	2	2	82	121	4
Limoilou	4	2	2	88	93	4
Lévis-Lauzon	4	0	4	83	136	0
Montmorency	4	0	4	112	173	0

Samedi 17 septembre
Limoilou 31 Lévis-Lauzon 6
N.-D.-de-Foy 27 Lennox. 29
A.-Grasset 13 Vanier 27
Garneau 59 Montmorency 40
St-Jean 35 V. Montréal 43
Samedi 24 septembre
Montmorency à N.-D.-de-Foy, 12h.
Lévis-Lauzon à André-Grasset, 13h.
Vanier à Limoilou, 13h.
V. Montréal à Garneau, 17h.
Lennox à Saint-Jean, 19h30.

DIVISION 2

	MJ	V	D	N	PP	PC	Pts
Lionel-Groulx	4	4	0	0	160	97	8
Outaouais	4	3	1	0	101	63	6
Valleyfield	4	3	1	0	138	83	6
John Abbott	4	3	1	0	146	64	6
Trois-Rivières	4	2	2	0	54	87	4
Thetford	4	2	2	0	109	111	4
É.-Montpetit	4	2	2	0	123	118	4
Sherbrooke	4	1	3	0	77	86	2
B.-Appalaches	4	0	4	0	55	163	0
Lanaudière	4	0	4	0	93	184	0

Samedi 17 septembre
Sherbrooke 11 É.-Montpetit 26
J.-Abbott 31 Valleyfield 34
Lionel-Groulx 55 Lanaudière 31
Outaouais 32 Trois-Rivières 9
Thetford M. 43 B.-Appal. 23
Samedi 24 septembre
Outaouais à J-Abbott, 13h.
Trois-Rivières à Ed-Montpetit, 19h.
B-Appalaches à Lionel-Groulx, 19h30.
Lanaudière à Thetford,19h30.
Valleyfield à Sherbrooke, 19h30.

DIVISION 3

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	N	PP	PC	Pts
Ch.-St-Lambert	4	4	0	0	178	70	8
Ahuntsic	4	3	1	0	121	87	6
Saint-Hyacinthe	4	3	1	0	110	37	6
Drummondville	4	2	2	0	112	86	4
Saint-Jérôme	4	0	4	0	21	79	0
Shawinigan	4	0	4	0	15	198	0

Samedi 17 septembre
Saint-Jérôme 14 Ahuntsic 22
Saint-Hyacinthe 42 Shaw. 1
Drummondville 40 St-Lambert 46
Samedi 24 septembre
Ahuntsic à Drummondville, 13h30.
Dimanche 25 septembre
Shawinigan à Saint-Jérôme, 12h.
Ch.-St-Lambert à Saint-Hyacinthe, 13h30.

SECTION NORD-OUEST

	MJ	V	D	N	PP	PC	Pts
Jonquière	4	4	0	0	147	63	4
Chicoutimi	4	2	2	0	137	92	4
Alma	4	3	1	0	117	81	4
Rimouski	4	2	2	0	73	94	4
Victoriaville	4	1	3	0	61	60	2
La Pocatière	4	0	4	0	86	231	0

Samedi 17 septembre
Alma 11 Rimouski 27
Chicoutimi 58 La Pocatière 34
Jonquière 19 Victoriaville 18
Samedi 24 septembre
Rimouski à Jonquière, 13h.
La Pocatière à Alma, 19h.
Dimanche 25 septembre
Victoriaville à Chicoutimi, 13h30.

soccer

MLS

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
FC Toron

Victoire dramatique des Blue Sox

Le parcours des Expos se termine par une défaite crève-coeur

PIERRE NADEAU
redaction@latribune.qc.ca

THETFORD MINES — Les Blue Sox de Thetford Mines seront de la finale de la Ligue de baseball majeur du Québec pour une cinquième année d'affilée en vertu d'une victoire in extrémis de 7-6 hier sur les Expos de Sherbrooke dans le septième et match ultime de cette série demi-finale.

Malgré de retard de quatre points des siens en fin de septième, l'entraîneur Dominic Bolduc y croyait toujours. « Dans le livre des probabilités du baseball, il y avait peu de chance que ça arrive. Tu accordes trois points et c'est la tête entre les deux jambes. J'ai dit précisément aux gars, on ne va pas sacrifier toute notre saison pour perdre ici. On va au moins tout donner. C'est ça qui est plaisant avec cette équipe-là. Ces belles petites, ils leur donnent une signification. »

Les Expos avaient inscrit trois points en début de septième pour se donner une avance de 6-2. À leur tour au bâton, les Blue Sox ont profité de deux erreurs des Kelvin Delgado sur des roulants à l'avant-champ pour créer l'égalité et remporter et marquer le point victorieux. Leur remontée incroyable s'est fait face aux lanceurs Guillaume Leblanc, Elixander Fernadez et Jaco Gosselin-Deschênes.

Auparavant les Blue Sox n'avaient pas fait grand-chose face à Yan Fortin. « Dans le reste du match, on était ébranlé et je n'ai pas peur de le dire. On jouait avec la peur. C'était évident, mais ultimement, quand ça comptait on l'a fait », a mentionné Dominic Bolduc.

« PAS EXPLICABLE »

L'entraîneur Alexandre Messier avait peine à trouver les mots pour expliquer cette défaite crève-cœur. « Ce n'est pas explicable. On menait par quatre points. J'étais convaincu qu'on était correct. On a fait les bons changements et des erreurs qui nous ont coûté le match. C'est tout. »

Dominic Bolduc en avait cependant contre Eddie Lantigua et il a été virulent face au joueur des Expos. « C'est une chose que je ne fais jamais, mais de toute cette équipe-là (Expos), il y a un joueur que je déteste et c'est Eddie Lantigua à cause de sa façon de voir et de détruire le baseball à mes yeux. Il l'a prouvé encore ce soir (hier) », de dire l'entraîneur.

« Quand le match s'est terminé, il a sacré son camp et il n'a pas donné la main à l'autre équipe. C'est jaune de sa part. Dans cette série-là, s'ils étaient venus nous voler ça ici, aller donner la main à l'équipe que je déteste le plus dans cette ligue, ça m'aurait fait mal au cœur. » Michel Simard a lancé tout le match et il a mérité sa deuxième victoire des séries même s'il n'a pas été au sommet de sa forme. La finale devrait débuter demain vendredi ou samedi à Saint-Jean-sur-Richelieu contre les Pirates.



L'entraîneur des Blue Sox Dominic Bolduc

« Notre défi, c'est d'être meilleurs »

Les Voltigeurs veulent être prêts en séries

YANICK POISSON
ypoisson@latribune.qc.ca

DRUMMONDVILLE — Pendant que certaines équipes se fixeront des objectifs de performance et aspireront aux grands honneurs, les Voltigeurs de Drummondville ont pour principal but la progression de leurs jeunes joueurs afin de jeter les premières pierres de ce qu'on espère deviendra une équipe aspirante.

« À chaque match, notre défi c'est d'être meilleurs, de progresser. On veut être en mesure de rivaliser, on veut être une équipe travaillante, difficile *à jouer contre*. Notre objectif, c'est de nous servir de chacune des 68 parties afin de nous améliorer et d'être prêts pour les éliminatoires », affirme l'entraîneur drummondvillois, Dominique Ducharme.

À chacune des positions, les Voltigeurs compteront sur une poignée de vétérans aguerris, mais aussi sur de vertes recrues qui ont su impressionner au cours du dernier camp d'entraînement. L'attaque sera pilotée par Alex Barré-Boulet et Joey Ratelle, qui faisaient déjà partie de l'élite la saison dernière. S'ajouteront à eux les Charley Graaskamp, Kristian Afanasyev, Mathieu Sévigny et le nouveau venu, le Russe Pavel Koltygin.


L'attaque des Voltigeurs sera pilotée par Alex Barré-Boulet et Joey Ratelle (photo), qui faisaient déjà partie de l'élite la saison dernière. — PHOTO FOURNIE PAR LES VOLTIGEURS DE DRUMMONDVILLE

« Il est encore jeune, il est en pleine exploration. On voit beaucoup de beaux signes et on croit qu'il progressera beaucoup durant l'année », analyse Ducharme.

À la ligne bleue, Frédéric Aubé et Benjamin Gagné seront entourés de joueurs n'ayant que peu ou pas d'expérience dans la LHJMQ. Ces derniers ont tout de même bien fait en match présaison, ce qui est de bon augure.

« Je n'ai jamais eu peur de faire confiance aux jeunes. J'aime la façon dont ils se comportent en ce moment et de la façon qu'ils progressent. Ils ont mérité leur place. Somme toute, nous avons une défensive très mobile », ajoute-t-il.

DUMONT-BOUCHARD TOUJOURS SUR LE CARREAU

Devant le filet, c'est Frédéric Foulem qui sera l'homme d'expérience des Rouges et qui devrait être d'office la majorité du temps. L'autre gardien de but de 19 ans, Anthony Dumont-Bouchard progresse, mais souffre toujours de symptômes reliés à une commotion cérébrale subie au printemps.

Foulem sera épaulé du troisième choix au total du dernier repêchage, Olivier Rodrigue. S'il constitue le plus bel espoir de la formation, le cerbère n'a que 16 ans et il faut s'attendre à ce qu'on ne précipite pas les choses dans son cas.

Les Voltigeurs entameront leur calendrier régulier vendredi, alors qu'ils rendront visite aux Olympiques de Gatineau. Pour l'occasion, ils devraient être privés d'Alex Barré-Boulet et de Mathieu Sévigny qui ont été invités à des camps de la LNH.

Les Cantonniers s'imposent à Saint-Hyacinthe

JEAN-GUY RANCOURT
jrancour@latribune.qc.ca

MAGOG — Les Cantonniers de Magog sont à l'aise sur la glace du Stade L.P. Gaucher de Saint-Hyacinthe, domicile des Gaulois d'Antoine-Girouard. Les Magogois y ont enregistré une deuxième victoire depuis le début de la jeune saison en comblant un déficit de 2-3 en troisième période pour finalement signer un gain de 4-3 mercredi.

Les buts de Jacob Graveline et Alexandre Couture ont fait la différence au troisième vingt. Graveline venait tout juste de sortir du cachot lorsqu'il a fait mouche pour provoquer l'égalité 3-3. Avec un peu plus de cinq minutes à écouler à la partie, Alexandre Couture a profité d'une attaque à cinq pour enfiler l'aiguille et procurer la victoire aux Magogois.

Il s'agissait du second filet de Couture dans la rencontre. Justin Bergeron (1-1) avait aussi marqué un but important en toute fin de première période pour les Cantonniers. Félip Bourdeau s'est fait complice de deux buts.

Un match âprement disputé alors que les deux formations ont totalisé chacune 39 lancers. Rémi Poirier a été le cerbère gagnant.

« On a mis l'accent sur le travail et l'effort cette semaine dans les pratiques et ce fut productif. Au lieu de s'écraser, les gars revenaient plus fort après un but des Gaulois », a fait valoir Félix Potvin.

Un saut dans le temps pour le Québec Air Force

SÉBASTIEN LAJOIE
Sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le ski acrobatique des années 1980 et 1990 était l'affaire des Québécois. Et trois d'entre eux, originaires d'ici, ont dominé outrageusement la scène internationale alliant ingéniosité, audace et créativité.

Jean-Marc Rozon, Lloyd Langlois et Nicolas Fontaine ont fait du ski acrobatique un fer de lance pour les sports d'hiver canadiens lors de cette période.

Leurs exploits en Coupe du monde sont nombreux; 74 podiums pour Langlois, 25 pour Rozon et cinq titres de champion au cumulatif pour Fontaine.

Des présences aux Olympiques, aussi. Quatre fois pour Fontaine (il remporte l'argent à Albertville), deux fois pour Langlois (le bronze à Lillehammer et à Calgary) et l'or pour Rozon, aussi à Calgary.



Lloyd Langlois, Jean-Marc Rozon et Nicolas Fontaine, ont été intronisés au Panthéon des sports de Sherbrooke mercredi soir. — PHOTO SPECTRE MÉDIA JULIEN CHAMBERLAND

> **« J'ai appris tous mes sauts ici, sur la rivière. »**
>
> — Lloyd Langlois

Qui aurait pu prédire que cette domination internationale s'amorcerait par des tremplins en bois bricolés par Rozon et installés sur la rivière Magog ou à Waterville?

« J'ai appris tous mes sauts ici, sur la rivière. J'avais vu une photo d'une mini-rampe aux États-Unis, et je l'ai reproduite moi-même, en la modifiant pas mal. Elle a évolué au fil des ans. Les jeunes d'aujourd'hui peuvent s'entraîner sur des équipements neufs; moi, je calculais moi-même l'angle de ma rampe à l'aide d'une scie et d'une équerre. C'est beaucoup plus précis aujourd'hui! »

S'il se disait honoré d'être immortalisé de la sorte, Jean-Marc Rozon était aussi fier de partager la scène avec ses comparses de toujours

« C'est une belle initiative, ça rappelle des souvenirs, ce que tu as fait. Surtout, ce que je retiens, ce sont mes deux amis qui sont intronisés avec moi, deux gars que j'ai côtoyés toute ma carrière, de très bons amis. Ça fait un petit velours », a avoué M. Rozon.

RENCONTRE ANNUELLE

L'amitié est renouvelée au moins une fois par année, à Québec où, en compagnie des frères Laroche, les anciens membres du Québec Air Force se réunissent.

« On saute ensemble toute la journée et on termine ça par un bon souper à se raconter nos anecdotes de notre carrière en ski acrobatique. »

« On a tous commencé sur la rivière près de chez Jean-Marc, il m'a accueilli chez lui, on a fait vraiment beaucoup de choses ensemble. Nicolas et lui, ce sont des amis pour la vie, et être intronisé en même temps qu'eux, c'est un fantastique cadeau », a exprimé Lloyd Langlois, qui est directeur du Cirque des étoiles à Magog, entraîneur de trampoline et propriétaire du restaurant La Piazzeta à Magog.

« Quand il y a des soirées comme ça, ça nous permet de nous remémorer plein de beaux souvenirs. C'est très apprécié de voir que les gens nous reconnaissent et se souviennent de nous après toutes ces années. »

« Jean-Marc et Lloyd ont été des modèles pour moi. J'aspirais à faire comme eux. Quand j'ai vu leurs médailles récoltées à Calgary, ça m'a lancé. Lloyd a même été mon premier entraîneur! Cette passion pour le ski acrobatique, je tente de la transmettre aux jeunes, elle est toujours vivante. Le sport d'élite, ce n'est pas juste de remporter des médailles, mais de servir de modèles pour les jeunes. De démontrer l'importance de se fixer des objectifs et de les atteindre. On est très fiers de cette reconnaissance », a dit Nicolas Fontaine.

Devenu arbitre pour connaître la boxe

SHERBROOKE — Jean-Paul Ricard l'avoue d'emblée. Il ne connaissait rien à la boxe avant d'aller couvrir un gala au Cégep de Sherbrooke, en 1979, pour *La Tribune*.

« Le boxeur de Sherbrooke avait remporté une décision partagée et ça ne semblait pas faire l'affaire des spectateurs. J'ai donc posé la question à l'entraîneur Jean-Pierre Allaire, s'il était content du verdict. Il m'a répondu que lorsque le combat est serré, c'est normal que les juges donnent la décision au boxeur local », s'est-il souvenu.

« Je n'en revenais pas! Alors j'ai écrit un éditorial, dans *La Tribune*, sur le sujet. Je commençais en disant que je ne connaissais rien à la boxe, mais que cette situation n'avait pas de sens! Que si ce n'était pas plus sérieux que ça, pourquoi ne pas remettre un trophée à chaque boxeur et qu'on en parle plus! »

Un commentaire qui avait soulevé l'ire de Marcel Toulouse, qui a démarré le Club de boxe de Sherbrooke, en compagnie de Pierre Gagné.

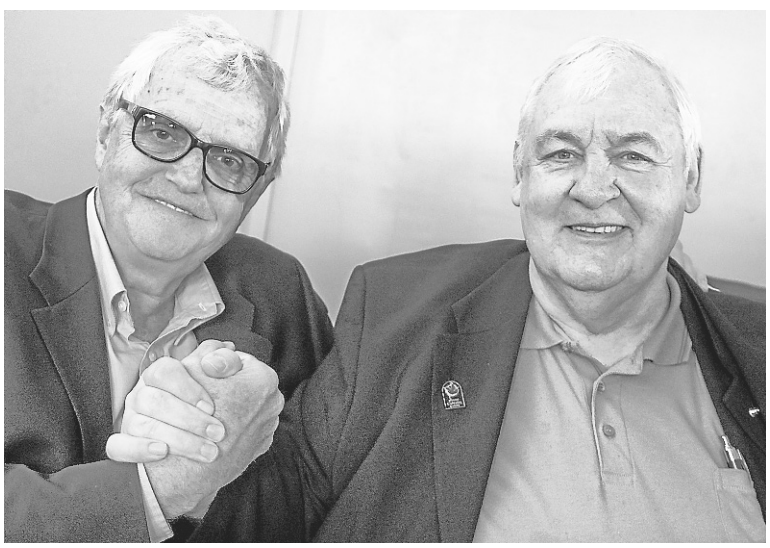
« On a envoyé une lettre au courrier des lecteurs de *La Tribune*. On n'était pas contents! Les officiels, les St-Pierre, n'étaient pas comme ça. On lui a dit qu'il devait s'inscrire à une clinique d'officiels, s'il ne connaît rien à la boxe. *Maudine*, c'est ce qu'il a fait! », a rigolé Marcel Toulouse.

Rapidement, Jean-Paul Ricard a gravi les échelons et il a été arbitre en chef de boxe au Canada pendant huit ans. Il a fait les Jeux paralympiques, les Panaméricains et des Championnats du monde. Il a été intronisé au Temple de la renommée de la Fédération canadienne de boxe amateur.

« Les officiels responsables en région à l'époque, Claude et Daniel Saint-Pierre, répétaient toujours que le rôle de l'arbitre amateur était de protéger et le boxeur et d'assurer sa sécurité. J'aimais cette responsabilité. »

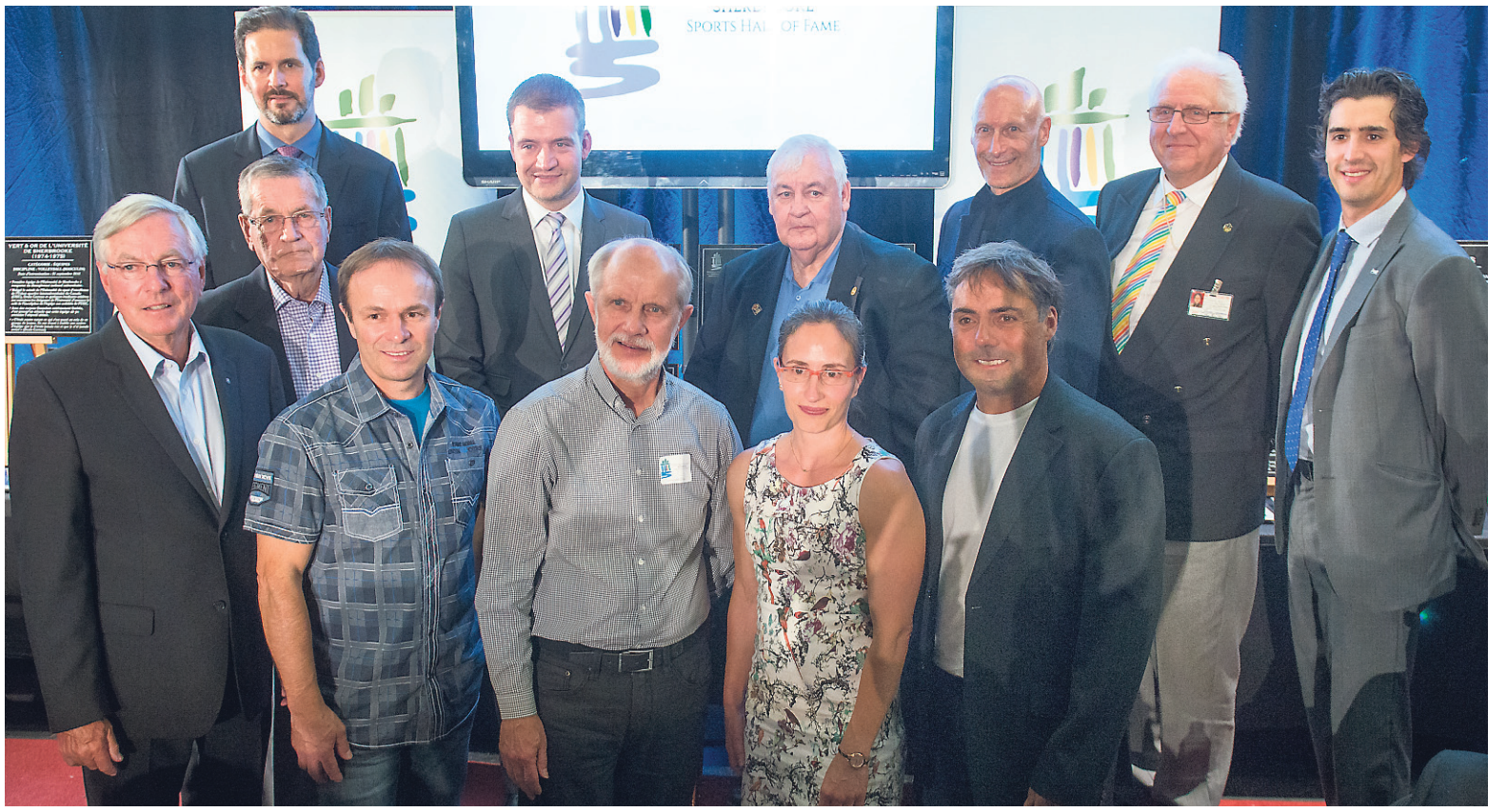
« Ça me met mal à l'aise d'être le point de mire, j'aime mieux rendre hommage aux autres! Ça fait plaisir, ce que j'ai fait, ça n'a pas passé inaperçu. Quand je vois Alain Villeneuve, que je lui ai donné le goût de devenir arbitre, lui qui est rendu chez les pros, ça rend fier », a poursuivi M. Ricard.

« Intégrité, honnête, passion du sport. Jean-Paul a été un modèle pour moi. Il aurait pu passer chez les pros, mais pour lui, le sport amateur, c'était plus important », a indiqué Alain Villeneuve, qui est officiel WBC et qui a plus de 200 combats pros derrière la ceinture. **SÉBASTIEN LAJOIE**



Marcel Toulouse et Jean-Paul Ricard, des incontournables de la boxe sherbrookoise. — SPECTRE MÉDIA JULIEN CHAMBERLAND

NOTRE VIDÉO
DISPONIBLE DANS
et sur **latribune.ca**
L'incontourn app'



La deuxième cérémonie d'intronisation du Panthéon des sports de Sherbrooke s'est déroulée mercredi soir au pavillon Armand-Nadeau. Sur notre photo, de gauche à droite, rangée du fond : Gregory Stevenson, le ministre de la Culture et des Communications Luc Fortin, Jean-Paul Ricard, Jean-Marc Rozon, André Lachance (Jeux olympiques de Montréal à Sherbrooke), le conseiller Vincent Boutin. Première rangée : l'ancien maire et président du Panthéon Jean Perrault, Roch Loignon, Lloyd Langlois, Denis Custeau (équipe de volleyball de 1974-75), Maryse Turcotte et Nicolas Fontaine. — PHOTO SPECTRE MÉDIA JULIEN CHAMBERLAND

Devoir de mémoire

Le Panthéon des sports de Sherbrooke présente sa deuxième vague d'intronisation



SÉBASTIEN LAJOIE
sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Cinq athlètes, une équipe, un événement marquant et trois bâtisseurs ont été présentés mercredi soir lors de la deuxième vague d'intronisation du Panthéon des sports de Sherbrooke.

Le Québec Air Force, formé de Lloyd Langlois, Jean-Marc Rozon et Nicolas Fontaine, l'haltérophile olympienne Maryse Turcotte, la surprenante équipe de volleyball de l'Université de Sherbrooke (1974-75), les Jeux olympiques de 1976 de même que l'avironneur Gregory Stevenson, ainsi que les bâtisseurs Clément Fortier (sport amateur), Roch Loignon (patinage courte piste) et Jean-Paul Ricard (boxe), seront immortalisés le long de la Promenade des Nations.

Une cérémonie haute en émotions où le retour dans le passé sportif sherbrookois était à l'honneur.

« Notre devoir est de ne pas oublier. Ici, en 1976, Sherbrooke a accueilli deux disciplines olympiques dans le cadre des Jeux olympiques de Montréal, soit le soccer et le handball. On a aussi accueilli un championnat mondial de baseball. Et l'an prochain, on célèbrera les 50 ans du Championnat mondial de ski nautique. Ces événements, ces athlètes, ces bâtisseurs ont fait une différence dans notre communauté », a éloquemment dit l'ancien maire de Sherbrooke Jean Perrault, qui préside le Panthéon des sports.

«LA CAPITALE DU SPORT»

L'événement était sous la présidence d'honneur du député de Sherbrooke, Luc Fortin, également ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de l'Estrie.

« Pour moi, Sherbrooke est la capitale du sport au Québec. Et ce matin (mercredi matin), j'ai pris la parole en chambre lors d'une déclaration de député à l'Assemblée nationale, afin de souligner les intronisés 2016 au Panthéon. »

« On est très fiers de cette cuvée. Le Québec Air force a marqué le monde, trois gars d'ici qui ont développé un sport, une expertise qui se ressent encore dans le monde. Et ça a démarré ici, pas trop loin, sur la rivière Magog, avec le tremplin en bois de Jean-Marc Rozon », s'est enthousiasmé Jean Perreault.

> **« J'ai comme projet de venir voir ça avec mes enfants éventuellement. »**
>
> — Maryse Turcotte

« Ce que j'entends de ces gens qui sont honorés c'est merci de nous honorer dans notre ville. On a été reconnus au Canada, par nos fédérations sportives, là c'est notre ville qui nous immortalise. Ça fait le lien avec les jeunes, c'est ça la vie sportive. »

Le comité de sélection du Panthéon n'a pas terminé son boulot. Colossal, au demeurant.

« On a beaucoup de rattrapage à faire, on a beaucoup d'athlètes, dans tous les sports, de gens qui mériteraient d'être reconnus. On poursuit notre travail. »

Un enthousiasme contagieux chez les intronisés, très souvent émus lorsqu'on leur tendait la plaque qui les immortaliserait le long du lac des Nations.

MARYSE TURCOTTE ÉMERVEILLÉE

La Sherbrookoise Maryse Turcotte était du nombre des intronisés. Olympienne aux Jeux de Sydney en Australie, en 2000, avec à la clé une quatrième place, Turcotte s'est rappelé de bons souvenirs lors de cette soirée émotive.

« C'est un retour aux racines. Je suis née ici, j'ai grandi ici, j'ai commencé l'haltérophilie à l'école LeBer. C'est un honneur. L'idée est excellente, de voir les plaques des athlètes, des bâtisseurs et des événements autour du lac, alors j'ai comme projet de venir voir ça avec mes enfants éventuellement », a indiqué celle qui pratique la médecine à Drummondville.

Malgré sa petite taille, la détermination de Maryse Turcotte lui a permis de représenter le Canada à tous les championnats du monde de 1995 à 2008. Elle a de plus gagné les championnats nationaux 14 fois.

« Ça rappelle plusieurs souvenirs, tout ça, quand je m'entraînais en gymnase à l'école LeBer. Mon premier entraîneur est ici, Éric Gosselin. Et Gilles Poirier, qui s'occupe maintenant du club et qui est allé à Rio, récemment, de même que mon ancien professeur de biologie an secondaire, Denis Dubreuil, qui n'arrêtait pas de m'agacer pour que j'essaie l'haltérophilie. C'est plein de connaissances, ça fait vraiment plaisir de revoir tous ces gens. »

BASEBALL
LES BLUE SOX ONT LE DERNIER MOT SUR LES EXPOS
37

SUR LE WEB
latribune.ca

facebook/quotidienlatribune

@LT_LaTribune

RONA L'ENTREPÔT

RONA

LE SAMEDI 24 SEPTEMBRE SEULEMENT

ÉCONOMISEZ L'ÉQUIVALENT DES TAXES

sur tous les produits*
avec tout achat de 100$ ou plus (avant taxes).

*S'applique sur les produits à prix régulier seulement. Ne peut être combinée à aucune autre offre. Ne s'applique pas aux achats d'électroménagers.

EN VIGUEUR DU JEUDI 22 AU MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2016

25% DE RABAIS‡

sur tout le plancher stratifié fait en Allemagne en stock



- QUALITÉ SUPÉRIEURE
- VASTE SÉLECTION

‡Sur le prix régulier. Ne peut être combinée à aucune autre offre. Quantités limitées.

LUMIÈRE SUR LES ÉCONOMIES

21,94 ~~41,94~~

REVIENT À 3,66 ch.

Ampoules DEL
GU10. Intensité réglable.
Durée de vie de 25 000 h.
Égale halogène de
40 W. Blanc brillant.
Pack of 6 LED Bulbs
GU10. Dimmable. 25,000-hr lifespan.
Equals 40-W halogen. Bright white.
15735019/23



20$ DE RABAIS

Aussi offert/Also available:
Ampoules DEL, PAR20. Intensité réglable. Durée de vie de 25 000 h.
Égale halogène de 50 W. Blanc brillant.
Pack of 6 LED Bulbs, PAR20. Dimmable. 25,000-hr lifespan. Equals 50-W halogen. White.
(23) ~~44,94~~ **24,94** REVIENT À : 4,16 ch./ea.



UBERHAUS

ENERGY STAR

LE 2e À 50%† DE RABAIS

sur tous les filtres à air FILTRETE
Achetez-en un et obtenez le 2e à 50%† de rabais

†Le rabais s'applique au produit le moins cher à prix régulier, avant taxes. Ne peut être combinée à aucune autre offre.



RABAIS save 90$

**159$** ~~249$~~

Toilette allongée 1 pièce
Chasse double de 3,8 L/6 L.
1-Piece Elongated Toilet
3.8-L/6-L dual flush. Slow-close seat included. 14085000



À NOS CLIENTS • L'information contenue dans cette circulaire est celle que nous avions au moment de sa préparation. Si, malgré nos soins, des erreurs s'y étaient glissées, un avis sera publié en magasin. Certains articles peuvent différer de l'illustration; la description prévaut. • La sélection des produits et les services offerts varient d'un magasin à l'autre. Nous sommes parfois dans l'obligation de changer les spécifications d'un produit ou de le substituer. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. • Prix payez et emportez jusqu'au 28 septembre 2016. Les taxes à la consommation fédérale et provinciale ne sont pas comprises dans nos prix. La garantie de prix RONA ne s'applique pas aux commandes spéciales, aux soldes de liquidation, de fin de saison ou de faillite, à la main-d'oeuvre lors des installations, aux devis des entrepreneurs, aux erreurs de publicité ou aux prix obtenus sur Internet ou à l'extérieur de la région. Les prix annoncés en circulaire s'appliquent uniquement aux magasins identifiés dans la section adresses. La mention « Prix régulier » fait référence au prix le plus bas observé le 25 juillet 2016 dans cette zone de circulaire. **ÉCONOMISEZ L'ÉQUIVALENT DES TAXES**: Cette offre est en vigueur le samedi 24 septembre 2016, dans les magasins participants. Nous offrons un rabais équivalent à la taxe applicable sur tout achat de marchandise d'une valeur de 100 $ ou plus (à prix régulier, avant taxe, sur une même facture). Un montant équivalent à la taxe de vente applicable (TPS 5 % et TVQ 9.975 % au Québec) sera déduit du montant total d'achat. Les prix affichés ne représentent pas la remise déduite. La taxe de vente applicable sera ajoutée au montant de l'achat à la caisse. Exemple : achat de 100 $ (total avant TPS et TVQ) – 13,03 $ (rabais) = 86,97 $ + 5 % TPS + 9.975 % TVQ = 99,99 $. Applicable uniquement sur la marchandise achetée par paiement comptant, par carte de débit ou crédit. Applicable aussi aux achats livrés et/ou installés si le tarif exigé pour la livraison et/ou l'installation est payé en totalité au moment de l'achat. Les coûts des différents services offerts en magasin tels que l'installation, la livraison, la location, etc. ne sont pas admissibles à cette offre. L'achat d'électroménagers ,les commandes spéciales, les achats portés au compte d'un client et les achats effectués par des clients ayant une entente contractuelle spécifique avec RONA ne sont pas admissibles à cette offre. Ne s'applique pas aux achats faits antérieurement ni aux mises de côté. L'offre est non monnayable. Ne peut être combiné à aucune autre offre. Certaines conditions s'appliquent. Renseignements chez les magasins participants.

5040198